

L'Impartial



Expulsés palestiniens

L'ONU hausse le ton

Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a recommandé au Conseil de sécurité de prendre «toutes les mesures requises» pour obtenir qu'Israël se conforme à la résolution 799, qui exige le retour des quelque 400 Palestiniens expulsés vers le Liban.

Page 2

République tchèque

Havel aux commandes

L'ancien président tchécoslovaque Václav Havel (56 ans) a été élu hier président de la République tchèque, nouvel Etat indépendant issu le 1er janvier de la division de la Tchécoslovaquie.

Page 4

Hausse de l'essence

Stich au front

L'habitude s'installe: le Conseil fédéral défend plus activement ses projets avant les votations fédérales. L'an dernier avec le FMI, les transversales alpines et l'EEE, cette année avec la hausse du prix de l'essence. Otto Stich, patron des Finances, a fourni hier les éléments explicatifs qui justifient, selon lui, le supplément de 20 centimes par litre, soumis au peuple le 7 mars.

Page 6

Hôpitaux neuchâtelois

16.000 voix pour discuter

Lancée le 25 novembre dernier, l'initiative contre le projet de planification hospitalière proposé par le Conseil d'Etat a été déposée hier au Château munie de 16.033 signatures! Un objectif atteint en un temps record, grâce au formidable tremplin qu'a été le week-end de la votation sur l'EEE...

Page 13

Poursuite de l'offensive croate en Krajina: la France envoie un porte-avions

Le «Clemenceau» en renfort

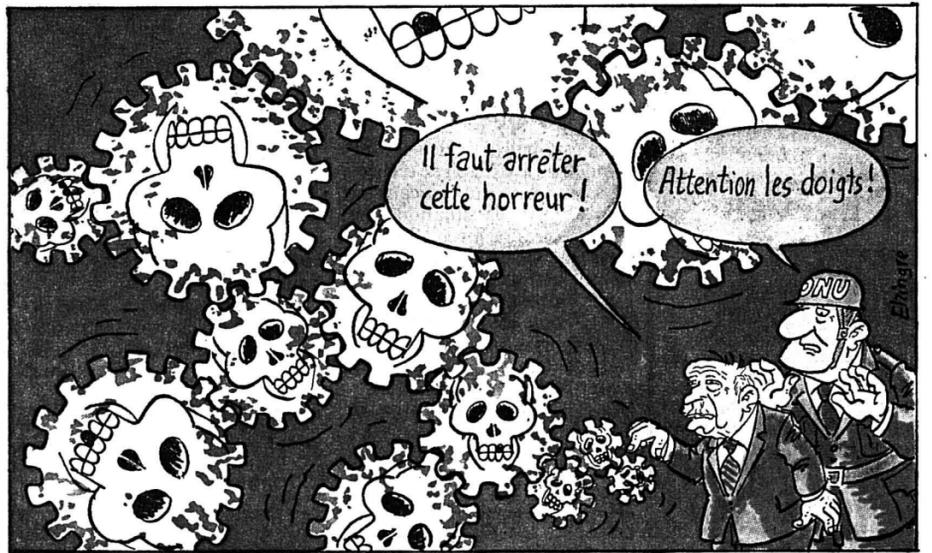
Les forces croates ont poursuivi hier leur offensive contre l'enclave serbe de la Krajina malgré le vote la veille par le Conseil de sécurité d'une résolution ordonnant leur retrait, a déclaré un porte-parole de l'ONU. Pour sa part, la France a décidé d'envoyer le porte-avions «Clemenceau» dans l'Adriatique après la mort de deux de ses Casques bleus en Croatie.

«L'armée croate poursuit ses tentatives en vue de s'emparer de nouvelles positions et d'infiltrer des forces à l'arrière du front actuel», a dit Shannon Boyd, porte-parole de la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU). Elle a ajouté que les irréguliers serbes basés à Knin, la «capitale» de la Kraji-

na, continuaient pour leur part de rassembler des renforts.

DISPOSITIF NAVAL FRANÇAIS

Après la mort de deux Casques bleus en Krajina, la France a décidé de mettre en place un dispositif naval dans l'Adriatique «pour parer à toute éventualité et pour assurer en particulier la sécurité des éléments français de la FORPRONU», a déclaré le porte-parole du ministère français des Affaires étrangères. Le ministre de la Défense Pierre Joxe avait annoncé dans la matinée l'envoi dans l'Adriatique du porte-aéronefs «Clemenceau» et d'une escorte navale. Il avait ajouté que «des moyens d'artillerie supplémentaires sont déjà en route» vers l'ex-Yougoslavie. Le porte-parole a précisé que le «Clemenceau» serait sous «commandement français» et croiserait «dans les eaux internationales». Il s'agit donc d'une opération française, mais qui se situe «toujours dans le cadre des dispositions arrêtées par l'ONU», a-t-il affirmé en rappo-



lant que les Britanniques ont pris une mesure comparable récemment en envoyant dans l'Adriatique le porte-aéronefs Ark Royal et sa flotille.

Le Conseil de sécurité avait condamné lundi les attaques menées par les forces croates contre les Serbes des zones placées sous protection de l'ONU en Croatie. Il avait exigé le retrait des unités croates et leur retour à leurs positions antérieures. Il demande aussi la restitution immédiate à l'ONU des armes lourdes que les forces serbes, par contre-coup, ont récupérées dans des entrepôts contrôlés par la FORPRONU.

FACE-À-FACE À GENÈVE

Espérant malgré tout que le calme reviendrait en Croatie, David Owen et Cyrus Vance, les coprésidents de la conférence de Genève, ont affiché leur détermination à poursuivre leurs efforts sur la Bosnie. Le président de Bosnie-Herzégovine Alija Izetbegovic et le chef des Serbes bosniaques Radovan Karadzic ont pour la première fois engagé à Genève des discussions face-à-face sur un règlement de paix.

David Owen a par ailleurs lancé un ferme avertissement contre toute velléité de levée de

l'embargo sur les ventes d'armes à l'ex-Yougoslavie. «Si vous levez l'embargo sur les armes, vous avez déjà eu un avant-goût de ce qui se passe avec la Croatie», a déclaré le médiateur européen en cas d'une éventuelle levée de l'embargo par le nouveau gouvernement américain.

Enfin, pour la première fois, l'armée de la République fédérale yougoslave (RFY, Serbie et Monténégro) a reconnu aider les Serbes de Bosnie. Elle s'est affirmée prête à voler au secours des Serbes de Croatie en allant éventuellement «jusqu'à Zagreb». (ats, afp, reuter)

Viols confirmés

De retour d'ex-Yougoslavie, la mission d'enquête de la Communauté européenne rapporte que les viols commis dans ce pays sont le fait des trois communautés. Elle souligne néanmoins que la majorité des victimes sont des femmes musulmanes. Ces violences résultent d'une volonté systématique d'humilier une communauté et donc de l'amener à fuir. Tout laisse croire que ces viols se poursuivent et qu'ils ont affectés près de 20.000 femmes. (ats)

Affrontements au Togo

Vive tension à Lomé

La tension restait vive hier à Lomé au lendemain de la manifestation de l'opposition réprimée dans le sang par les forces de l'ordre. Seize personnes au moins ont été tuées. La délégation franco-allemande arrivée au Togo pour une mission de conciliation a dû quitter la capitale par une route détournée.

De jeunes militants de l'opposition ont dressé des barrages dans les quartiers populaires de Lomé où étaient déployées les forces de l'ordre, ont constaté des journalistes sur place. Des pneus ont été enflammés.

En raison de ces barrages, le ministre de la Coopération Marcel Debarge et le secrétaire d'Etat allemand aux Affaires étrangères Helmut Schaeffer, arrivés deux jours auparavant pour jouer le rôle de médiateurs entre le président Gnassingbe Eyadema et l'opposition, ont dû emprunter une voie détournée pour gagner l'aéroport. a-t-on appris de source française à Lomé. Seize ou 17 personnes ont été tuées, a-t-on ajouté de

source française à Lomé en soulignant qu'il ne s'agissait que des victimes confirmées. Les manifestants, qui brandissaient des bougies et des banderoles blanches en signe de paix et de recueillement, s'étaient rassemblés aux alentours du Palais des Congrès pour soutenir la mission franco-allemande.

Selon le Ministère de l'intérieur, les incidents ont commencé lorsque le chauffeur d'un car de police a été tué par un coup de feu. Les manifestants se seraient ensuite jetés sur le car et les forces de l'ordre auraient tiré en l'air avant de tirer sur la foule.

L'opposition affirme pour sa part que le chauffeur du car a été tué par erreur par un policier qui nettoyait son arme, coup de feu qui a suscité la panique de la foule. Les forces de l'ordre auraient alors ouvert le feu sans sommation.

La délégation franco-allemande devait tenter de trouver une issue à la crise politique qui a paralysé le processus de transition démocratique. (ap)

OPINION

A toute vapeur...

Il faudrait libéraliser l'avortement et l'euthanasie des classes pauvres et couper les aides complémentaires à ceux qui n'ont que le minimum de l'AVS pour survivre. Qu'ils se débrouillent entre eux.

Et pour rétablir le marasme des finances de la santé, il suffirait de précipiter la mort de celles et ceux qui sont en fin de parcours, attendu que les coûts hospitaliers et frais de maladie des trois derniers mois de la vie dépassent ce que coûte un individu durant toute son existence.

On pourrait également supprimer la scolarité obligatoire après un premier échec, ça viderait les universités... et leurs experts pour les CFF.

Voilà les aberrantes conclusions auxquelles on arrive en poussant jusqu'à l'absurde le raisonnement du groupe de réflexion sur les CFF qui propose d'évacuer les lignes dont le trafic ne couvre pas les coûts marginaux. Le rapport est en allemand uniquement, ja wohl. Il a été distribué par-dessus la tête des autorités cantonales concernées.

On se calme. Passé la première montée d'adrénaline, cette conclusion du rapport intermédiaire du Groupe de réflexion est pleine de bon sens. En effet, on ne peut pas longtemps encore laisser les CFF s'enfoncer dans le gouffre d'un endettement qui atteint 13 milliards de francs, dont les frais financiers s'élèvent à plus de 500 millions par année!

Mais alors ce bon sens doit être étendu à

l'ensemble des services communs, à toute vapeur, à commencer par une participation équitable aux frais de défense nationale en fonction de ce que l'on veut défendre!

Pourquoi des régions excentriques comme la chaîne jurassienne qui ne méritent plus d'être desservies par un service public, devraient-elles participer au même titre que les autres à la défense des richesses du Plateau?

Alors, il faut que la Confédération soit conséquente dans sa politique générale et celle de ses régions fédérales, en réduisant proportionnellement la part des régions excentrées à la défense nationale.

Si les calculs sont bien faits, plus d'inquiétude pour les CFF: avec ce qui lui reviendrait de droit sur les dépenses militaires, le canton de Neuchâtel, pour ne citer qu'un exemple, pourrait facilement racheter et privatiser ses lignes régionales.

Pour ce qui est des coûts d'exploitation, pas de problème: les wagons des pays de l'Est sont dix fois moins chers qu'ici. De toute manière, sur ces lignes, on finit déjà d'user les rebuts des CFF.

C'est vrai, ça: quelle est la nécessité de rouler dans des voitures de plus en plus luxueuses? Qui a exigé tant de confort sur les grandes lignes du Plateau? Nous autres Jurassiens nous démontrons que l'on peut s'accommoder d'un matériel roulant d'une simplicité grinçante...

Gil BAILLOD

Israël: affaire des expulsés palestiniens

Boutros-Ghali reste ferme

Le secrétaire général des Nations Unies M. Boutros Boutros-Ghali a recommandé hier dans un rapport que «toutes les mesures nécessaires» soient prises pour imposer le retour des 400 Palestiniens bannis. Israël regrette l'attitude du secrétaire général qu'il considère, a déclaré le représentant israélien à l'ONU Gad Yaacobi «comme partielle et totalement sortie du contexte».

Selon la radio israélienne, M. Boutros-Ghali a également demandé que le Conseil de sécurité crée un nouveau mécanisme pour observer la situation dans les territoires occupés afin d'assurer que les droits des Palestiniens soient respectés.

Le secrétaire général de l'ONU note dans son rapport que le refus israélien de rapatrier immédiatement les Palestiniens proscrits, comme l'exige la résolution 799, «défie l'autorité du Conseil de sécurité» et constitue «la dernière d'une série récente de violations par Israël» de



Le secrétaire général des Nations Unies

Boutros-Ghali se bat pour le retour des 400 Palestiniens expulsés des territoires occupés par Israël. (ASL-a)

conventions internationales sur les droits de l'homme.

Le premier ministre israélien Yitzhak Rabin a vivement critiqué hier le rapport du secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali sur l'affaire des expulsés palestiniens, estimant qu'il «se voile totalement la face devant le terrorisme musulman extrémiste».

«Ce rapport ne tient aucun compte de l'objectif du terrorisme qui est d'amener à la fin du processus de paix, c'est un exemple de la politique de deux poids deux mesures», a ajouté M. Rabin. «Le Conseil de sécurité de l'ONU présente une exigence presque sans précédent d'agir contre Israël», a ajouté le premier ministre.

«D'un côté, on exige que nous poursuivions, malgré le terrorisme, les négociations de paix, ce que nous sommes disposés à faire, et de l'autre, on présente les mesures nécessaires pour éliminer le terrorisme et les éléments les plus extrémistes comme un obstacle à la paix», a poursuivi le premier ministre.

(ats)

Angola: pourparlers de paix

L'UNITA négocie

L'Union pour l'indépendance totale de l'Angola et le gouvernement angolais ont accepté d'entamer des négociations de paix aujourd'hui à Addis Abeba, a annoncé mardi un porte-parole des Nations Unies. Le chef de l'UNITA Jonas Savimbi et le président angolais Jose Eduardo dos Santos ont accepté de dépêcher dans la capitale éthiopienne des représentants militaires et politiques pour trois jours d'entretiens.

«Nous attendons avec impatience de pouvoir traiter diplomatiquement les problèmes qui minent notre pays», a déclaré à Lisbonne à l'Associated Press le

porte-parole de l'UNITA Luis Antunes.

Après la progression des troupes rebelles en direction de la capitale pendant le week-end, le gouvernement était revenu sur une précédente décision et avait accepté de discuter des griefs politiques de l'UNITA lors de la première séance de pourparlers.

M. Dos Santos a par ailleurs accusé l'Afrique du Sud et le Zaïre de soutenir l'UNITA et a demandé que le Conseil de sécurité des Nations Unies se réunisse de toute urgence afin de faire face aux attaques qui «menacent la paix et la stabilité en

Afrique australe et centrale». L'Afrique du Sud et le Zaïre ont démenti que leurs forces étaient présentes en Angola.

Par ailleurs, à Washington, des responsables du département d'Etat américain ont déclaré que les Etats-Unis envisageaient, pour la première fois, de reconnaître le gouvernement de Luanda. La question sera examinée dans le courant de la semaine au cours d'une visite du ministre angolais des Affaires étrangères Vanacio da Moura. «La question de la reconnaissance est examinée sérieusement», a déclaré un responsable. (ap)

Budget américain: Clinton n'est pas sorti d'affaires

Déficit record en décembre

Les Etats-Unis ont accusé un déficit budgétaire record de 38,9 milliards de dollars en décembre, contre 2,5 milliards un an auparavant, a annoncé hier le département du Trésor.

Les recettes se sont élevées à 113,8 milliards et les dépenses à 152,7 milliards pendant le mois de référence. Les intérêts payés

par le gouvernement fédéral sur la dette publique ont totalisé 51,7 milliards de dollars en décembre et 92,2 milliards depuis le début de l'exercice budgétaire commencé le 1er octobre dernier.

D'autre part, l'administration Clinton envisage un plan de relance économique portant sur de nouvelles réductions fiscales et

des dépenses d'un montant de 15 à 20 milliards de dollars (entre 22 et 30 milliards de francs). Ce montant reste faible dans le contexte de l'économie américaine, a reconnu hier, le nouveau secrétaire au Travail, Robert Reich. La décision finale sera prise au dernier moment afin de pouvoir évaluer les derniers chiffres de l'économie. (ats)

Traité de désarmement américano-russe

Moscou freine

La Russie n'ira pas plus loin que START II dans le processus de désarmement, Moscou étant arrivée «à la limite» dans ce domaine, a affirmé le ministre russe des Affaires étrangères Andreï Kozyrev dans un rapport, déposé hier devant la commission des affaires étrangères du Parlement russe.

M. Kozyrev estime en outre que «le calendrier du désarmement est pratiquement épuisé». «Nous n'avons aucune intention d'entrer dans la course au désarmement», ajoute-t-il dans ce rapport.

Le ministre appelle de plus les députés à ratifier rapidement le traité START II, signé le 3 janvier à Moscou et qui réduit des deux tiers les arsenaux nucléaires stratégiques des Etats-Unis et de l'ex-URSS. Selon le chef de la diplomatie russe, il serait «très utile d'organiser des débats communs sur START II entre les parlementaires russes et américains».

Une des questions les plus difficiles concernant les traités START réside dans la position ukrainienne dans le domaine des forces nucléaires. (ats)

Etats-Unis

Noire dérive

Un cargo sans équipage dont le réservoir du moteur contenait 1,43 million de litres de carburant dérivait hier au large des côtes de Caroline du Nord, où une tempête était annoncée pour la nuit. Le «Lyra» avait rompu son amarre avec son remorqueur vers 7 h et, en fin de journée, il se trouvait environ 90 km au nord-est du Cap Fear. Les autorités, qui tentaient de le rattraper, craignaient qu'il se fracasse sur la pointe sud-est de la Caroline du Nord durant la nuit. Elles se disaient «préoccupées» par le risque d'une marée noire. (ap)

ONU et Irak

Permanence?

Le président de la Commission de l'ONU chargée du démantèlement des armes irakiennes de destruction massive, Rolf Ekeus, envisage d'élargir le rôle des experts des Nations Unies avec la création d'une base de contrôle permanente en Irak.

Nous allons ajouter «une nouvelle dimension aux inspections de l'ONU», a dit M. Ekeus lundi soir. Pour l'instant, les équipes d'inspecteurs sont basées à Manama (Barhein), quartier régional de l'ONU dans le Golfe.

D'autre part, les membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont décidé lundi soir de reconduire l'embargo commercial et militaire décrété contre l'Irak sans tenir compte des récents gestes d'apaisement en provenance de Bagdad.

Selon l'ambassadeur chinois Li Daoyu, le Conseil de sécurité a estimé que les autorités irakiennes ne respectaient pas le cessez-le-feu imposé après la Guerre du Golfe.

Le diplomate chinois n'a pas précisé si certains membres du Conseil s'étaient ou non prononcés en faveur d'un assouplissement des sanctions responsables d'une pénurie de denrées alimentaires et de médicaments en Irak.

Tous les 60 jours, les membres du Conseil de sécurité organisent des consultations pour déterminer s'il convient de revoir les sanctions imposées à l'Irak depuis août 1990. (ap)

Lèse-majesté!

Le gouvernement cambodgien a infligé une semaine d'interdiction de vol à la compagnie aérienne Cambodian international airlines (CIA).



Un de ses appareils, mal garé sur le tarmac, avait imposé un

Cambodge

Les conditions des Khmers rouges

Les Khmers rouges ont fait savoir hier qu'ils participeraient à l'élection présidentielle au Cambodge à condition que le vainqueur ait une autorité pleine et entière sur les quatre factions.

Les Khmers rouges subordonnent leur participation à un engagement par écrit des quatre factions, de la force de l'ONU, des cinq membres permanents du conseil de sécurité, et des co-signataires des accords de paix sur le Cambodge, sur les pouvoirs du président. Ceci de telle sorte que ce dernier soit alors en mesure de prendre les dispositions nécessaires pour permettre aux Khmers rouges de participer aux élections générales, en remplissant leurs conditions.

Ces conditions sont le départ des soldats vietnamiens qui selon les Khmers rouges seraient restés au Cambodge après leur retrait officiel en 1989, une réduction des pouvoirs du gouvernement de Phnom Penh, et l'établissement d'un climat politique propice à l'élection d'une assemblée constituante. Le président devrait notamment annuler certains accords passés avec le Vietnam et récupérer le territoire pris par le Vietnam depuis son entrée au Cambodge.

Les représentants des quatre factions et de l'ONU devraient se rencontrer demain à Pékin, où le prince Norodom Sihanouk est toujours en convalescence, afin de discuter des pouvoirs du nouveau président et du calendrier électoral.

Le dernier délai pour l'inscription des partis en vue des élections générales est aujourd'hui. En date d'hier à midi, 22 partis s'étaient fait inscrire, les Khmers rouges ne figurant pas parmi eux. (ap)

Afrique du Sud Enseignement sans apartheid

Le ministre sud-africain de l'Education nationale Piet Marais s'est prononcé dans un rapport publié hier en faveur de la mise en place d'un Département de l'éducation unique pour toutes les races. «La race ne doit pas figurer (...) dans le système d'éducation futur de l'Afrique du Sud», déclare le rapport, qui ne donne pas de date pour l'entrée en vigueur de cette nouvelle mesure.

Dans le cadre de sa politique de réformes, le président Frederik de Klerk avait autorisé, à partir de 1991, les écoles publiques blanches à accepter des élèves noirs. Mais seul un petit nombre de places avait été réservé aux écoliers noirs. En outre, le gouvernement avait maintenu quatre ministères de l'Education séparés pour les différentes races: Noirs, Blancs, Indiens et métis. (ap)

27.1.1865 - Reconnaissance de l'indépendance du Pérou par un traité signé par l'Espagne.

27.1.1914 - Soulèvement à Haïti, démission du président Oreste et débarquement américain.

27.1.1964 - La France renoue diplomatiquement avec Pékin.

BRÈVES

OPEP

Réduction des prix?

Le président de l'OPEP M. Alirio Parra (Vénézuéla) a proposé hier que l'abaissement du plafond de production du cartel pétrolier entre en vigueur le 1er mars au lieu du 1er avril. M. Parra proposerait que le plafond de production passe de 24,582 millions de barils à 24 millions.

Bill Clinton

L'état de l'Union en février

Le président Bill Clinton prononcera devant le Congrès son premier discours sur l'état de l'Union le 17 février, a annoncé hier le président de la Chambre des représentants Thomas Foley. M. Clinton avait déclaré auparavant qu'il donnerait à l'occasion de ce discours les grandes lignes de son programme économique.

Pétrolier échoué à Sumatra

L'incendie à bord du super-pétrolier danois Maersk Navigator, en feu depuis près d'une semaine dans le golfe du Bengale, a été éteint, ont annoncé hier dans un communiqué les propriétaires du navire, A. P. Moller. Le feu, qui avait été confiné à un des réservoirs du super-pétrolier qui transportait 200.000 tonnes de brut léger, a été éteint vers 6 h 30 suisses.

Dan Quayle

Des mémoires...

L'ancien vice-président Dan Quayle a décroché un contrat d'au moins un million de dollars (1,3 millions de francs) pour écrire ses mémoires, a rapporté hier le «Washington Post». Le contrat a été conclu avec les éditions Harper Collins. Le livre commencera par le récit de la sélection de Dan Quayle pour figurer sur le «ticket républicain» au côté de George Bush en 1988.

Afghanistan

Nouveaux combats

Le gouvernement afghan a annoncé hier avoir lancé une nouvelle offensive au sud de Kaboul contre le mouvement fondamentaliste Hezb-i-Islami, qui a tiré plus de cent roquettes sur la capitale. Selon Radio-Kaboul, six personnes ont été tuées et des dizaines d'autres blessées par les tirs du Hezb-i-Islami.

**NOUVELLE
ADRESSE !**



**NEW
SEXYLAND**

Rue de l'Etoile 1
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 10 30

**Pour mieux
vous servir 190 m²**

- **Cassettes vidéo XXX**
Vente et location, 500 titres !
- **Cuir et latex**
Mode et accessoires
- **Gadgets X**
- **Magazines**
pour public averti !
- **Prix imbattables -
Discretion assurée**

Interdit aux moins de 18 ans

132-12660

GASTRONOMIE

Restaurant

Le Mocambo

Avenue Léopold-Robert 79
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 30 30

Nous vous proposons parmi notre
carte:

- Pizzas fraîches
- Entrecôtes et steaks sur ardoise
- Filets de perches
- Filets de soles - scampis
- Crevettes géantes
- Tous les jours **DEUX MENUS**
- Personnel sympathique dans un cadre
rénové et lumineux.
- Ouvert tous les jours

132-506014

DIVERS

PRÊTS PERSONNELS

Mensualités attractives

HYPOTHÈQUES (SUISSE):

TAUX : 7% fixe 3-4 ans

HYPOTHÈQUES (FRANCE):

TAUX : 7,5% à 8%

AB FINANCES Tél. 022/738 30 42

18-2524/4x4

DEMAIN

10%

dans les
DROGUERIES

(articles réglementés et nets
exceptés)

132-12394

AUTOS - MOTOS - VELOS

*Nous construisons
notre réputation...
... sur la qualité de
nos occasions*

PEUGEOT 405 SRI «Suisse»

1991, 46 100 km, siège cuir chauffant,
radio, verrouillage central, vitres électri-
ques, 4 roues d'hiver, Fr. 17 000.-

**HONDA PRELUDE 2.0i-16 4WS/
140 ch/1990, 85 900 km, ABS, toit
ouvrant, servo-direction, bleu madison,
radio K7, pneus neige + été, Fr. 17 900.-**

OPEL VECTRA GL 2.0i 4x4 115 ch/1989
blanche, 74 300 km, servo-dir., verrouillage
central, radio K7, pneus neige + été,
Fr. 15 200.-

HONDA CIVIC «Joker» 1.5i-16/90 ch
1990, 47 150 km, blanche, radio,
Fr. 11 300.-

Toutes ces voitures sont garanties !

Garage des Eplatures
Jean-Denis HAAG S.A.

La Chaux-de-Fonds,
Tél. 039/26 04 55 ou 077/37 27 89
ou 039/26 54 03

470-547



Action

LA PROMOTION-FRAÎCHEUR du 27.1 au 30.1

Tulipes

5.-

Le bouquet de 10



Action

LA SUPER-PROMOTION JUSQU'À ÉPUÏSEMENT DU STOCK!

Thon rosé Fancy A
Emballage de
4 boîtes de 200 g

800 g (Eg. = 620 g)



350
(100 g = 56,5)

~~4.80~~

Action

LA PROMOTION-FRAÎCHEUR du 27.1 au 30.1

Endives
de Belgique



180

En sachet de 500 g

(100 g = 36)

LA QUALITÉ EN ACTION



Action

du 27.1 bis 30.1

Cake tyrolien

340 g

~~3.70~~

3.-

(100 g = 88,2)

Cake financier

330 g

~~3.-~~

2.30

(100 g = 69,7)



Action

JUSQU'À ÉPUÏSEMENT DU STOCK!

Yogourts

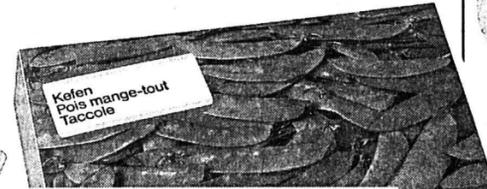
Emballage de 6 x 180 g

1080 g

~~4.50~~

3.50

(100 g = 32,4)



Action

du 27.1 au 2.2

Pois mange-tout surgelés

350 g

~~3.40~~

2.70

(100 g = 77,1)



Action

du 27.1 au 2.2

Jus de fruits et nectars

«Del Monte»

-50 de moins

Exemple: Nectar d'orange

1 litre

~~1.70~~

1.20

(+ dépôt = 50)



Action

du 27.1 bis 9.2

Tous les produits de lessive en poudre

TOTAL 30°-95° 3.- de moins

TOTAL liquide, produit de lessive complet,

3 kg 30°-60° 2.- de moins

Produit de lessive complet, liquide,

en sac de recharge de 2 kg

1.- de moins

Exemple: TOTAL, produit de lessive

complet, 30°-95°, en sac

de recharge de 5 kg

~~13.50~~

(1 kg 2.10)



Action

MULTIPACK du 27.1 au 9.2

Tous les produits pour la douche

-50 de moins

Exemple: sachet de recharge

Douche-fit Blue Lagoon, 600 ml

A partir de 2 produits

~~4.60~~

4.10

(100 ml = 68,3)

Action

MULTIPACK du 27.1 au 2.2

Tous les potages en sachet

-30 de moins

Exemple: Potage printanier

60 g

A partir de 2 sachets au choix

~~1.20~~

0.90

(100 g 1.50)

du 27.1 au 2.2

Œufs suisses classe A

La boîte de 6

2.40 au lieu de 2.90

Toutes les sortes de «Cantadour»

Fromage frais de France

125 g

2.50 au lieu de 3.10

(100 g 2.-)

du 27.1 au 30.1

Avocats

La pièce

1.10

MULTIPACK du 27.1 au 9.2

Serviettes et protège-slip MOLFINA

-30 de moins

Exemple: Serviettes ouatées

12 pièces

A partir de 2 paquets

~~2.40~~

2.10

Action

25.1 au 30.1

Rôti de porc

cuisé

le kg

~~16.-~~

12.-

le kg

~~19.-~~

15.-

le kg

Azalée (rhododendron)

diamètre 22-25 cm

variétés : Scherrer, Kint,

Sima

le pot

6.50

Action

25.1 au 30.1

Jambon " Malbuner "

cru, fumé, sans couenne

coupé en tranches

sur barquettes de

70 et 110 g le kg

~~44.-~~

37.-

MIGROS

28-92

Les Tchèques ont un président, les Slovaques attendent un second tour

Havel acclamé

L'ancien président tchécoslovaque Vaclav Havel (56 ans) a été élu mardi président de la République tchèque, nouvel Etat indépendant issu le 1er janvier de la division de la Tchécoslovaquie. En revanche, à Bratislava, un second tour sera nécessaire aujourd'hui pour désigner le président slovaque.

Vaclav Havel a recueilli dans cette élection à bulletin secret par le Parlement de Prague 109 voix, soit huit de plus que la majorité absolue requise de 101 voix, selon un décompte officiel annoncé par la commission électorale du Parlement. Son mandat est de cinq ans, un an de plus que la législature qui a débuté après les élections de juin dernier. M. Havel prendra ses nouvelles fonctions mardi 2 février après la cérémonie d'investiture au Château de Prague.

PREMIER PRÉSIDENT TCHÈQUE

Prévenu par le président du Parlement tchèque Milan Uhde, Vaclav Havel est arrivé sous les acclamations des députés. Félicité par le premier ministre Vaclav Klaus, M. Havel, visiblement ému, a ensuite fait un court discours pour remercier les députés de la confiance qu'ils lui ont témoignée en élisant le premier président tchèque. «Je suis prêt sans réserve à prêter et à respecter le serment prévu par la Constitution tchèque», a-t-il ajouté.

Les deux autres candidats présentés par des partis d'opposition, la député communiste Marie Stiborova et le chef du Parti républicain Miroslav Sladek (SPR-RSC, extrême droite), ont obtenu respectivement 49 et 14 voix. 22 des 200 députés vo-



Vaclav Havel est extrêmement populaire à Prague. Une femme à l'écoute attentive des résultats de l'ancien président tchécoslovaque. (AP-Keystone)

tants se sont abstenus et 6 bulletins ont été nuls.

La candidature de l'ancien dissident venu au pouvoir après la «révolution de velours» de novembre 1989 avait été présentée par la coalition de droite au pouvoir dirigée par Vaclav Klaus, dont les quatre partis totalisent 105 voix. Elle était soutenue par les sociaux-démocrates qui disposent de 16 sièges.

M. Havel avait démissionné en juillet de ses fonctions de président de la République tchécoslovaque qu'il détenait depuis le 29 décembre 1989 à la suite de l'opposition des Slovaques à sa réélection. L'élection a été retardée de plus de quatre heures à la suite de l'obstruction des députés de l'extrême-droite qui se sont relayés à la tribune pour s'en prendre violemment à Ha-

vel, tenant des propos insultants et diffamatoires à son égard, et d'une fausse alerte à la bombe, provoquée par un citoyen tchèque «outré par les manœuvres et les diffamations de l'extrême-droite».

Le ministre de l'Education Petr Pitha a qualifié ces méthodes de «fascistes», tandis que le ministre de l'Intérieur Jan Ruml a estimé qu'elles étaient «dignes des pratiques de la Stb», la police secrète du régime communiste.

SECOND TOUR EN SLOVAQUIE

En Slovaquie, aucun des quatre candidats à l'élection présidentielle n'a été élu mardi. Le premier ministre Vladimir Meciar a essayé son premier échec politique depuis la division du pays.

Son candidat à la présidence, Roman Kovac, vice-premier ministre et ancien président de la Confédération des syndicats tchécoslovaque, n'a même pas réussi à faire le plein des voix de son parti (HZDS).

M. Kovac a obtenu 69 voix sur 147 députés votants et risque d'essuyer un échec décisif dans le deuxième tour aujourd'hui, l'éliminant de la course présidentielle, selon plusieurs dirigeants politiques slovaques. Son rival dans ce deuxième tour sera Milan Ftacnik, un jeune député et mathématicien de 36 ans présenté par la gauche démocratique (SDL, ex-communiste), la deuxième force politique en Slovaquie, qui a obtenu 30 voix. Les deux autres candidats chrétien-démocrate et nationaliste ont été éliminés. (ats)

27 janvier 1832 -
De son vrai nom Charles Lutwidge Dogdson, Lewis Carroll (1832 - 1898) naît à Daresbury. Ecrivain célèbre, il fut d'abord un mathématicien et logicien de talent. Il écrivit un «Traité élémentaire des déterminants» et «Euclide et ses rivaux modernes». Une petite fille, Alice Liddel, lui demanda de lui écrire une histoire. Ce fut «Alice au pays des merveilles» et son triomphe. Carroll lui donna une suite, «De l'autre côté du miroir». Il s'intéressa aussi à la photo.

BRÈVES

Traitement du cancer Vaccin anglais?

Des chercheurs britanniques ont annoncé hier la mise au point d'un vaccin expérimental contre certains cancers. Le vaccin va être testé d'ici la fin de l'année sur un nombre restreint de personnes. Un des chercheurs, le Dr Mike Mackett, a expliqué que le nouveau vaccin est destiné à lutter contre le virus d'Epstein-Barr, lié à deux formes de cancers très répandues: le cancer des fosses nasales et le cancer des glandes lymphatiques.

Porsche

Triste bilan

Le constructeur de voitures de sports allemand Porsche a prêté hier que ses pertes allaient doubler durant les six premiers mois de l'exercice 1992/93 par rapport à l'année précédente: les pertes devaient être de 120 millions de DM (100 millions de francs) au 31 janvier 1993.

Strasbourg

Suisse accusée

Une mère de 45 ans du canton d'Uri, dont la rente d'assurance-invalidité (AI) a été supprimée, reproche à la Suisse d'avoir violé la Convention européenne des droits de l'homme. L'affaire, qui a été examinée hier par la Cour européenne des droits de l'homme, remet notamment en cause l'absence d'audiences au Tribunal fédéral des assurances. Le jugement de la Cour est attendu pour cette année.

Nucléaire français

Vieillesse inquiétante

Les centrales nucléaires françaises vieillissent plus rapidement que prévu. Une série de contrôles effectués en 1992 ont révélé que les défauts de fissuration des couvercles de cuves de réacteurs dus à un vieillissement prématuré étaient plus importants que prévu.

Autriche

Macabre découverte

Cinq cadavres d'hommes ont été trouvés hier matin sur un parking de l'auto-route du Sud, près de Vienne, a annoncé la police autrichienne selon laquelle il pourrait s'agir d'étrangers d'origine asiatique. Les cadavres étaient légèrement vêtus et aucun signe extérieur de violence n'a été constaté, selon la police.

OTAN et pays de l'Est

Amis pour la paix

Les ambassadeurs des Etats membres de l'OTAN et leurs partenaires des pays ex-communistes ont étudié hier à Bruxelles l'éventualité de préparations communes pour des opérations de maintien de la paix, a annoncé l'OTAN. Cette séance de réflexion et d'échange d'idées, la première de ce type, sera suivie d'autres réunions du même genre dans les semaines à venir.

Elle s'est tenue en application de décisions de l'OTAN en décembre dernier et du programme de travail du Conseil de coopération nord-atlantique (COCO-NA, qui lie l'OTAN aux pays de l'ex-Pacte de Varsovie), a précisé

un porte-parole de l'OTAN. Les participants ont donné leur point de vue hier notamment sur la nécessité de lancer ces opérations avec une base légale, à savoir des décisions de l'ONU ou de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE).

Les pays de l'Est ont exprimé le souhait de bénéficier de l'expérience des pays occidentaux en matière de maintien de la paix.

En décembre dernier, la Hongrie et la Pologne avaient proposé à l'OTAN des bases militaires pouvant servir à la préparation en commun aux opérations de maintien de la paix. (ats)

Affaire de fichiers en France

Mauvais souvenirs

Vingt-cinq nouveaux fichiers datant de la Seconde Guerre mondiale, à connotation politique, religieuse, raciale ou philosophique, dont 13 de Juifs, ont été découverts dans les archives départementales en France, a-t-on appris par une note du Ministère de la culture.

Cette note, révélée hier par le quotidien «Libération», est le fruit d'une enquête menée, à la demande de la Commission nationale de l'informatique et libertés (CNIL), par la direction

des Archives nationales. Cette découverte fait suite à la mise à jour fin 1991 d'un fichier recensant les noms de quelque 149.000 Juifs résidant en région parisienne. Adressée le 3 août 1992 aux présidents de conseils généraux, cette note fait état de treize fichiers concernant des Juifs, de six fichiers d'internés administratifs (complétés par un fichier de membres du Parti communiste français), de quatre fichiers d'étrangers et de deux de francs-maçons. (ats)

Marées noires

L'Europe mobilisée

Alarmée par la multiplication des marées noires, la Communauté européenne a adopté hier un ambitieux programme d'action pour renforcer la sécurité des pétroliers et la protection de ses côtes. Au stade actuel, ce programme ne constitue cependant qu'un catalogue d'intentions. Les ministres de l'Environnement et des Transports des Douze se sont engagés à prôner des règles de navigation rigoureuse au sein de l'Organisation maritime internationale (OMI). Athènes, qui craint de devoir déclasser une partie de sa flotte vétustes, et Londres étaient réticents, mais ils se sont ralliés à la majorité sous la pression de leurs partenaires. (ats)

Putsch de Moscou

Procès enfin agendé

Le procès des dirigeants soviétiques accusés d'avoir monté la tentative de coup d'Etat d'août 1991 s'ouvrira le 14 avril, ont annoncé hier les agences de presses russes.

Douze hommes vont répondre de l'accusation de haute trahison et complot en vue de prendre le pouvoir, a annoncé le président du tribunal militaire, Anatoly Oukolov, cité par les agences Interfax et ITAR-Tass. A l'origine 15 hommes étaient impliqués dans la tentative de putsch. L'un d'eux, l'ancien ministre de l'Intérieur Boris Pougov, s'est suicidé après l'échec de l'entreprise. Le nom des deux autres n'est pas mentionné par les agences. (ap)

Lénine perd la face

A défaut de prendre de la valeur, le rouble est en passe de perdre quelque chose qui aujourd'hui ne paraît plus en avoir beaucoup dans un pays à l'inflation galopante: l'effigie de Lénine.



Les responsables russes ont décidé hier que les nouveaux billets de banque ne seront plus imprimés avec le profil du père de

la révolution soviétique, comme ce fut le cas pendant des décennies. Cette disposition qui touche les billets de 100, 200, 500, 1.000 et 5.000 roubles fait partie d'un plan d'ensemble destiné à revaloriser le rouble et à lutter contre les contrefaçons.

Les billets imprimés l'an passé portaient encore la marque du leader des bolchéviques pour une raison simple: les plaques d'impression avaient été commandées avant la chute du communisme. (ap)

EEE

Liechtenstein tard venu

La Principauté de Liechtenstein ne sera vraisemblablement pas prête à entrer dans l'espace économique européen (EEE) si le traité entre en vigueur comme prévu le 1er juillet prochain. Il serait plus réaliste de s'attendre à ce que l'entrée du Liechtenstein dans l'EEE soit retardée, a déclaré le prince Hans Adam II dans une interview parue dans le quotidien «Der Bund».

La Principauté et la Suisse recherchent en ce moment une solution sur les possibilités d'adapter l'accord douanier signé il y a 70 ans, de façon à permettre au Liechtenstein d'entrer dans l'EEE sans que la Suisse ne bénéficie des avantages de l'EEE «par la petite porte».

Selon le prince, la question devrait être clarifiée, si tout va bien, avant fin mars. La procédure de ratification n'entrera en scène qu'après. Dans la Principauté, le dossier peut être traité relativement rapidement par le Parlement avant d'être soumis au peuple. En Suisse en revanche, les choses sont plus compliquées et l'accord douanier doit être ratifié par les deux Chambres.

Vis-à-vis de ses partenaires de l'EEE, la Principauté souhaite pouvoir entrer dans l'espace aussitôt que les problèmes bilatéraux avec la Suisse seront résolus. (ap)

Traité de Maastricht

Vote danois en mai

Le nouveau gouvernement danois veut fixer le second référendum sur le Traité de Maastricht le 11 ou le 18 mai «afin de donner plus de temps au débat public», déclare le ministre des Affaires étrangères Niels Helveg Petersen dans une interview publiée hier par le quotidien Fyns Stiftstidende.

«Un référendum à la mi-mai tiendrait compte également du débat du Parlement britannique sur le oui ou le non au Traité de Maastricht», ajoute-t-il. (ap)

Adhésion à la CE

Les Douze sont prêts

La Commission européenne a constitué hier le groupe de fonctionnaires communautaires chargés de préparer et coordonner les négociations d'adhésion avec l'Autriche, la Suède et la Finlande. Le patron de cet état-major est le Danois Steffen Smidt, actuellement directeur général de l'emploi et des affaires sociales de la Commission, a annoncé l'exécutif des Douze.

Le noyau de cette «task force» sera constitué d'une vingtaine de fonctionnaires, représentant tous les services de la Commission concernés par l'élargissement. Ils ont pour tâche de préparer les négociations dans les 29 domaines à couvrir.

La «task force élargissement» est placée sous l'autorité politique du commissaire européen aux relations extérieures, le Néerlandais Hans van den Broek. Mais si la Commission effectue tout le travail de préparation, les négociations seront dirigées par la présidence du Conseil de la CE, assurée actuellement par le Danemark. Les négociations d'adhésion avec l'Autriche, la Suède et la Finlande s'ouvrent officiellement le 1er février. Les candidats espèrent être membres de la CE en 1995. (ats)

EN 1993, OFFREZ-VOUS VOS PLUS BELLES VACANCES. PAR EXEMPLE, AVEC L'ARGENT ÉPARGNÉ EN ACHETANT VOTRE OPEL VECTRA MOINS CHÈRE QUE PRÉVU.



Pour en savoir plus, passez donc voir votre distributeur Opel.

Look at Opel now!
OPEL

IMMOBILIER

A louer dès le 1er avril 1993 à la rue du Locle 38 à La Chaux-de-Fonds

appartement de 2 pièces

au 3e étage.
Loyer: Fr. 550.- + Fr. 89.50 de charges.
Pour visiter: Mme Miranda (concièrge),
☎ 039/26 46 06.

Pour renseignement et location:
DEVO Société Immobilière et de
Gérances SA, Seidenweg 17,
3000 Berne 9, ☎ 039/24 34 61.

5-1622

EXAFID SA

A louer à La Chaux-de-Fonds Jaquet-Droz

appartements de 2½ et 3½ pièces
entièrement transformés à neuf,
tout confort

LOCAUX COMMERCIAUX
de 175 m²

NEUCHÂTEL - Puits-Godet 22
Tél. 038/25 46 42

DIVERS



Préparez-vous pour l'été. Retrouvez votre ligne



Vous savez qu'il est souvent difficile de perdre le poids pris pendant l'hiver sans le reprendre après coup: de plus l'été approche et votre reflet dans le miroir vous déçoit: mais... En fait, il existe une solution à votre problème: la méthode Trimlines.

Il s'agit d'un régime alimentaire basé sur une nourriture saine et équilibrée. Ce programme personnalisé comprend 3 phases: amaigrissement (≈ 1 kg/semaine), stabilisation et maintien.

Grâce à Trimlines vous retrouverez votre ligne et votre bien-être.

Renseignements sans engagement et analyse de graisse GRATUITE:
Trimlines, Patricia Zahnd, rue de la Serre 11 bis (chez Espace Dany Flore).
2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 04 30

132-12867

COURS D'INFORMATIQUE

MAINTENANT, NOUVELLE SALLE EQUIPEE DE PC 486

L'INFORMATIQUE DE BASE

- INTRODUCTION A L'INFORMATIQUE
- INTRODUCTION A L'UTILISATION
- INTRODUCTION A MICROSOFT WINDOWS
- INTRODUCTION A LA PROGRAMMATION
- SYSTEME D'EXPLOITATION DOS

L'OUTIL INFORMATIQUE

- TRAITEMENT DE TEXTE : WORD 5 ET 5.5
- TRAITEMENT DE TEXTE : WORD sous Windows
- TRAITEMENT DE TEXTE : FRAMEWORK III
- TRAITEMENT DE TEXTE : WORDPERFECT
- COMPTABILITE SUR ORDINATEUR
- GESTION DE DONNEES : DBASE
- LOGICIEL INTEGRE : FRAMEWORK III
- LOGICIEL INTEGRE : LOTUS 123
- TABLEUR / GRAPHIQUE : Excel

DESKTOP PUBLISHING

- INTRODUCTION AU DESKTOP PUBLISHING
- DAO (dessin assisté) avec COREL DRAW
- DESKTOP PUBLISHING avec PAGEMAKER

LA PROGRAMMATION

- PROGRAMMATION PASCAL
- PROGRAMMATION BASIC
- PROGRAMMATION ORIENTEE OBJETS

AUTRES COURS

- COURS INDIVIDUALISES DE PERFECTIONNEMENT
- ATELIER D'INFORMATIQUE
- INFORMATIQUE POUR ENFANTS (8-12 ans)
- INFORMATIQUE POUR LES JEUNES dès 12 ans
- CERTIFICAT DE TRAITEMENT DE TEXTE
- COMPTABILITE SUR ORDINATEUR
- COMPTABILITE ANALYTIQUE
- COURS SUR MESURE pour entreprises et collectivités



Renseignements et inscriptions à notre secrétariat:

RUE JAQUET-DROZ 12 039/ 23 69 44
LA CHAUX-DE-FONDS VIDEOTEX: 4003#

28-92

SPECTACLES - LOISIRS

Le mot mystère

Définition: qui jouit d'une grande réputation, un mot de 7 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution page 7

E	E	U	N	E	R	G	E	D	E	T	E	L	O	B
P	V	I	V	A	N	T	R	P	A	T	A	T	E	C
R	E	I	R	A	V	U	T	L	T	E	N	R	O	C
O	R	T	R	E	O	E	E	R	E	F	F	A	G	E
P	E	E	D	G	N	R	N	P	E	F	F	E	T	N
R	R	R	P	N	P	A	E	F	U	O	R	A	I	N
E	A	A	E	A	E	F	F	O	R	T	G	A	I	F
G	V	B	D	D	C	L	G	F	I	E	R	A	N	U
E	I	A	A	I	U	T	A	L	E	G	M	I	A	I
L	N	C	R	V	Y	C	E	E	O	E	N	E	D	R
E	E	L	E	G	E	E	T	U	D	E	S	S	D	E
E	D	E	I	T	R	T	R	I	V	I	A	L	E	E
B	R	R	T	S	E	D	T	P	O	U	T	R	E	R
C	R	E	P	U	E	E	E	E	V	N	S	E	R	G
R	E	M	L	I	F	R	R	E	L	U	E	M	R	A

- | | | | |
|------------------|------------------|-----------------|-----------------|
| A Agréer | Enliser | Grain | Privé |
| B Bâcler | Etage | Grave | Propre |
| Bavette | Etoffe | Grenue | Putride |
| Benne | Etude | Grès | R Raviné |
| Bolet | F Facette | Grive | Réduction |
| C Cabaret | Fenêtre | L Litre | Remède |
| Cornet | Fétide | Luette | S Sauvé |
| Crépie | Filmer | M Meuler | T Tante |
| D Demain | Fuire | O Oiseau | Tiède |
| E Ecuier | G Gaffer | P Pacte | Trivial |
| Editer | Garde | Padane | V Varier |
| Effaner | Gouffre | Patate | Venin |
| Effet | Gourd | Poutre | Vidange |
| Effluve | Gourd | Prélat | Vivant |
| Effort | | | |



À VENDRE

A La Chaux-de-Fonds, rue Numa-Droz

petit immeuble locatif

comprenant local commercial;
4 appartements et garages.
Notice à disposition.
S'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87, ☎ 039/23 78 33
470-119

L'IMMOBILIER DEPUIS 100 ANS

À LOUER

A La Chaux-de-Fonds
Rue Fritz-Courvoisier 34f, cuisine
agencée, quartier tranquille,
proche du centre ville idéal pour
les enfants.

3½ PIÈCES

Fr. 1348.- + charges.
Disponible le 1.4.1993.

4½ PIÈCES

Dès Fr. 1430.- + charges.
Disponible tout de suite ou à
convenir.

28-486



Régie Immobilière
F. Bernasconi & Cie
2003 Neuchâtel
Clos-de-Serrières 31
Tél. 038/31 90 31

IMMOBILIER

A vendre à La Chaux-de-Fonds:
LOCATIF, 20 appartements
Bon état. Rendement 8½ %
☎ 038/31 24 31

450-961

Dans tout le Valais, je vends
chalets neufs, dès 190000 fr.,
en revente dès 85000 fr., et des
appartements dès 67000 fr.

Demandez la liste au 027 22 63 21.

36-340/4x4

L'annonce, reflet vivant du marché

Hausse de l'essence, finances fédérales et compte routier

Otto Stich s'explique



Otto Stich, responsable des finances fédérales

Le conseiller fédéral a justifié hier la hausse du prix de l'essence.

(Keystone)

L'habitude s'installe: le Conseil fédéral défend plus activement ses projets avant les votations fédérales. L'an dernier avec le FMI, les transversales alpines et l'EEE, cette année avec la hausse du prix de l'essence. Otto Stich, patron des Finances, a fourni hier les éléments explicatifs qui justifient, selon lui, le supplément de 20 centimes par litre, soumis au peuple le 7 mars.

Berne
François NUSSBAUM

D'abord, l'état des finances fédérales. Le compte d'Etat 1992 bouclera avec un déficit dépassant les 3 milliards de francs (on avait budgété 1,3 milliard). Et le budget 93 prévoit un déficit du même ordre. Les dettes de la Confédération s'élevaient, fin 1991, à 45 milliards et pourraient atteindre 85 milliards fin 1996.

BONNE DIRECTION

Cette escalade de l'endettement oblige la Confédération à payer toujours davantage d'intérêts, ce qui grève d'autant le budget par des dépenses improductives (elles pourraient même dépasser les dépenses pour la formation et la recherche, actuellement de

3 milliards). Sans compter que ce déséquilibre favorise des hausses d'intérêt et de l'inflation.

Pour Otto Stich, bien sûr, une hausse de 20 centimes de la taxe sur l'essence se justifie déjà amplement pour ces raisons-là. La moitié de la récolte - 650 millions par an - irait dans la Caisse fédérale. Ce qui ne suffira d'ailleurs pas à équilibrer les prochains budgets mais consti-

tuera «un pas dans la bonne direction». Une taxation ultérieure des autres énergies (combustibles, gaz, électricité) sera donc inévitable.

30 FRANCS PAR MOIS

Mais cette hausse de l'essence est une mesure qui rapporte beaucoup sans assommer l'automobiliste moyen. Il débourse 25 à 30 francs de plus par mois, à moins qu'il décide de réduire un peu sa consommation.

Et ceux qui habitent en montagne? Otto Stich sort une statistique des transports: en moyenne, ils roulent moins que les pendulaires des grandes villes (14.000 contre 15.300 km par an).

Le second grand argument, c'est l'achèvement du réseau autoroutier. Car l'autre moitié de la hausse, de 650 millions également, va aux dépenses liées au trafic routier, comme l'exige la Constitution fédérale. Là aussi,

le patron des Finances produit quelques chiffres.

ENCORE 22 MILLIARDS

Il reste 20% du réseau à construire, dont les deux tiers en Suisse Romande. On peut y parvenir dans les dix ans à venir, moyennant une dépense d'environ 22 milliards (sans compter le renchérissement). Sans les 20 centimes demandés, le compte routier sera épuisé fin 1994, car les taxes sur l'essence ne couvrent plus les dépenses routières. Et la loi interdit à la Confédération d'approvisionner ce compte par d'autres recettes.

Si l'on veut inscrire aux budgets 1995-2002 une somme annuelle de 1,8 milliard pour les routes nationales, la hausse de la taxe est indispensable. Sans compter qu'elle redonnera un peu d'oxygène au secteur de la construction, durement touché par la récession. A plus long terme, il faut songer aux nouvelles transversales ferroviaires (500 millions par an dès 1997), en partie financées par le compte routier.

SURTAXE INCHANGÉE

D'un point de vue purement «automobiliste», il aurait suffi d'augmenter, non pas la taxe de base, mais la surtaxe sur l'essence puisque celle-ci est entièrement affectée aux routes. Mais Otto Stich estime avoir répondu à cet argument: si on n'assainit pas, en même temps, les finances fédérales, c'est l'économie tout entière qui subira les conséquences. F.N.

27 janvier 1945 -
On célèbre avec force discours et réceptions l'électrification de la ligne de chemin de fer à voie étroite Yverdon - Sainte-Croix. Un train officiel tracté par une motrice moderne emmène les invités reçus dans toutes les gares. Chants d'élèves à Essert et collation à Baulmes agrémentent le voyage.

BRÈVES

Recyclage du verre Suisse champions

La Suisse est toujours championne du recyclage du verre usagé. En 1992, 72% du verre d'emballage utilisé a été récupéré. Chaque habitant a déposé dans les conteneurs idoines 31 kilos, soit 1,6 kilo de plus que l'année précédente, a communiqué hier l'entreprise Vetro-Recycling SA. Depuis les débuts de la récupération du verre en 1973, le cap des 200.000 tonnes a été dépassé pour la première fois.

Affaires de Nestlé En hausse

Le géant mondial de l'industrie alimentaire Nestlé a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 54,5 milliards de francs en 1992, soit 7,9% de plus que l'année précédente. Le groupe a indiqué hier qu'il prévoit une continuation de la croissance de ses ventes, de son chiffre d'affaires et de son bénéfice cette année.

Exécutif de Berne Démission par dépôt

Le directeur des finances de la ville de Berne, Josef Bossart, se retire avec effet immédiat de l'exécutif communal. Le représentant du PDC n'a pas apprécié la manière dont il a été muté de la Direction des finances à celle de la santé et des œuvres sociales après sa défaite lors de l'élection du week-end dernier à la mairie. Son siège pourrait maintenant être repris par l'UDC.

Bâle Huile dans le Rhin

Un bateau-citernes hollandais a déversé de l'huile dans le Rhin dans la nuit de lundi à hier à Bâle. L'équipage a volontairement rejeté dans le fleuve des restes de différentes huiles, a indiqué Germain Della Bianca, directeur de l'Office de la protection des eaux de Bâle-Ville. C'est «une sale cochonnerie», a-t-il ajouté.

Gouvernement genevois Rebeaud candidat

Laurent Rebeaud sera le candidat écologiste au Conseil d'Etat genevois lors des élections de novembre prochain. Il a été désigné par 66 voix, contre 36 pour l'avocat et député Robert Cramer.

Disparition programmée pour fin 1994

Le Cartel du ciment se saborde

Le Cartel suisse du ciment sera dissous à la fin de 1994, ont indiqué hier la Commission suisse des cartels et E.G. Portland. A la même date, l'industrie du ciment organisera un nouveau système de transport favorisant le chemin de fer par le biais d'un écobonus. Les producteurs coordonneront mieux leurs besoins en transports ferroviaires et chargeront les transports routiers, trop bon marché par rapport au rail, d'une taxe volontaire payée par chaque usine de ciment.

Cette enquête a été la plus coûteuse dans l'histoire de la Commission des cartels. L'industrie

suisse du ciment s'est groupée en cartel en 1911, sous l'égide de la coopérative E.G. Portland, afin de se protéger de la concurrence européenne trop puissante. E.G. Portland vient d'accepter de dissoudre ce cartel.

Ce système de marché organisé a cependant permis de maintenir la part des transports ferroviaires au-dessus de 50% de toutes les livraisons de ciment, ce qui est unique au monde, selon E.G. Portland. Les producteurs suisses de ciment se sont prononcés pour le maintien de cette particularité. Ils ont donc élaboré un projet de nouveau système de transport en tenant compte des exigences du droit

de la concurrence dans la Communauté européenne. La fondation d'une «Société anonyme pour favoriser les transports par rail» permettra de mieux coordonner leurs besoins.

Des rabais pourront ainsi être obtenus auprès des compagnies ferroviaires, ce qui permettra d'équilibrer en partie les inconvénients financiers que présente le rail par rapport à la route.

Les producteurs de ciment ont aussi l'intention de charger les transports routiers d'une taxe volontaire. Cet écobonus sera utilisé pour rendre moins cher les transports par voie ferroviaire. (ap)

Amsterdam: Suisses et bourreaux d'enfants

Une horrible affaire!

C'est à la suite de renseignements fournis par la justice zurichoise que la police hollandaise a arrêté la semaine passée à Amsterdam un Zurichois de 38 ans, René O., et son amie âgée de 19 ans. Ce pervers (lire «L'Impartial» du 24 janvier), qui dirige deux sociétés d'informatique à Duebendorf (ZH), est soupçonné d'avoir enlevé, torturé et assassiné de jeunes enfants.

Le procureur zurichois Bruno Meier s'est rendu hier à Amsterdam. Il donnera des informations sur cette affaire ces prochains jours, a indiqué la police cantonale zurichoise.

La police hollandaise confirme uniquement l'arrestation de René O. était recherché pour des délits liés à la pornographie et à la possession d'armes à feu. La police et le Ministère de la justice se refusent à en dire plus, tant que l'enquête ne sera pas achevée.

Johann Plasmann, avocat hollandais du Zurichois, a qualifié de «substantiellement correctes» les affirmations d'un journal hollandais selon lesquelles René O. était recherché pour avoir enlevé, abusé sexuellement, torturé et assassiné des bébés et de jeunes enfants en Suisse et peut-être ailleurs.

«On lui reproche toute une série de délits, mais il ne reconnaît que la possession illégale d'armes à feu. Et on ne peut pas le poursuivre ici pour des délits commis en Suisse», a ajouté l'avocat hollandais.

René O. a aussi admis avoir rôdé en voiture plusieurs fois dans des villages hollandais en ayant avec lui une valise vide, des menottes et un bâillon.

Selon le quotidien d'Amsterdam «Het Parool», le Zurichois est en relation avec un gang qui va chercher des enfants dans les pays de l'Est en promettant qu'ils seront adoptés en Scandi-

navie. Or ces enfants sont vendus en Europe occidentale où ils sont l'objet de sévices sexuels, voire parfois assassinés. Tous jours selon, ce journal, la police a découvert, au domicile de René O. dans le quartier chaud d'Amsterdam, des vidéos montrant des enfants que l'on torture. La police aurait même saisi une cassette où l'on voit un bébé de huit mois victime de sévices sexuels et à qui on administre des chocs électriques. (ap)

La justice jurassienne reste muette

Selon un quotidien romand citant la presse batave, le Zurichois arrêté à Amsterdam et inculpé de trafic de mineurs «torturait des enfants dans son chalet de vacances retiré à Montmélon. Une perquisition des polices de Zurich et du Jura aurait permis de découvrir une salle de tortures».

Le juge Logos de Porrentruy confirme cette perquisition, faite sur commission rogatoire. Il refuse par contre de confirmer les autres allégations précitées. Les autorités de Montmélon n'ont jamais rien remarqué de suspect dans cette maison fort peu fréquentée par son propriétaire qui l'avait acquise il y a plusieurs années.

Il ne s'agit pas d'un chalet mais d'une imposante maison familiale, non pas retirée mais sise au centre du hameau. La présence d'enfants dans les parages n'a jamais été remarquée. (vg)

Constitution

L'agriculture revue

Jugeant le contre-projet que le Conseil fédéral oppose à deux initiatives populaires sur l'agriculture «trop sommaire», la commission ad hoc du Conseil des Etats a adopté un autre texte. Il faut en effet tenir compte de l'évolution récente: négociations du GATT et paiements directs. C'est pourquoi les commissaires ont approuvé un nouvel article de la Constitution selon lequel la Confédération doit faire en sorte que l'agriculture suisse, par une production respectueuse de l'environnement et soucieuse du marché, garantit l'approvisionnement de la population et entretien du paysage notamment. D'autre part, la Confédération pourra prendre des mesures pour promouvoir certaines exploitations paysannes. (ats)

Procès Bignasca

Treize mois requis

Le procureur Bruno Balestra a requis hier treize mois de réclusion sans sursis contre Giuliano Bignasca, président de la Ligue des Tessinois, devant le Tribunal correctionnel de Lugano. Comme lundi, Giuliano Bignasca a de nouveau été expulsé de l'audience hier. Avec son frère Attilio, député au Grand Conseil, et un de leurs employés, il répond depuis lundi d'infractions à la législation sur les assurances sociales. Le verdict pourrait tomber aujourd'hui. Les accusés sont soupçonnés d'avoir dissimulé des salaires pour quelque 2,8 millions de francs entre 1986 et 1991 et de s'être ainsi soustraits au versement de cotisations sociales. Cinq ex-employés de l'entreprise Bignasca, soutenus par des syndicats, avaient porté plainte. (ats)

Vélo Villiger

Terrible incendie

Un important incendie a en grande partie détruit hier après-midi la fabrique de cycles Villiger & Fils SA à Buttisholz (LU). Deux personnes, l'une brûlée, l'autre intoxiquée, ont dû être hospitalisées. Les dégâts se montent à plusieurs millions de francs. Les causes de ce sinistre sont encore inconnues. Une explosion s'est produite vers 15 h dans un atelier de peinture et le feu s'est rapidement étendu. Les 67 employés n'ont dû leur salut qu'à une promptue fuite. Ancien patron de la société, Kaspar Villiger avait cédé sa part de 50% dans l'entreprise à son frère Heinrich lors de son élection au Conseil fédéral en 1988. Le groupe Villiger a été fondé en 1888. Il a réalisé en 1991 un chiffre d'affaires de 146,3 millions de francs. (ats)



AGENCEMENT
cuisines salles de bain - armoires

village des artisans - bd des éplatures 46f
2300 la chaux-de-fonds
☎ 039/26 63 53

Heures d'ouverture:

lundi au vendredi: 9 à 12 h et 13 h 30 à 18 h 30
samedi matin: 9 à 13 h
samedi après-midi: sur rendez-vous

Ventes spéciales

sur cuisines, salles de bains et armoires d'exposition
Divers éléments de cuisines dès Fr. 50.-

Jusqu'à 50% de rabais

du 11 au 30 janvier 1993

PLAN
DEVIS
PERSPECTIVES
SANS ENGAGEMENT
CONSEILS
PERSONNALISÉS

APPORTEZ
VOTRE PLAN

Prix garantis pour
livraison durant 1993

132-12814

IMMOBILIER

CASTEL REGIE
☎ 038/31 78 03
A louer à La Chaux-de-Fonds

**APPARTEMENTS
1½ PIÈCE**

Loyer: Fr. 390.- plus charges
Libres tout de suite ou à convenir.
Château 23 UNPI 2034 Peseux
UNION NEUCHÂTELOISE
DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER
450-628

**RAPPEL
Visite
«Portes ouvertes»**
Immeuble Beau-Site 3, 3 pièces et 4 pièces
Mercredi 27 janvier 1993 de 16 h 30 à 18 h 30
GÉRANCIA & BOLLIGER S.A.
UNPI 132-12057

A LOUER Centre ville
La Chaux-de-Fonds

PETITE VITRINE
pour exposition

Loyer: Fr. 45.-
Libre: 1er avril 1993.
132-12083

**GECCO GÉRANCE ET
COURTAGE SA**
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

À LOUER

**LOCAUX
ADMINISTRATIFS**

de 230 m².
très bien situés, début
avenue Léopold-Robert,
4e étage, ascenseur.
Comprenant 4 locaux à
usage de bureaux dont 2
grands locaux modulables
1 local archives - centrale
téléphonique installée.
Prix de location intéressant.
Pour tous renseignements:
☎ 039/210 320

A louer tout de suite ou à convenir à
l'avenue Léopold-Robert 31, La Chaux-
de-Fonds

LOCAL de 90 m²
au 2e étage, conviendrait comme bureau
d'administration, cabinet médical, etc.
Loyer: Fr. 900.- + Fr. 99.- de charges.
Pour visiter: M. Da Nave (conciergerie),
☎ 039/23 12 03.

Pour renseignements et location:
**DEVO Société Immobilière et de
Gérances SA, Seidenweg 17,
3000 Berne 9, ☎ 039/24 34 61.**
5-1622

À LOUER

à Boudevilliers, rue du Collège 1
dans immeuble ancien, entièrement
renové, au centre du village.

2½ pièces de 55 et 60 m²
Dès Fr. 980.- + charges.

3½ pièces de 83 m²
Dès Fr. 1400.- + charges.

3½ pièces de 80 et 85 m²
en duplex
Dès Fr. 1400.- + charges.

4½ pièces de 112 m²
en duplex
Dès Fr. 1750.- + charges.
disponible immédiatement ou à
convenir.
28-486

Régie Immobilière
F. Bernasconi & Cie
2003 Neuchâtel
Clos-de-Serrières 31
Tél. 038 31 90 31

A louer
La Chaux-de-Fonds
2 minutes centre

**bel
appartement
3 pièces**

Spacieux, calme,
ensoleillé.
Superbement
renové.
Cuisine agencée.
Fr. 950.-, charges
comprises.
☎ 022/349 74 23
18-507700

**Publicité intensive,
Publicité
par annonces**

A remettre
**commerce
spécialisé**

Pour en savoir plus, écrire sous
chiffres C 132-734334 à Publici-
tas, case postale 2054, 2302 La
Chaux-de-Fonds.

A louer à La Chaux-de-
Fonds, rue Jacob-Brandt 6

**GRAND
APPARTEMENT
3½ PIÈCES**

entièrement renové, balcon,
cuisine agencée, lave-vaiss-
elle, vitrocéram, 2 salles
d'eau. Entrée à convenir.
Fr. 1200.- c.c.
☎ 039/31 16 16
Gérance Peruccio
Mlle Huguenin
☎ 077/23 28 36
440-3090

FINANCE

BENFINA
Crédits rapides
et sûrs

☎ 038/25 37 45
ou 037/26 82 10
Ecluse 61
2000 Neuchâtel
28-1356

Crédit rapide
038/51 18 33
Discretion assurée.
Lu à sa de 10 à 20 h

Meyer Finance
+ Leasing
Tirage 28
2520 La Neuveville
6-1195

**A vendre
à Cormondrèche**

Situation tranquille, à 2 minutes
du terminus du trolleybus,
un immeuble comprenant
2 appartements (vaste séjour,
cheminée de salon, balcon,
2 salles d'eau).

Finitions au gré de l'acqué-
reur.

Vente par objet séparé
(PPE) ou en bloc.

Facilités de financement.
☎ 038/31 43 46
28-514615

OFFRES D'EMPLOI

La Chaux-de-Fonds

Réussir sa carrière dans le commerce
au sein d'une grande entreprise de la distribution

Nous engageons au début du mois d'août 1993 pour nos services administratifs,
personnel/formation

un(e) **apprenti(e) de commerce**

Lieu de l'apprentissage: administration centrale à La Chaux-de-Fonds
rue du Commerce 100

Durée de l'apprentissage: du 1er août 1993 au 31 juillet 1996

Niveau scolaire: école secondaire, section moderne,
classique ou scientifique

Si vous aimez les chiffres, la gestion, les techniques de bureautique et d'informatique,
si le commerce et la distribution vous intéressent; n'hésitez pas à adresser votre offre
écrite avec un curriculum vitae détaillé, une photo format passeport ainsi que les copies
de vos derniers bulletins scolaires à COOP LA CHAUX-DE-FONDS, personnel/
formation, rue du Commerce 100, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Des stages seront organisés durant les vacances scolaires.

132-12081

DIVERS

Je m'occupe de

**VOTRE
REPASSAGE**

à mon domicile.
Fr. 25.-
la corbeille
☎ 039/26 74 45
(répondeur)
132-508133

**TRAITEMENT
DE
CHARPENTES**

C. Rohrbach
Brot-Dessous
☎ 038/45 14 07
28-1238

Achète au plus
haut prix

VOITURES
bus, camionnettes,
kilométrage, état
sans importance.
 Paiement
comptant.
☎ 077/37 32 01
28-513297

Fixe/Temporaire
Nous cherchons des

**OUVRIÈRES
EXPÉRIMENTÉES**

habiles et disposant
d'une bonne vue.

ADIA
Av. Ld-Robert 31
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 63 83
132-12610

Solution du mot mystère
CÉLÈBRE

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de
répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de cour-
toisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra
donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt
possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.
Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument néces-
saires pour répondre à d'autres demandes.

BOURSE

MÉTAUX PRÉCIEUX		
Or	Achat	Vente
\$ Once	328.-	331.-
Lingot	15.200.-	15.400.-
Vreneli 20.-	88.-	98.-
Napoléon	85.-	95.-
Souver new	111.-	121.-
Souver old	110.-	120.-
Argent		
\$ Once	3,55	3,65
Lingot/kg	165.-	179.-
Platine		
Kilo	16.775.-	17.025.-
CONVENTION OR		
Plage or	15.600.-	
Achat	15.230.-	
Base argent	220.-	
INDICES		
	25/1/93	26/1/93
Swiss Index	1258,37	1262,60
SMI	2085,40	2092,80
Dow Jones	3292,20	3298,90
DAX	1569,24	1576,16
CAC 40	1779,90	1805,32
Nikkei	16287,40	16492,60

HORS BOURSE		
	25/1/93	26/1/93
Calida	1020.-	1020.-
Ciment Portland	1485.-	1330.-
Kuoni	24000.-	24000.-
ACTIONS SUISSES		
Adia p	201.-	200.-
Alusuisse p	447.-	455.-
Ascom hold. p	1430.-	1465.-
Baer hold. p	935.-	925.-
Bâloise hold. n	1830.-	1845.-
BBC IA	3670.-	3690.-
B. C. C.	790.-	790.-
Bobst p	2800.-	2780.-
BPS	1120.-	1115.-
Bührle p	426.-	420.-
C. F. N.	830.-	830.-
Ciba p	683.-	684.-
Ciba n	655.-	653.-
Ciba bp	656.-	650.-
Cortailod n	3800.-	3900.-
CS hold p	2100.-	2110.-
CS hold n	397.-	399.-
Elektrowatt	2390.-	2410.-
EMS-Chemie p	1870.-	1870.-
Georg Fischer p	740.-	745.-
Forbo p	1880.-	1866.-
Galenica bp	329.-	320.-
Holderbank p	555.-	557.-
Jelmoli	1165.-	1175.-
Landis n	535.-	530.-
Logitech	144.-	140.-
Merkur hold. p	275.-	277.-
Möven p	3350.-	3440.-
Nestlé p	1080.-	1080.-
Nestlé n	1075.-	1080.-
Nestlé bp	2120.-	2140.-
Neuchât. n	650.-	556.-
Reassur p	2780.-	2790.-
Reassur n	2670.-	2670.-
Roche p	6040.-	6050.-
Roche bj	4100.-	4090.-
Sandoz p	3080.-	3120.-
Sandoz n	3100.-	3120.-
Sandoz bp	3010.-	3060.-
SBS p	320.-	319.-
SBS n	311.-	310.-
SBS bp	311.-	313.-
Schindler p	3750.-	3740.-
SGS bj	1245.-	1250.-

ACTIONS ÉTRANGÈRES		
	25/1/93	26/1/93
Abbott Labor	40.-	40,25
Aetna LF	72.-	72,25
Alcan alu	25,75	25,25
Amx	25,25	27,25
Am Cyanamid	79.-	77,25
Amoco	71,25	75.-
ATL Richf	160,50	165,50
ATT	78,75	75,75
Baker Hu	27,75	29,25
Baxter	45,50	46.-
Boeing	52,75	53,25
Caterpillar	80.-	79,25
Citicorp	37,75	37,25
Coca Cola	59,75	60,75
Du Pont	65,75	66.-
Eastm Kodak	71,25	72,75
Exxon	85.-	87,25
Gen Elec.	124.-	123.-
Gen Motors	55,75	55.-
Halliburton	39.-	41,50
Homestake	14,75	14,50
Honeywell	48,50	48.-
Inco Ltd	31,75	32.-
Inco Ltd	70,50	71,50
Litton	65,25	64,75
MMM	143.-	145.-
Mobil corp	87,50	91,75
Pacific Gas & El	48,50	48.-
Pepsico	59,50	60.-
Pfizer	98,50	97,50
Phil Morris	104,50	106,50
Phillips pet	36,50	37,50
Proct Gamb.	73,50	73,75
Rockwell	44.-	43,75
Sara Lee	41,50	41.-
Schlumberger	83,25	86,25
Sears Roeb	71,50	72,75

PARIS		
	25/1/93	26/1/93
Alcatel Alsthom	643.-	630.-
BSN	936.-	936.-
Alcan	18.-	18.-
Euro Disneyland	64,60	64,60
Eurotunnel	34,40	34,40
Générale Eaux	2128.-	2128.-
L'Oréal	1006.-	1006.-
Lyonnaise Eaux	399,90	399,90
Sanofi	981.-	980.-
Paribas	377,40	377,40

LONDRES		
	25/1/93	26/1/93
B.A.T.	9,73	9,85
British Petrol.	2,30	2,3850
British Telecom	3,88	3,95
Cadbury	4,83	4,8050
Glaxo	6,97	6,98
Imperial Chem	1,94	1,129
TOKYO		
	25/1/93	26/1/93
Ajinomoto	1150.-	1190.-
Canon	1360.-	1350.-
Daiwa House	1300.-	1300.-
Fuji Bank	1700.-	1710.-
Fujitsu	514.-	516.-
Hitachi	693.-	695.-
Honda Motor	1300.-	1300.-
Komatsu	665.-	676.-
Matsush el I	1100.-	1070.-
Mitsub. el	475.-	479.-
Mitsub. Heavy	502.-	500.-
Mitsui co	561.-	560.-
Nippon Oil	588.-	593.-
Nissan Motor	572.-	589.-
Nomura sec	1430.-	1450.-
Olympus opt	1030.-	1030.-
Ricoh	578.-	584.-
Sanyo	2470.-	2480.-
Sanyo elect.	376.-	380.-
Shiseido	1300.-	1310.-
Sony	4090.-	4100.-
Takeda chem.	1240.-	1240.-
Tokyo Marine	1160.-	1150.-
Toshiba	602.-	605.-
Toyota Motor	1340.-	1340.-
Yamanouchi	2420.-	2440.-
NEW YORK		
	25/1/93	26/1/93
Aetna LF & CAS	50.-	50.-
Alcan	18.-	18.-
Alumino de Am	71.-	71.-
Amx Inc	17.-	17.-
Asarco Inc	26.-	26.-
ATT	53.-	53.-
Amoco Corp	11.-	11.-
Atl RichfId	117.-	117.-
Boeing Co	35.-	35.-

LONDRES		
	25/1/93	26/1/93
Unisys Corp	12%	12%
Can Pacif	12%	12%
Caterpillar	56%	56%
Citicorp	25%	25%
Coca Cola	42%	42%
Dow chem.	53%	53%
Du Pont	46%	46%
Eastm. Kodak	50%	50%
Exxon corp	61%	61%
Fluor corp	41%	41%
Gen dynamics	113%	113%
Gen elec.	85%	85%
Gen Motors	38%	38%
Halliburton	29%	29%
Homestake	10%	10%
Honeywell	33%-	33%-
Inco Ltd	21%	21%
IBM	49%-	49%-
ITT	73%	73%
Litton Ind	45%	45%
MMM	98%	98%
Mobil corp	63%	63%
Pacific gas/elec	32%	32%
Pepsico	41%	41%
Pfizer inc	65%	65%
Phil. Morris	73%	73%
Phillips petrol	25%	25%
Procter & Gamble	50%-	50%-
Rockwell intl	30%	30%
Sears, Roebuck	49%	49%
Texaco inc	60%	60%
Union Carbide	16%	16%
USX Corp	37%-	37%-
UTD Technolog	47%	47%
Polaroid	28%	28%
Raytheon	52%	52%
Ralston Purina	53%	53%
Hewlett-Packard	74%	74%
Texas Instrum	53%	53%
Unocal corp	25%	25%
Westingh elec	13%-	13%-
Schlumberger	60%	60%

BILLETTS (CHANGE)		
Cours de la veille	Achat	Vente
1 \$ US	1.41	1.49
1 \$ canadien	1.10	1.1



SÉRIE SPÉCIALE TOYOTA COROLLA TERCEL 1,6 XLi 4x4 «SNOW»

Série spéciale 4x4 «Snow».

Vous y gagnez: fr. 1710.-.

Toit ouvrant électrique en acier, plus rampe de pavillon, plus 4 roues garnies de pneus neige: tout cela fait partie de l'équipement supplémentaire de la série spéciale «Snow». La Corolla Tercel 4x4 avec transmission intégrale permanente et blocage du différentiel central enclenchable à volonté, moteur 16 soupapes de 1,6 litre développant 77 kW (105 ch) mais ne consommant que 7,9 l/100 km (OEV-1, parcours mixte), offre en toute saison et sur tous les terrains un confort routier exceptionnel. Une conception exemplaire de l'habitacle et des dossiers de banquette arrière rabattables séparément permettent de résoudre tous les problèmes d'habitabilité, quels qu'ils soient.

Corolla Tercel 1,6 XLi 4x4 «Snow», 1587 cm³, 77 kW (105 ch), 16 soupapes, 5 portes, direction assistée, radiocassette, verrouillage

L'équipement supplémentaire englobe:

- Toit ouvrant électrique en acier valeur: fr. 980.-**
- 4 roues garnies de pneus neige valeur: fr. 1020.-**
- Rampe de pavillon .. valeur: fr. 400.-**

Plus-value fr. 2400.-
Supplément fr. 690.-

Vous y gagnez fr. 1710.-

central, lève-glaces électriques. Au total, attrayant équipement supplémentaire compris: fr. 26 020.-. Version de base: fr. 25 330.-.

La Tercel «Snow» est aussi disponible en leasing avantageux. Garantie totale: 3 ans ou 100 000 km, 6 ans de garantie contre la corrosion perforante.

LA PERFECTION AUTOMOBILE



TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062-999 311

510-222/4x4

Agence principale: La Chaux-de-Fonds: Centre de vente, Garage des Montagnes, Léopold-Robert 107 et 117, 039/23 64 44/45

Agences locales: Corgémont: Garage Moderne 032/97 10 61 • Le Locle: Garage du Crêt, 039/31 59 33 • Saignelégier: Auto-Sport 3000 S.A., 039/51 12 20

OFFRES D'EMPLOI

Home pour personnes âgées du Littoral neuchâtelois cherche une

● infirmière assistante

Place à responsabilité. Expérience et références exigées.

Faire offre sous chiffres 450-3372 à ASSA Annonces Suisses SA faubourg du Lac 2, 2000 Neuchâtel

La Chaux-de-Fonds Pour compléter notre équipe, nous engageons pour début mars ou à convenir

une assistante en pharmacie

qualifiée, à plein temps ou partiel. Nous offrons un poste stable, de bonnes conditions et des cours de formation interne.

Faire offres écrites à: Mme M.-L. Donzé pharmacienne responsable chemin des Draizes 15, 2016 Cortaillod ou 038/42 33 38 (après 19 heures)

Sun Store pharmacie, articles de parfumerie Métropole - Centre 2300 La Chaux-de-Fonds

36-5848

Nous cherchons pour tout de suite ou à convenir dans votre région des

collaboratrices

Vous êtes:
 - volontaire et dynamique;
 - ambitieuse;
 - de bonne présentation.

Vous cherchez:
 - une activité passionnante;
 - une augmentation de vos connaissances et capacités professionnelles;

Nous offrons:
 - une structure solide et efficace;
 - formation complète (également pour débutantes);
 - salaire et prestations sociales de premier ordre;
 - possibilité de véhicule d'entreprise. Contactez-nous tout de suite au No 038/21 15 81, nous nous ferons un plaisir de vous renseigner.

22-3594

Cherchons secrétaire à temps partiel 50 à 75% pour remplacement de 6 mois ou plus. Entrée immédiate.

Qualifications requises:
 - parfaite maîtrise du français
 - connaissance de l'allemand et de la gestion
 - sachant utiliser PC et Macintosh
 - aptitude à travailler seul(e)

Envoyez votre dossier à: sté Multiple SA, Paix 133, La Chaux-de-Fonds. 132-502800

Restaurant à La Chaux-de-Fonds cherche

extra

Horaire: 8 h 30 - 11 h 30 ou plus, pour le service.

aide de cuisine

Tout de suite ou à convenir.

☎ 039/23 10 88 de 11 h 30 à 14 h

470-860



Le Centre Professionnel «LES PERCE-NEIGE» des Hauts-Geneveys,

cherche

UN MONITEUR D'ATELIER (MSP)

titulaire d'un CFC technique, si possible avec une formation de maître socio-professionnel. Cette formation peut toutefois être acquise en emploi.

Age: 25 à 35 ans.

Entrée en fonctions: 1er avril 1993.

Conditions de travail selon Convention Collective de Travail neuchâteloise.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, sont à adresser à la direction du Centre «Les Perce-Neige», 2208 Les Hauts-Geneveys.

450-36

L'annonce, reflet vivant du marché

Football - Tournoi du Nouvel-An chinois à Hong Kong: la Suisse gagne en finale

Une épreuve de force

● LIGUE XI HONG KONG - SUISSE 2-3 (0-0)

En battant la Ligue XI de Hong Kong 3-2 (0-0), la Suisse a remporté le tournoi du Nouvel-An lunaire organisé traditionnellement dans la métropole asiatique. Du même coup, les joueurs helvétiques empochent la prime de quinze mille dollars qui récompensait les vainqueurs.

Cet argent, les protégés de Roy Hodgson l'ont bien mérité. Ils ont résisté à l'épreuve de force que provoquèrent des adversaires animés d'une résolution extrême.

L'engagement physique des mercenaires de Hong Kong dépassa souvent les limites permises sous le regard indulgent ou complice d'un arbitre de place.

DÉCHAÎNEMENT

Les poulains de Roy Hodgson eurent le mérite de conserver leur sang-froid, de ne pas répondre aux provocations adverses et d'être suffisamment lucides pour imposer, au moment propice, leur supériorité technique et leur maîtrise collective.

Ils connurent même une remarquable période en début de seconde mi-temps, inscrivant trois buts au cours des dix premières minutes. Mais comme contre le Japon, ils accusèrent un certain fléchissement dans la dernière demi-heure.

Stade de Mongkok: 8000 spectateurs.

Arbitre: M. Cheung Kai Ming.
Buts: 47e Bonvin 0-1. 51e Sforza 0-2. 53e Bregy (penalty) 0-3. 81e Yau Kin Wai 1-3. 89e Au Wai Lun 2-3.

Ligue XI Hong Kong: Hesford; Chan Ping On; Yau Kin Wai, Haniotis, Chan Chi Kueng (58e Qin Guo Rong), Lee Wai Man; Lee Kin Wo



Sforza déborde Greer

La Suisse a fait la décision en moins de dix minutes.

Cette fatigue, logique compte tenu de leur degré de préparation, faillit amener un sensationnel renversement de situation. Après un premier but malheureux à la 81e minute (trajectoire faussée par un pied helvétique),

(74e Thrope), Pervinovic, Greer; Grabo (87e Au Wai Lun), Tempest.

Suisse: Pascolo; Sylvestre, Vega, Egli (55e Geiger), Quentin; Ohrel, Sforza, Bregy, A. Sutter; B. Sutter (46e Bonvin), Grassi.

Notes: avertissements à Grassi (10e) et Tempest (17e). En petite finale, le Danemark «moins de 21 ans» a battu le Japon 2-1 (1-0).

les Suisses se firent des frayeurs dans les ultimes instants à la suite d'une bévée de Pascolo.

EXAMENS RÉUSSIS

Ce match officieux fut d'une plus grande intensité que celui de samedi contre le Japon. Au-delà de la victoire, le coach helvétique se félicita de la bravoure et de la valeur démontrées par les deux néophytes Vega et Grassi.

Le «kick-and-rush» dicté par les Anglo-Saxons de la sélection de Hong Kong permit à Ramon Vega d'extérioriser le meilleur de lui-même, c'est-à-dire toute sa puissance et sa promptitude d'intervention. Au poste de stoppeur, il passa fort bien cette épreuve du feu.

Marco Grassi, que l'on re-

trouva dans l'action des trois buts suisses, ne fut pas seulement un attaquant incisif. Il démontra beaucoup de courage dans les duels qui l'opposaient à son garde du corps, le tempétueux Haniotis.

La Suisse aurait pu terminer son match en roue libre si ses deux demis extérieurs n'avaient pas complètement lâché prise. Pour Ohrel, qui revient après une longue période d'inactivité, la défaillance s'explique très bien.

En revanche, Alain Sutter a moins d'excuses à faire valoir. La résolution extrême de ses opposants le rendit craintif.

IL A DIT

Roy Hodgson: «Ce fut exactement le type de match que nous avions prévu. Durant soixante

minutes, nous avons joué comme il le fallait face à des adversaires déterminés à imposer un jeu physique. Nous avons même eu une remarquable période de quinze minutes en début de seconde mi-temps où nous avons tué le match. Malheureusement, au cours de la dernière demi-heure, beaucoup de choses apprises ont été oubliées. Reste que je préfère que cela se produise à Hong Kong plutôt qu'à Malte! On était venu pour remporter le trophée, et je crois que nous n'avons rien volé.

»Yvan Quentin a été le meilleur joueur sur le terrain. Sa volonté, son courage furent exemplaires. J'ai aussi retiré de grandes satisfactions avec les performances de Sylvestre, Vega, Grassi et Sforza.» (si)

(AP)

Il y a un an - Carole Merle remporte le slalom géant de Morzine et confirme ainsi sa suprématie dans la spécialité. Cinquième, Vreni Schneider lâche du lest et voit sa position de leader de la Coupe du monde menacée par la Française. (Imp)

Hockey sur glace

Un départ catastrophique



4-0 après à peine plus de six minutes: Bachschmied (photo Impar-Galley) et le HC Ajoie ont connu une entrée en matière catastrophique hier à Zoug. Pour avoir oublié la plus élémentaire des notions sportives, les Jurassiens s'en sont donc revenus très déçus...

Page 11

Ski nordique

Dix-sept noms

Ils sont déjà dix-sept, les Suisses et Suisesses assurés de prendre part aux championnats du monde de ski nordique, à Falun (Suède), du 18 au 28 février prochain. A cette liste doit encore s'ajouter le nom du quatrième sélectionné en saut à skis.

Page 11

Hockey sur glace

Plus qu'une revanche

En disposant hier soir de Saint-Imier, Tramelan a fait plus que prendre sa revanche dans ce derby au sommet. En effet, les deux points engrangés par les Tramelots risquent de peser très lourd à l'heure du décompte final.

Page 12

Tennis - Internationaux d'Australie: favorites en demi-finale

Sabatini: un miracle

Steffi Graf contre Arantxa Sanchez et Monica Seles contre Gabriela Sabatini: les demi-finales du simple dames des Internationaux d'Australie s'annoncent royales avec ce carré d'as. Si Graf et Sanchez ont aisément obtenu leur billet, Seles et - surtout - Sabatini n'ont pas eu la vie facile devant deux Françaises sans complexe.

La Yougoslave a lâché un set devant Julie Halard (WTA 29). Pour sa part, l'Argentine a été contrainte d'écarter trois balles de match face à Mary Pierce (WTA 12) avant de vaincre après 2 h 52 de match, à 1 h 44 du matin...

RÉFLEXES EXTRAORDINAIRES

Mary Pierce, comme Cédric Pioline la semaine dernière devant Alexander Volkov, se demandera encore longtemps comment elle a pu perdre ce match. Comment Sabatini a-t-elle pu sauver la première balle de match, à 7-6 dans le tie-break du deuxième set? Sur ce point, l'Argentine était montée au bluff.

Trois fois, Pierce a tiré un passing que l'on a cru gagnant.

Trois fois, Sabatini a eu un réflexe stupéfiant au filet, comme un gardien de but qui arrête un penalty. Sur les deux autres balles de match, à 8-7 et à 10-9, Pierce commettait une faute en coup droit. Et c'est sur un enchaînement service-volée, son premier du match, que Sabatini remportait 14-12 ce tie-break complètement fou.

Comme Halard face à Seles, Mary Pierce n'a pas marqué le moindre jeu dans la dernière manche. Abattue moralement, elle avait encore la malchance de se casser un ongle dans le quatrième jeu. Gênée par cette petite blessure pour frapper ses revers à deux mains, la Française laissait alors carrément filer le match.

Très vite débordée par les accélérations en coup droit de sa rivale, Gabriela Sabatini a eu l'intelligence de renoncer à l'épreuve de force à l'échange pour pratiquer un tennis beaucoup plus offensif. C'est au filet, en jouant souvent les acrobates, que la protégée de Carlos Kirmayr a trouvé son salut.

HALARD CRAQUE

Face à Julie Halard, Monica Seles est, en revanche, restée fi-

dèle à son plan de jeu. Mais la Yougoslave a été surprise dans la deuxième manche par le culot de la Française, qui s'est appuyée sur une excellente première balle et un coup droit performant pour réussir l'exploit de prendre un set.

Mais dans la dernière manche, dans laquelle elle n'a gagné que... sept malheureux points, la Française n'a pas eu l'ombre d'une chance.

RÉSULTATS

Simple dames. Quarts de finale: Seles (You-1) bat Halard (Fr) 6-2 6-7 (5-7) 6-0. Graf (All-2) bat Capriati (EU-7) 7-5 6-2. Sabatini (Arg-3) bat Pierce (Fr-10) 4-6 7-6 (14-12) 6-0. Sanchez (Esp-4) bat M.J. Fernandez (EU-5) 7-5 6-4.

Ordre des demi-finales: Seles - Sabatini et Graf - Sanchez.

Double messieurs. Quarts de finale: Visser-Warder (AUS-Aus) battent Grabb-Reneberg (EU-2) 6-3 6-4 4-6 4-6 22-20. Fitzgerald-Jarryd (AUS-Su) battent Garnett-Middleton (EU) 7-5 6-3 6-4. Kratzmann-Masur (AUS-8) battent Muller - J. Sanchez (AUS-Esp) 6-3 6-0 6-7 (6-8) 6-2. (si)

Rupture entre Hermann et Grasshopper

La fin d'une star

Le Zurichois Heinz Hermann (34 ans, 117 sélections) et Grasshopper ont annoncé conjointement qu'ils mettaient un terme avec effet immédiat au contrat qui les lie. Heinz Hermann a invoqué les problèmes internes et la mauvaise ambiance qui règne au sein du club pour expliquer cette soudaine rupture.

Selon l'ex-capitaine de la «Nati», rien n'est encore dit quant à la fin de sa carrière de joueur. Un transfert dans un autre club du pays est néanmoins réglementairement impossible à ce moment de la saison.

SEULS SHILTON ET JENNINGS...

Zurichois pure souche, Hermann a effectué ses classes juniors à Seefeld. Pendant neuf ans (1976-1985), il allait ensuite porter les couleurs de Grasshopper, étant sacré quatre fois champion et remportant une Coupe de Suisse.

Son passage à NE Xamax (1985-1989) était également couronné de deux titres nationaux. C'est en pleine saison 1989-1990 que Gilbert Facchinetti le laissait partir à Servette,



Heinz Hermann

Une sortie par la petite porte. (Keystone)

le club neuchâtelois n'étant plus enclin à verser un salaire jugé royal. Et l'été dernier, il retournait au club de ses premières amours.

Heinz Hermann a débuté en équipe nationale à l'âge de 19 ans, le 6 septembre 1978, en match amical face aux Etats-Unis (2-0). Il a connu cinq entraîneurs nationaux, soit Roger Vonlanthen, Leo Walker, Paul Wolfisberg, Daniel Jeandupeux et Ulli Stielike.

Avec ses 117 sélections (mais seulement treize buts), il est le numéro trois mondial, derrière les deux gardiens britanniques Peter Shilton (125 sélections pour l'Angleterre) et Pat Jennings (119 pour l'Irlande du Nord). (si)

Grande salle
de l'Ancien Stand
Jeudi 28 janvier 1993
à 20 heures précises

GRAND LOTO du HC La Chaux-de-Fonds

1er tour gratuit
Abonnement Fr. 18.- pour 40 tours
Coupons à 50 centimes
4 CARTONS
En fin de match, 5 tours hors abonnement,
tous les quines à Fr. 50.- (bons d'achat)
132-507813

AUTOS - MOTOS - VELOS

**1,4 litres, 16 soupapes,
moteur à injection,
87 CV-DIN**
+ direction assistée
+ toit ouvrant
électrique
+ verrouillage centralisé
+ autoradio avec
'Memory'
+ 3 ans de garantie
= Fr. 19'950.-

Si vous n'y croyez pas,
faites un galop
d'essai.

Donc: lisez vite, calculez vite. Et puis-
que nous parlons calculs: en matière
de paiement primes, la Sunny LX-S
Hatchback 5 portes vous fait passer
dans la classe d'assurance plus
avantageuse des 1,3 litres. La suite
passionnante vous apparaîtra quand
vous serez confortablement installé

dans les sièges moelleux. Lors d'un
essai sur route. Top leasing chez vo-
tre concessionnaire. Nissan-maxi-
garantie: 3 ans de garantie d'usine,
de garantie sur la peinture et de ga-
rantie remorquage. 6 ans contre les
perforations dues à la corrosion. Té-
léphone Nissan 24 heures sur 24.



Sunny 1,4 litres, Hatchback LX-S



Agence régionale: La Chaux-de-Fonds: Garage Visinand, 039/28 51 88.

Agences locales: Cortébert: Garage de Tomi Frères, 032/97 22 93. Fleurier: Garage R. Napoli, 038/61 34 36.

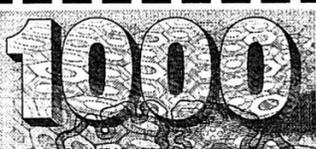
44-2277/4+4 124d/93/1

DIVERS

SRI CHINMOY, ambassadeur de
paix, offre le message pour l'année
93: «Dieu rêve, nouveauté chante,
l'unité s'épanouit, la plénitude danse.
Voici l'espoir, fini les tâtonnements;
voici la vie sans pente; voici les splen-
dides hauteurs et profondeurs qui
transforment les ténèbres de la servi-
tude.»
Le centre Sri Chinmoy - Tél. 022
788 53 27
33-518221/4x4

L'annonce,
reflet vivant du marché

FINANCE



Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois env. Fr.
Nom
Prénom Date de naissance
Rue No
NP/Domicile
Signature

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue
L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15 /
13.45 - 18.00 heures) au téléphone:

039 - 23 16 12

Xprocrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5% maximum par année inclus
assurance solde de dette, frais administratifs et commissions



PHOTO
VISION
DU THEATRE

AV. LÉOPOLD-ROBERT 27
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
TÉL. 039-23 07 70

Minolta 9xi

avec objectif 28 - 105xi et flash 3500xi

Testez-le pendant une semaine pour
seulement Fr. 30.-



220-100008

Publicité intensive, Publicité par annonces



Bulletin de changement d'adresse

à expédier sous enveloppe affranchie au **Journal L'IMPARTIAL SA, Service de diffusion, rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds**

Nom et prénom: _____

(Prière d'écrire en lettres majuscules)

Ancienne adresse: Rue: _____

NP/Localité: _____

Nouvelle adresse: Hôtel/chez: _____

Rue: _____

NP/Localité: _____

Pays/Province: _____

du _____ au _____ inclus

Avis important

1. Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir **par écrit, 7 jours à l'avance, s.v.p.**
2. **Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.**
3. Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
4. **Emoluments: Pour la Suisse Fr. 2.50** par changement (ou l'équivalent en timbres-poste).
Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50.
Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 3.50.
5. **Avion:** Prix suivant le pays.
6. **Pour l'étranger,** nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
7. **Paiements:** les frais de changement d'adresse vous seront facturés séparément ou avec le renouvellement de votre abonnement.

Hockey sur glace - LNA: Ajoie s'incline logiquement à Zoug. En évitant une casquette

Un départ catastrophique

● Zoug - AJOIE 7-5
(5-1 0-2 2-2)

Une raclée. Et une belle! Hier soir à Zoug, alors qu'Ajoie semblait parti pour subir un véritable camouflet, les Ajoulots sont parvenus à éviter la casquette. Heureusement. Un grand merci au passage aux hockeyeurs de la Cité du kirsch qui se sont très vite satisfaits du gain du match, gain acquis après... six minutes et vingt-trois secondes de jeu seulement! Car à ce moment précis de la rencontre, les Jurassiens, qui étaient restés bloqués dans leurs starting-blocks, accusaient déjà un retard de quatre buts...

Zoug
Gérard STEGMÜLLER



Yaremchuk - Steffen - Bachschmied
Ajoie a été pris à froid à Zoug.

(AP)

On le sait, le HC Ajoie ne nourrit plus aucune illusion sur son sort au terme du tour qualificatif. Tout juste Richmond Gosselin espère que son équipe ne va pas craquer moralement et essayer revers sur revers, ce avant d'aborder les play-off contre la relégation qui sont tout sauf gagnés d'avance.

Reste qu'au paradis fiscal de notre chère et tendre Helvétie, les Jurassiens ont oublié l'essentiel, la base de toute compétition sportive: à savoir qu'un match démarre dès la première minute.

UN TRIOLET DE CHOC

Pour avoir oublié ce b-a-ba, Voisard et consorts en ont repris pour leur grade. Ce n'était pas 22 les v'la, mais plutôt 22 le v'la puisqu'après vingt-deux secondes de jeu, ce poison de Yaremchuk trompait un Bachschmied qui n'avait pas eu le temps de dire amen.

Pis: pour sa seconde apparition sur la glace, la première tripléte alémanique, composée des incontournables Antisim, Yaremchuk et Colin Müller (cinq goals à eux trois), doublait la mise. On jouait alors depuis quatre minutes et une seconde. Et ce n'était pas fini. Trente-sept secondes plus tard - cela fait beaucoup de secondes, d'accord - Steffen participait lui aussi à la

fête. Le bougre aurait eu tort de se gêner, pardi!

Et vas-y mon coco! Septième minute: Yaremchuk gagnait évidemment l'engagement, le «villain» Antisim s'occupant du reste. Du cousu main.

GOSELIN DÉSABUSÉ

Menés 0-4, complètement dans les vapes, les Ajoulots ont certes eu le mérite de relever la tête, mais leur tâche a été grandement facilitée par un adversaire qui voulait à tout prix amuser la galerie.

Ce relâchement de la bande à Kinding a permis à Zenhäusern, suite à un splendide relais avec Stehlin, d'inscrire un but d'anthologie, le troisième des visiteurs. Pour la bonne bouche.

Car si Ajoie a souvent harcelé Zoug sans toutefois lui causer les pires ennuis, les Alémaniques ont su remettre à l'ordre une formation qui a été distancée du début à la fin. Malgré un final en forme de baroud d'honneur. «C'est aussi simple que cela:

mon équipe a joué durant cinquante-cinq minutes. Mais c'était trop tard» maugréait le Kid. Un Gosselin qui s'est refusé à dévoiler les propos qu'il a tenus à l'encontre de ses boys lorsqu'il a demandé un temps

mort après moins de cinq minutes de jeu dans le tiers initial, alors que le score était de 3-0. «Je n'ose pas les répéter devant les journalistes» a-t-il coupé net! Les femmes et les enfants dehors... G.S.

Herti: 2922 spectateurs.
Arbitres: MM. Stalder, Grothenn et Baumgartner.
Buts: Ire Yaremchuk (C. Müller) 1-0. 5e Yaremchuk (C. Müller, P. Schafhauser) 2-0. 5e Steffen (Neuenschwander) 3-0. 7e Antisim (Yaremchuk) 4-0. 8e Kohler (Stehlin, Dupont) 4-1. 19e C. Müller (Yaremchuk) 5-1. 21e Lambert (Dupont, à 5 contre 4) 5-2. 35e Zenhäusern (Stehlin) 5-3. 44e C. Müller (Ritsch, Yaremchuk, à 5 contre 4) 6-3. 53e R. Müller (Meier, Stadler) 7-3. 54e Lambert 7-4. 57e Fuchs (Lambert, Dupont) 7-5.
Pénalités: 2 x 2' contre Zoug, 1 x 2' contre Ajoie.

Zoug: Schöpf; P. Schafhauser, Ritsch; B. Schafhauser, P. Künzi; Burkart, Stadler; Antisim, Yaremchuk, C. Müller; Neuenschwander, Steffen, Monnier; R. Müller, Lavoie, Meier.

Ajoie: Bachschmied; Brich, Voisard; Gschwind, Niederöst; Clavien, Reinhart; Lambert, Dupont, Fuchs; Pestrin, Bornet, Taccoz; Kohler, Zenhäusern, Stehlin; Hagmann.

Notes: Zoug sans T. Künzi, Soguel (blessé) ni Inhacak (étranger surnuméraire). Ajoie sans Griga (blessé). Présence du sélectionneur national Bill Gilligan dans les tribunes.

Papin veut rester à Milan - Le Français Jean-Pierre Papin, attaquant de l'AC Milan, a précisé au «Corriere dello sport» qu'il voulait rester dans le club de Silvio Berlusconi jusqu'en 1994 au moins. «Je n'ai pas eu de véritables contacts avec le PSG, a-t-il précisé. J'ai simplement parlé amicalement avec le président-délégué Michel Denisot, mais je n'ai jamais eu l'idée d'aller à Paris». (si)

LNB

Davos irrésistible

● DAVOS - LAUSANNE 7-2
(0-0 2-1 5-1)

Patinoire de Davos: 1890 spectateurs.

Arbitre: M. Hugentobler.
Buts: 29e Näser 1-0. 34e Thibaudau 2-0. 37e Epiney 2-1. 41e Tsujura 3-1. 43e Capaul 4-1. 47e Thibaudau 5-1. 51e Theus 6-1. 55e Thibaudau 7-1. 60e Epiney 7-2.
Pénalités: 5 x 2' contre Davos, 7 x 2' contre Lausanne.

● RAPPERSWIL - LANGNAU 9-1 (3-0 3-0 3-1)

Lido: 1700 spectateurs.

Arbitre: M. Kunz.
Buts: 7e Berchtold 1-0. 12e Taylor 2-0. 16e Bullard 3-0. 30e Kossmann 4-0. 33e Bullard 5-0. 39e Naef 6-0. 43e Bullard 7-0. 53e Hodgson 7-1. 55e Meier 8-1. 60e Bullard 9-1.
Pénalités: 8 x 2' plus 10' (Kossmann) contre Rapperswil, 4 x 2' contre Langnau.

● THURGOVIE - MARTIGNY 3-5 (1-1 0-1 2-3)

Weinfeld: 2250 spectateurs.

Arbitre: M. Megert.
Buts: 15e Weisser 1-0. 17e Neukom 1-1. 38e Glowa 1-2. 43e Aebersold 1-3. 45e G. dalla Vecchia 2-3. 47e Glowa 2-4. 50e Ecoeur 2-5. 58e G. dalla Vecchia 3-5.
Pénalités: 5 x 2' contre Thurgovie, 6 x 2' contre Martigny.

● OLTEN - HERISAU 3-4 (2-1 1-2 0-1)

Kleinholz: 2050 spectateurs.

Arbitre: M. Ballmann.
Buts: 8e Germann 0-1. 16e Gagné 1-1. 20e Richard 2-1. 25e M. Hirschi 3-1. 29e Dolana 3-2. 32e Nater 3-3. 46e Vik 3-4.
Pénalités: 9 x 2' contre Olten, 10 x 2' contre Herisau.

● LYSS - BÜLACH 2-5 (0-1 0-1 2-3)

Patinoire de Lyss: 582 spectateurs.

Arbitre: M. Rechsteiner.
Buts: 16e Tschumi 0-1. 34e Tschumi 0-2. 42e Bünter 0-3. 49e McLaren 0-4. 52e Probst 1-4. 53e McLaren 1-5. 57e Fiala 2-5.
Pénalités: 7 x 2' contre Lyss, 10 x 2' plus 10' (Lukowich) contre Bülach.

CLASSEMENT

1. Davos	30	20	2	8	136-90	42
2. Rapperswil	30	16	5	9	138-105	37
3. Herisau	30	17	2	11	122-117	36
4. Olten	30	16	3	11	141-98	35
5. Bülach	30	16	3	11	107-117	35
6. Martigny	30	16	1	13	120-91	33
7. Lausanne	30	14	0	16	107-110	28
8. Thurgovie	30	12	1	17	100-143	25
9. Langnau	30	10	2	18	107-124	22
10. Lyss	30	3	1	26	84-167	7

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 30 janvier. 17 h 30: Bülach - Davos. 18 h: Martigny - Lyss. 20 h: Herisau - Thurgovie. Langnau - Olten, Lausanne - Rapperswil.

Ski nordique - Sélection suisse pour Falun

Dix-sept noms

Douze hommes et cinq femmes représenteront la Suisse aux prochains championnats du monde de ski nordique, qui se dérouleront du 18 au 28 février à Falun (Suède).

En ski de fond, tous ceux qui avaient satisfait aux critères de sélection imposés ont été appelés, soit Jürg Capol et Jeremias Wigger qui, tous deux, ont réalisé les minima tant en individuel qu'en relais, ainsi que le Bernois Hans Diethelm et le Grison de Norvège Giachem Guidon, grâce au huitième rang du relais helvétique aux épreuves de Coupe du monde d'Ulrichen.

En combiné nordique, le Lucernois Hansjörg Zihlmann sera le quatrième homme aux côtés du Comber Jean-Yves Cuendet, de l'ex-champion olympique Hippolyt Kempf et du Schwytzois Andreas Schaad.

LES SÉLECTIONNÉS

Fond, Messieurs: Capol (Les Verrières), Diethelm (Galgenen), Guidon (Trysil-No), Wigger (Escholzmatt) et un remplaçant à désigner. **Dames:** Albrecht (Lax), Honegger (Wald), Knecht (Coire). Mettler (Schwellbrunn) et Schwager (Zurich).

Combiné nordique: Cuendet (Le Lieu), Kempf (Lucerne), Schaad (Einsiedeln) et Zihlmann (Morbach).

Saut: Freihold (Le Sentier), Trunz (Degersheim), Zünd (Schaan-Lie) et un quatrième sélectionné. (si)

Automobilisme - Rallye de Monte-Carlo

Changements en vue

Le Rallye de Monte-Carlo, victime de son succès, changera l'année prochaine. Une certitude: la course monégasque fera relâche le week-end. L'expérience de l'édition qui s'achève, durant laquelle une foule innombrable a posé un grave problème de sécurité, a servi de leçon.

«Il est certain qu'il n'est plus possible de lâcher les pilotes sur les routes les samedi et dimanche» reconnaît René Isoart, commissaire général de l'Automobile club de Monaco (ACM) et maître d'œuvre du Rallye.

CRIMINELLE INCONSCIENCE

Face à l'impossibilité de canaliser la foule, de disposer des grillages tout au long des routes, la solution ne peut résider que dans l'éducation des spectateurs. «Samedi, dans le col de

Corobin, près de Digne, des spectateurs ont déversé 50 litres d'huile sur la chaussée, déplore René Isoart. Il y en a qui mettent des graviers ou de la neige quand il y en a.» Histoire de piéger les pilotes...

Criminelle inconscience lorsque l'on sait que, cette année, les meilleurs dépassaient les 200 km/h sur des petites routes départementales où un conducteur moyen se donne des frayeurs à 90 km/h.

Ce matin, une fois le Rallye terminé, les organisateurs repartiront en campagne pour préparer la 62e édition. «Nous faisons tout pour réduire les risques au maximum, nous sommes prêts à assumer les pépins éventuels, explique René Isoart. Mais, le jour où nous ne pourrions plus assurer un maximum de garanties à cause des coûts de plus en plus exorbitants, on arrêtera...» (si)

AUTRES PATINOIRES

● AMBRI-PIOTTA - FR GOTTERON 3-2
(0-0 2-1 1-1)

Valascia: 5017 spectateurs.
Arbitre: M. Bertolotti.
Buts: 22e Balmer (Bykov, Khomutov) 0-1. 27e Léchenne (Robert, Riva) 1-1. 31e Peter Jaks 2-1. 59e Studer (N. Celio) 3-1. 60e Khomutov (Bykov) 3-2.

Pénalités: 1 x 2' contre Ambri-Piotta, 1 x 2' plus 5' (Reymond) contre FR Gottéron.

Ambri-Piotta: Pauli Jaks; B. Celio, Tschumi; Müller, Gianini; F. Celio, Riva; Gazzaroli; Wittmann, Viganov, Leonov; Fischer, Léchenne, Robert; Peter Jaks, N. Celio, Studer.
FR Gottéron: Stecher; Hofstetter, Balmer; Princi, Bobillier; Descloux, Brasey; Khomutov, Bykov, Schaller; Leuenberger, Reymond, Maurer; Silver, Gauch, Brodmann.

● BERNE - ZURICH 7-1
(2-0 4-1 1-0)

Allmend: 9706 spectateurs.

Arbitre: M. Schmid.
Buts: 3e Salis (Montandon, à 5 contre 3) 1-0. 12e Rauch (Triulzi) 2-0. 25e Montandon (Bärtschi, Rauch) 3-0. 27e Beutler (Vrabec, Schenkel, 4 contre 5) 4-0. 30e Prijachin 4-1. 31e Salis (Triulzi) 5-1. 39e Bärtschi (Montandon, Rauch) 6-1. 42e Micheli (Bärtschi) 7-1.

Pénalités: 6 x 2' contre Berne, 5 x 2' contre Zurich.

Berne: Tosio; Salis, Rauch; Rutschi, Baumgartner; Beutler; Triulzi, Vrabec, Schenkel; Rogenmoser, Habscheid, Tschanz; Micheli, Montandon, Bärtschi.

Zurich: Simmen (30e Riesen); Vollmer, Zehnder; Faic, Guyaz; Honegger, Hager; Kobel, Sherven, Morgger; Kalsler, Hotz, Weber; Prijachin, Zeiter, Thöny.

● KLOTEN - COIRE 8-3
(4-0 0-1 4-2)

Schluefweg: 2838 spectateurs.

Arbitre: M. Gobbi.
Buts: 4e Eldebrink (Johansson) 1-0. 9e Hoffmann (R. Sigg, Mazzoleni, à 5 contre 4) 2-0. 9e R. Sigg (Johansson) 3-0. 15e Hollenstein (Eldebrink, à 5 contre 4) 4-0. 40e Signorell (Millar) 4-1. 46e Eldebrink (Erni, à 5 contre 4) 5-1. 48e Rufener (R. Sigg) 6-1. 52e Wäger (D. Sigg) 7-1. 56e Wäger (Hollenstein, à 4 contre 4) 8-1. 57e Derungs (à 5 contre 4) 8-2. 58e Ackermann (Derungs) 8-3.

Pénalités: 6 x 2' contre Cloten, 8 x 2' contre Coire.
Cloten: Pavoni; D. Sigg, Eldebrink; Bruderer, Weber; R. Sigg, Mazzoleni; Hollenstein, Johansson, Wäger; Schlagenhaut, Erni, Celio; Hoffmann, Meier, Rufener.

Coire: Liesch; Wick, Gull; Locher, Capaul; Stocker, Stoffel; Millar, Vitolinch, Signorell; Derungs, Ackermann, Schädler; Keller, Holzer, Heim.

● LUGANO - BIENNE 3-1
(2-0 1-0 0-1)

Resega: 3825 spectateurs.

Arbitre: M. Cléménçon.
Buts: 6e Howald (à 5 contre 4) 1-0. 9e Lüthi 2-0. 35e Eberle (Bertaggia) 3-0. 41e Fontana (Glanzmann) 3-1.
Pénalités: 6 x 2' contre Lugano, 5 x 2' contre Bienne.

Lugano: Wahl; Bertaggia, Honegger; Leuenberger, Bourquin; Massy, Jelmini; Eberle, Larionov, Propp; Howald, Lüthi, J.-J. Aeschlimann; Eggimann, Rötheli, Fritsche.
Bienne: Anken; Schneider, Cattaruzza; Pfosi, Schmid; D. Dubois, Steinegger; Yuldachev, Boucher, Shirajev; Glanzmann, Fontana, Burillo; G. Dubois, Metzger, J. Aeschlimann.

CLASSEMENT

1. Cloten	32	23	1	8	153-85	47
2. FR Gottéron	32	21	4	7	139-89	46
3. Berne	32	19	4	9	142-109	42
4. Lugano	32	19	1	12	120-101	39
5. Zoug	32	17	3	12	128-103	37
6. Ambri-Piotta	32	17	3	12	121-108	37
7. CP Zurich	32	11	3	18	99-116	25
8. Bienne	32	10	3	19	107-150	23
9. Ajoie	32	8	0	24	92-158	16
10. Coire	32	4	0	28	88-170	8

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 30 janvier. 20 h: Ajoie - Ambri-Piotta. Berne - Zoug. Coire - Bienne. FR Gottéron - Zurich. Cloten - Lugano.

Hockey sur glace - Deuxième ligue: Tramelan remporte le derby face à Saint-Imier

Plus qu'une revanche

Futre à Benfica -
L'international portugais Paolo Futre est parvenu à un accord avec le président de l'Atletico Madrid Jésus Gil pour résilier son contrat avec le club madrilène, et finir la saison en cours dans les rangs de Benfica. A l'issue d'une réunion de quatre heures entre Futre, Gil et le président du Benfica Jorge Brito, l'international portugais a résilié son contrat pour un montant de 600 millions de pesetas (5,2 millions de dollars environ) (si)

BRÈVES

Ski alpin
Morioka:
à guichets fermés

Les championnats du monde de Morioka (Jap) connaissent un engouement populaire considérable, puisque les 30.000 billets mis en vente pour la descente masculine ont d'ores et déjà trouvé preneurs.

Football
Rumo:
décision prochaine

Me Freddy Rumo, président central de l'Association suisse de football, sollicitera un nouveau mandat le 27 février prochain si la Ligue nationale ne choisit pas d'autre candidat. Le Chau-de-Fonnier fera connaître sa décision le 5 février, au lendemain de l'assemblée de la LN.

PMUR

Hier à Vincennes
Prix de Mirande
Tiercé: 17 - 15 - 14
Quarté+: 17 - 15 - 14 - 5
Quinté+: 17 - 15 - 14 - 5 - 2

Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre:
431,00 fr.
Dans un ordre différent:
86,20 fr.
Quarté+ dans l'ordre:
3861,60 fr.
Dans un ordre différent:
482,70 fr.
Trio/Bonus (sans ordre):
18,90 fr.

Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre:
32.830,00 fr.
Dans un ordre différent:
656,60 fr.
Bonus 4: 126,80 fr.
Bonus 3: 11,80 fr.

TV-SPORTS

RAI
23.15 Mercredi sport.
Football: Coupe d'Italie.

TVE
21.30 Football.
Espagne - Mexique.

Eurosport
09.30 Patinage artistique.
12.00 Football.
Buts européens.
13.00 Billard.
14.00 Patinage de vitesse.
15.00 Hockey sur glace.
Tournoi des Ivestia.
17.00 Motocyclisme.
20.00 Basketball.
21.30 Eurosportnews.
22.00 Boxe.
23.30 Karaté.
00.30 Eurosportnews.

● **TRAMELAN - SAINT-IMIER 9-3 (3-0 3-2 3-1)**

Le derby au sommet entre Tramelan et Saint-Imier promettait d'être chaud. Il fut très chaud. Acharnée, hâchée, parfois houleuse, cette confrontation entre les frères ennemis déboucha finalement sur un large succès des Tramelots. Après leur déconvenue du match-aller, ces derniers tiennent ainsi leur revanche. Même plus, car les deux points en jeu hier soir aux Lovières valent de l'or.

Tramelan
Julian CERVIÑO

Deuxième minute: l'Imérien Wyssen ajuste la latte de Schupbach. Douzième minute: Schmid ouvre le score pour Tramelan sur le premier tir de ses couleurs. Ses deux actions reflètent ce que fut la physionomie de ce derby, d'un côté, celui de Saint-Imier, les attaquants manquaient de réussite et se heurtaient à un portier en grande forme; de l'autre, la bande à Helfer réussissait tout ce qu'elle entreprenait et profitait des bé-

vues d'un gardien adverse peu inspiré.

Malheureusement pour les Erguéliens, lorsque la tendance s'inversa ils comptaient déjà cinq longueurs de retard. Il fallut, en fait, que Daniel Poulin demande un temps mort à la 25e minute et remplace C. Ryser par Allemann dans la cage. Alors, Houriet et ses potes entamèrent une course poursuite échevelée et tirèrent, enfin, profit des flottements défensifs de Schmid et consorts.

Toutefois, si ce vaillant baroud permit aux Imériens de donner un instant des proportions moins humiliantes au score, ils ne parvinrent pas à éviter un revers cinglant qui pèsera certainement très lourd au moment de désigner les finalistes.

«Ce n'est pas la fin, avertissait Daniel Poulin, le mentor de l'Erguël. Mon équipe était trop déstabilisée par les absences et les arbitres ne nous ont surtout pas aidé. Simplement, ce soir, les Tramelots étaient plus réalistes que nous et supérieurs car ils tournaient à trois blocs complets.»

Jean Helfer, lui, se félicitait de cette victoire: «Mon équipe a, à nouveau, accompli une bonne performance. J'en suis d'autant plus heureux que ces deux points sont très importants dans ce championnat très serré.» Il ne reste plus à Tramelan qu'à livrer un aussi bon match contre Unterstadt-Etat FR et le club des Lovières aura presque un patin en finales. J.C.



Morandin - Wyssen

Les Imériens ne passeront pas.

(Impar-Galley)

Les Lovières: 958 spectateurs.

Arbitres: MM. Vuille et Gerber.

Buts: 12e Schmid (C. Kaufmann) 1-0. 13e O. Vuilleumier (Morandin, à 5 contre 4) 2-0. 19e Wirz (C. Kaufmann, à 5 contre 5) 3-0. 21e Morandin (Wirz, à 4 contre 4) 4-0. 25e Schmid (à 5 contre 4) 5-0. 26e Dietlin (Houriet, à 5 contre 4) 5-1. 33e Wyssen (Dietlin, à 5 contre 4) 5-2. 36e O.

Vuilleumier (Bieri) 6-2. 42e Wyssen (Houriet) 6-3. 52e Bieri (O. Vuilleumier) 7-3. 54e Wirz (C. Kaufmann) 8-3. 55e Schmid (Wirz) 9-3.

Pénalités: 9 x 2' contre chaque équipe.
Tramelan: Schupbach; S. Nicolet, Schmid; Morandin, Raetz; Giovannini, Habegger; Brunner, Wirz, C. Kaufmann; O. Vuilleumier, Bieri, Ramseier; Feusier, Gigon, Voirel.

Saint-Imier: C. Ryser (25e Allemann); L. Ryser, Jakob; Gobat, Dietlin; Dubail, Houriet, Wyssen; Hinni, Ermoli, Y. Vuilleumier; Golay, Delalay, Terraz.
Notes: Saint-Imier évolue sans Nikles, P. Vuilleumier, M. Tanner, Dogana et T. Vuilleumier (blessés). Dès la 25e minute, C. Ryser cède sa place à Allemann dans les buts de Saint-Imier. Tirs sur les montants de Wyssen (2e et 26e).

Unterstadt/Etat FR sans problèmes

Du remplissage...

● **UNTERSTADT/ÉTAT FR - CRÉMINES 11-0 (6-0 3-0 2-0)**

Devant une assistance clairsemée, Unterstadt/Etat FR n'a éprouvé aucune difficulté à prendre la mesure de la lanterne rouge Crémises. En effet, au bénéfice d'un volume de jeu nettement supérieur, les Fribourgeois ont eu de bout en bout l'initiative comme le démontre l'évolution du score.

Et pourtant, tout aurait pu commencer différemment si Joël Vogt, en action de rupture, n'avait pas ajusté le poteau de la cage défendue par Riedo (5e). Tirant les leçons de cette frayeur, Lüdi et consorts appuyèrent ensuite sur le champion. Il n'en fallut pas plus pour que le peu de suspense s'envole puisque trois buts furent inscrits peu après en l'espace de 89 secondes.

Tout était par conséquent dit et la suite ne fut qu'un agréable remplissage pour Unterstadt Etat.

Patinoire de Saint-Léonard:
30 spectateurs.

Arbitres: MM. Guerne et Leuenberger.
Buts: 6e Laurenza (Jaquier) 1-0. 7e Privet (R. Riedo) 2-0. 8e Bucher 3-0. 11e R. Riedo (Bucher) 4-0. 17e R. Riedo (Bucher) 5-0. 20e Müller (Lüdi) 6-0. 27e Müller (Lüdi) 7-0. 28e R. Riedo (Bucher) 8-0. 39e Mettraux (Laurenza) 9-0. 55e Curty 10-0. 56e Privet 11-0.

Pénalités: aucune!
Unterstadt/Etat FR: A. Riedo; Privet, Loetscher; Dougoud; Roulin; Jeanbourquin, Bonvini; Müller, Lüdi, Curty; Laurenza, Mettraux, Jaquier; R. Riedo, Braaker, Bucher.
Crémises: Lachat; Greder,

Struchen; Gafner, Leuenberger; J. Vogt, V. Ast, Geiser; Ziehli, Simonin, Wähli; F. Vogt. (jan)

CLASSEMENT

1. Uni. NE	14	11	1	2	124	34	23
2. Tramelan	14	10	1	3	109	51	21
3. Unterstadt	14	8	4	2	92	61	20
4. Saint-Imier	14	10	0	4	68	56	20
5. Fran-Mont.	14	9	1	4	85	51	19
6. Le Locle	14	6	0	8	54	46	12
7. Pts-Martel	13	4	2	7	41	75	10
8. Court	13	4	0	9	53	79	8
9. Allaine	14	2	1	11	41	84	5
10. Crémises	14	0	0	14	12	142	0

Ce soir

20.15 Court - Les Ponts-de-Martel

PROCHAINE JOURNÉE

Vendredi 29 janvier. 20.30: Les Ponts-de-Martel - Crémises. Samedi 30 janvier. 18.15: Tramelan - Unterstadt-Etat FR. 18.30: Saint-Imier - Université NE. 20.00: Le Locle - Allaine. 20.15: Franches-Montagnes - Court.

PMUR - Tiercé, Quarté+ et Quinté+

Sire-de-Curgies royal?

Mercredi 27 janvier 1993, Prix de la ville de Mandelieu, Cagnes-sur-Mer, réunion I, course 3, départ 15 h 10, 2200 mètres.

No Cheval	Mètres	Drivers	Perf.	Entraîneurs
1. Saphir-des-Crières	2200	J.-C. Bourdais	Da4a0a	J.-C. Bourdais
2. Unamede	2200	A. Laurent	1a1a1a	A. Laurent
3. Saxo-du-sourd	2200	H. Beaumont	0aDa4a	H. Beaumont
4. Velo-First (E) 1	2200	C. Coret	6a0a6a	F. R. Le Vexier
5. Supertramp	2200	J. Uroz	0a6a0a	P. Michon
6. Vayami	2200	F. Corbineau	6a3a0a	D. Cordeau
7. Tagreed-Keber	2200	R. W. Denechere	Da5a6a	R. W. Denechere
8. Ugo-des-Neiges (E) 1	2200	R. Mourice	2a2a3a	F. R. Le Vexier
9. Venise-du-Donjon	2200	J.-C. Rivault	1a1a0a	J.-C. Rivault
10. Sire-de-Curgies	2200	E. Gout	4aDa1a	E. Gout
11. Taiser-de-Meslay	2225	G. Audibert	4a0a0a	G. Audibert
12. Un Postillon (E) 2	2225	J.-M. Beteau	0a4a2a	J. Gaborit
13. Selfon	2225	Y. Briand	5aDaDm	Y. Briand
14. Tilbury (E) 2	2225	J. Gaborit	5a1a2a	J. Gaborit
15. Arzel-de-Gournay	2225	D. Cordeau	2aDaDa	D. Cordeau
16. Tiverdy	2225	A. de Meyer	3a1a2a	J. de Meyer
17. Sage-du-Niel	2225	A. Rottier	0a8a8a	A. Rottier

Base: Ugo-des-Neiges. - Coup de poker: Sire-de-Curgies.

Impar pronos: 8 - 9 - 2 - 15 - 14 - 7 - 10 - 12

Université NE sur un patin

En totale décontraction

● **UNIVERSITÉ NE - LE LOCLE 6-0 (1-0 3-0 2-0)**

Les gentils Loclois n'ont guère contrarié, hier soir, des Universitaires que le revers de samedi n'avait que bien peu traumatisés.

Face à la gentille formation de la Mère-Commune, les Neuchâtelois du Bas avaient comme objectif de ne pas gaspiller, outre mesure, des forces qui leur seront infiniment plus utiles aujourd'hui, dans le cadre des championnats suisses universitaires.

Aussi est-ce en bonne logique et en totale décontraction que les recevant empêchèrent le total de l'enjeu.

Littoral: 60 spectateurs.
Arbitres: MM. Derada et Turrian.

Buts: 2e Ross (Floret) 1-0. 23e Soukup (Sureau) 2-0. 24e Rochette (Kisslig) 3-0. 38e Graham (Rochette, Ross) 4-0. 46e Lapointe (Rochette) 5-0. 53e Sureau (Soukup) 6-0.

Pénalités: 10 x 2' contre Université NE, 8 x 2' plus 3 x 10' contre Le Locle.

Université NE: Haymoz; Bobillier, Racine; Floret, Kisslig; Gosselin, Rochette, Lapointe; Ross, Graham, Magnin; Sureau, Soukup, Sauvain; Bonny.

Le Locle: Lüthi (51e Schindelholz); Kolly, Beccera; Meier, Dumas; Guinand, Hadorn; Niederhauser, Ravall, Vuillemez; Guerry, Tschantz, Gailard; Anderregg, Pochon, Theurillat; Pilorget, Dubois.

Notes: Le Locle sans Barbezat ni Boiteux (blessés). (deb)

Rien ne va plus pour Allaine

Au fond du gouffre

● **ALLAINE - FRANCHES-MONTAGNES 1-10 (0-6 1-2 0-2)**

Le suspense n'a duré que dix minutes sous le chapiteau ajolot. Les Franches-Montagnards se sont bien amusés. A 6-0, on peut voir venir. Et c'est ce qu'ils ont fait, face à des Ajolots complètement dépassés par les événements. Une véritable promenade de santé.

Les Teignons faisaient cavaliers seuls. Une belle démonstration. Allaine est au fond du gouffre. La fréquentation des entraînements et le très faible contingent sur lequel on peut compter durant les rencontres ne permettent pas à cette équipe de continuer à ce niveau. Y aura-t-il une place vacante dans ce groupe?

Patinoire d'Ajoie: 50 spectateurs.

Arbitres: MM. Gfeller et Tschäppät.

Buts: Ire Boehlen 0-1. 4e Guichard (Lamielle) 0-2. 5e Scherler (Guichard) 0-3. 8e Guichard (Scherler) 0-4. 9e Aubry (Gigon) 0-5. 10e Kohler (Cattin) 0-6. 30e Aubry (Guichard) 0-7. 34e Kohler (Frésard) 0-8. 35e Corbat (Richert) 1-8. 40e Gehriger 1-9. 57e Guichard (Scherler) 1-10.

Pénalités: 9 x 2' contre Allaine, 7 x 2' contre Franches-Montagnes.

Allaine: Guttly (10e Savary); Jolidon, Reber; Bedat, O. Siegenthaler; Corbat, Richert, Meyer; Aubry, Th. Siegenthaler, Maillard; Falbriard, Steulet.

Franches-Montagnes: Goudron (50e Dubail); Boehlen, Bertrand; Gehriger, Borruat; Hauser; Hennin, Kohler, Cattin; Lamielle, Guichard, Scherler; Gigon, Aubry, Frésard. (cc)

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

Fromagerie de La Sagne

Existence menacée

Les larmes de la déception font trancher le lait dans les cuves de la fromagerie de La Sagne-Crêt. La Confédération refuse un crédit d'investissement pour la rénovation des installations, mettant en péril l'existence même de la fromagerie!

Page 15

Office fédéral de la statistique à Neuchâtel

Accueil à la puissance 5

Le transfert de l'Office fédéral de la statistique de Berne à Neuchâtel a motivé les autorités neuchâteloises à mettre sur pied une structure d'accueil. Son implantation ne représente pas seulement l'accueil de ses 300 employés, mais aussi son intégration dans les contextes universitaire et économique neuchâtelois, selon son directeur.

Page 19

Solaire avec le «Spirit of Biel-Bienne III»

Bientôt la course

La voiture solaire «Spirit of Biel-Bienne III», conçue à l'école d'ingénieurs de Bienne, prendra le départ du «World Solar Challenge», la grande course de véhicules solaires australienne, en novembre prochain.

Page 21



Météo:
Précipitations à l'Est. Neige en plaine remontant progressivement vers 700 m, dans l'Ouest.

Demain:
A l'Est, nébulosité changeante, précipitations, chutes de neige entre 1000 et 1500 m. Ouest, ensoleillé.

Lac des Brenets
751,05 mLac de Neuchâtel
429,03 m

Fête à souhaiter mercredi 27 janvier: ANGELE



0°

Lever: 8 h 04
Coucher: 17 h 26

-2°

Lever: 9 h 33
Coucher: 22 h 36

-7°

2000 m



L'Impartial

Contestation de la planification hospitalière neuchâteloise

16.000 voix pour discuter

Lancée le 25 novembre dernier, l'initiative contre le projet de planification hospitalière, proposé par le Conseil d'Etat, a été déposée hier au Château, munie de 16.033 signatures! Un objectif atteint en un temps record, grâce au formidable tremplin qu'a été le week-end de la votation sur l'EEE...

«Nous avons atteint notre objectif qui était de récolter au moins le double des signatures légalement nécessaires - soit 6000 en six mois - et si notre initiative n'apporte pas de solution au problème des coûts hospitaliers, elle réactive le débat en exigeant une procédure plus ouverte pour arriver à un meilleur contrôle des décisions». Porteparole des initiants, Jean-Luc Frossard, président de l'Hôpital de Landeyeux, a resitué la démarche du comité d'initiative, formé essentiellement de représentants des trois hôpitaux régionaux concernés.

COMPÉTENCES

Jusqu'en 1990, le Grand Conseil était dépositaire des grandes lignes de la planification hospitalière cantonale, compétence que le législatif avait par la suite abandonné à l'exécutif. L'initiative demande un retour à la case départ.

Autre élément majeur, l'initiative exige que les établissements hospitaliers et les institutions parahospitalières au bénéfice de la législation soient consultés lors de tout projet visant à en réformer les structures, les buts et le fonctionnement. Le dialogue et la concertation étant les seuls moyens d'arriver à des

**Château de Neuchâtel**

Le comité d'initiative a remis hier les 16.033 signatures récoltées à Bernard Gicot, premier secrétaire de la Chancellerie d'Etat.

solutions acceptables pour les uns et les autres.

Jean-Luc Frossard a encore précisé que les mesures draconiennes préconisées par l'Etat allaient à l'encontre des récentes décisions de ce même Conseil d'Etat qui a autorisé l'investissement de plus de 13 millions de francs, depuis 1987, dans la modernisation des établissements hospitaliers que l'on veut aujourd'hui démanteler, à savoir Le Locle, La Béroche et Landeyeux. «Il faudrait pour le moins laisser le temps à ces établissements d'amortir ces inves-

tissements - généralement 10 à 12 ans - avant de tout changer!»

EXAMEN

On rappellera que le Grand Conseil examinera le rapport du Conseil d'Etat sur la planification hospitalière lors de la session de février qui s'ouvre lundi prochain. Un rapport qui souhaite concentrer les efforts d'investissements lourds futurs dans les deux hôpitaux principaux de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, alors que les hôpitaux de districts, à l'exception de celui de Couvet, se verraient amputer de leur bloc opératoire, de leur

maternité et d'un certain nombre de lits.

Le choix opéré par l'Etat s'inscrit dans l'objectif d'assurer à terme une offre d'infrastructure et d'équipements compétitifs, ce qui ne peut raisonnablement se faire en conservant huit hôpitaux comme aujourd'hui. Encore faudra-t-il un jour faire la démonstration des économies promises par ce grand chambardement de notre politique de santé largement décentralisée. Sans cela, pas question d'accorder un blanc-seing à quiconque! M.S.

Neuchâtel: collaboration entre polices locale et cantonale

Jeunes néo-nazis appréhendés

Sur un appel téléphonique, la police locale de Neuchâtel et la police cantonale ont dépêché une dizaine d'hommes sur les Jeunes Rives, samedi soir. Ils ont appréhendé une bande de jeunes néo-nazis, qu'ils ont dû relâcher après confiscation d'armes blanches et d'une barre de fer.

L'opération s'est déroulée vers 19 h. Les jeunes brandissaient le poing vers le ciel en scandant des slogans révélateurs comme «Protégeons notre nationalité». Ils ont été emmenés dans quatre fourgons pour vérification d'identité: tous sont connus des services de la police, mais ils ne sont pas recherchés. Ils ont donc été relâchés, après confiscation de couteaux, d'une barre de fer et de leur drapeau... Ils viennent

des quatre coins du canton (le Haut, le Bas, Colombier, Cornaux...), voire, pour deux d'entre eux, de France voisine.

C'est la première fois qu'un groupe de néo-nazis est intercepté dans notre canton. La police avoue n'avoir guère de moyens de prévention contre ces activistes d'extrême droite. Elle est intervenue pour leur signifier «Nous sommes là, vous ne pouvez pas faire n'importe quoi» et pour éviter une rixe qui aurait dû les opposer à une bande rivale au centre-ville... et dont l'existence n'a pas été constatée.

Pas question d'offrir nos colonnes en carte de visite à ces jeunes, même si leur identité a percé déjà dans plusieurs articles de presse inquiets de cette «grai-

ne» qui germe! Elle a déjà sprayé cet automne des murs du Locle, placardé une croix celtique portée par un aigle sur les murs chaux-de-fonniers. Or, si la relation n'est pas prouvée, elle était suspectée même par le juge

d'instruction des Montagnes, Christian Geiser, entre ces membres du groupe néo-nazi PNSE (Parti national-socialiste européen) et la tentative d'incendie du foyer pour requérants d'asile du Locle, cet automne. AO

En attendant la loi

Claude Nicati, porte-parole de la police cantonale, avoue n'avoir que peu de moyen pour prévenir les agissements de tels jeunes. L'intimidation?... La loi antiracisme permettra de punir d'emprisonnement ou d'amende ceux qui pratiquent ou encouragent la ségrégation raciale, religieuse ou ethnique. Elle a été adoptée par le Conseil national. Avant d'être présentée (en mars ou juin) au Conseil des Etats, elle sera examinée par la Commission juridique (à laquelle appartient le procureur Thierry Béguin), à fin février. On peut ainsi espérer l'entrée en vigueur de l'article 261 bis «discrimination raciale» pour le début de l'année prochaine. (ao)

REGARD

Le Dr Knock a encore frappé...

Entre 1987 et 1992, le nombre de lits d'hôpitaux de soins physiques a été réduit de 1118 à 1018 dans le canton de Neuchâtel, alors que, dans le même temps, les patients passaient de 22.380 à 23.975.

Conclusion logique: la durée moyenne du séjour a été ramenée de 13,4 à 11 jours, performance rendue possible par un encadrement plus étoffé, l'effectif du personnel soignant croissant de 1917 à 2058 emplois.

Les coûts ont dès lors suivi la même courbe, l'introduction de meilleures conditions de travail et de salaire a encore été renforcée par la réalisation de gros investissements, alors que l'inflation s'installait et que les frais financiers allaient exploser sous le poids des intérêts.

Résultat des courses: les charges hospitalières se sont envolées, passant de 144,9 à 234,7 millions de francs, soit de 6475 à 19.324 francs par patient; d'où un déficit d'exploitation en forte progression entre 1987 (31,5 mios), date de la dernière planification, et l'an passé (67,7 mios).

Si ces chiffres n'expliquent rien, ils permettent néanmoins de constater l'ampleur de la spirale de la hausse des coûts de la santé n'a rien d'une sinécure et ce ne sont ni les explications du Conseil d'Etat, ni celles du Comité d'initiative qui vont nous éclairer sur la voie à suivre!

L'Etat, sans expliquer comment, prétend que la «centralisation» permettra de réduire les coûts hospitaliers de 5 à 10 millions annuellement, alors que les hôpitaux régionaux simulent un simple transfert de leurs patients dans les hôpitaux principaux, en multipliant anciens et nouveaux patients par le prix du point hospitalier de l'hôpital d'accueil et arriver ainsi à la conclusion que les charges vont, au contraire, augmenter de 4,4 millions par an. Raisonnablement qui ne tient pas compte, simultanément, des incidences financières du désengagement dans leurs établissements...

Bref, tant que personne ne sera livré à un calcul fin des conséquences de toute modification apportée à notre système hospitalier, rien ne garantira au contribuable neuchâtelois qu'une théorie vaut mieux que l'autre. Et si des choix sont à faire, c'est bel et bien au travers d'une réflexion globale associant mondes politique et hospitalier que sortira la moins mauvaise solution...

Mario SESSA

Crédit d'investissement, règlement des finances, étude de la suppression de la taxe sur les spectacles, etc.

C'est oui pour tout!

Dans sa séance d'hier soir, le Conseil général a accepté à l'unanimité un crédit de 7.610.000 francs pour la réfection de diverses canalisations et la pose d'une signalisation. En outre, le rapport du Conseil communal sur le nouveau Règlement cantonal des finances et de la comptabilité des communes a passé la rampe, à contre-cœur. Deux autres motions, dont celle sur l'étude de la suppression de la taxe sur les spectacles, ont été acceptées.



Le Pod à l'Ouest

De Léopold-Robert 83 au Grand-Pont, la chaussée sera éventrée pour permettre le renouvellement des canalisations. (Impar-Gerber)

BRÈVES

TPR, ça suffit!

Reprenant les termes d'une lettre ouverte au sujet de la faillite du TPR et intitulée «TPR, ça suffit!», Pierre Hainard (rad) a déposé une interpellation. Il souhaite connaître la vérité sur quelques points ressortant des articles de presse publiés et veut rappeler qu'habituellement, en cas de faillite, les employés ne sont pas réengagés et resubventionnés par la commune. Il demande encore «pourquoi n'a-t-on pas réagi lorsque le gouffre s'agrandissait» et si l'abandon de la créance de 80.000 francs a été clairement exprimé au Conseil général. De plus, M. Joris, en tant que responsable du TPR, est-il vraiment l'homme de la situation? Le conseiller général se demande encore que penser des artisans contribuables subventionnés qui ne toucheront rien de leur créance et qui ont été trompés en ne sachant pas que le TPR était une personne physique.

Une femme de plus!

En remplacement de Charles-André Favre, démissionnaire, le POP-US a proposé la candidature de la deuxième viennienne de sa liste, soit Sandra Bovay qui a été accueillie avec applaudissements.

Remplacement

Pour remplacer Charles-André Favre, également démissionnaire de la Commission du budget 93, le POP-US propose Henri Von Kaenel. Ce nouveau commissaire a également obtenu l'approbation du Conseil général.

Nouveau membre

Autre nomination à la Commission de la bibliothèque, où entre Karim-Frédéric Marti, représentant le Parti radical.

Procès-verbal

Coup de sable

Une erreur constatée dans un procès-verbal a pris hier un ton prémonitoire. Reprenant les mots des écologistes et parlant d'un coup de sabre à propos des restrictions apportées par les CFF, Alain Tissot a découvert dans le texte le terme de «coup de sable». Au vu des récents événements, ça devenait approprié mais la correction sera malgré tout apportée.

Compte-rendu:
Irène BROSSARD
et Alain MEYRAT

Le crédit d'investissement de 7.610.000 francs proposent des interventions dans les divers réseaux souterrains sur le Pod, autour d'Espaceité et en d'autres rues, comme la rue du Balancier. Cette dernière et la rue du Roulage seront dotées d'une signalisation lumineuse à leur carrefour avec l'avenue Léopold-Robert.

Sur les bancs POP-US, Francis Portner relève le fait positif que trois services, TP, SI et police, interviennent de concert. Il est heureux qu'enfin la circulation soit réglée aux alentours du Centre Métropole. Mais quelles sont les conditions de l'aide LIM?

Est-ce assez que de proposer les rénovations indiquées? se demande Charles Chammartin (LIB-PPN). Les pertes dans le réseau d'eau sont encore conséquentes. Le conseiller général aurait aimé que les travaux rue du Balancier soient assortis d'un «si», et donc subordonnés à la modification du flux de circulation en cet endroit. La prolongation notifiée des réseaux vers la zone de la Malakoff est un acte

de foi qui ne saurait être justifié par un seul projet, comme celui actuellement en construction.

Pour l'écologiste Patrick Erard, les modifications prévues ne semblent pas tenir compte des piétons et cyclistes. Il craint aussi l'incidence de toute décision sur le plan de circulation, toujours pas défini.

Dans le quartier d'Espaceité, il faut éviter de privilégier les voitures et supprimer les places de parcage en surface.

Porte-parole des radicaux, Pierre Hainard demande si les travaux ont bien fait l'objet d'un appel public de soumissions. Dans les travaux de la rue du Balancier, ne faut-il pas voir un début de plan de circulation concocté par les TP et le Conseil communal?

Pierre Kobza (PS) remarque qu'en accord avec la motion Oesch, encore pendante, les adjudications de ces travaux et leurs prix doivent être discutés. Il s'inquiète encore des intentions du Conseil communal en matière de signalisation et demande également quelle aide apporte la LIM.

C'est justement la LIM qui demande que les collectivités publiques présentent des objets de 6 millions de francs au minimum, répond Georges Jeanbourquin (CC). L'aide consistera en une prise en charge des intérêts des emprunts. Quant aux pertes dans les réseaux, on y est attentif et on espère faire mieux encore. L'extension des réseaux d'eau et d'électricité vers la Ma-

lakoff sont des raccordements dus; il valait la peine économiquement de profiter d'installer aussi le gaz et le chauffage, le quartier pouvant ainsi se développer. Sur le plan des adjudications, des rabais substantiels sont induits par la conjoncture favorable et les négociations sont jouées serrées.

Alain Bringolf (CC) appuie ces remarques: «Les prix établis sont ceux de 1990, comme déjà en 1991 et en 1992 et nous espé-

rons qu'ils seront pareils en 1993». La signalisation lumineuse et son remplacement seront inclus dans le rapport général sur les transports qui sera soumis ce printemps au Conseil général.

Réponse rassurante pour les abords d'Espaceité qui sera un îlot réservé aux seuls automobilistes ayants droits.

Par 35 oui et sans opposition, la demande de crédit est acceptée.

Réserves de terrains à bâtir

Gauche contre droite

Peu avant le printemps 1992, le socialiste Pierre Bauer avait déposé une motion pour demander que la ville étudie les possibilités de construire encore des logements à loyer modéré. Le texte demandait également une évaluation des réserves de terrains à bâtir.

Dans son développement, Pierre Bauer a reconnu que la pénurie de logements s'était calmée. Il a cependant plaidé pour une politique immobilière à long terme, reposant sur la constitution de réserves de terrains constructibles, en prévision notamment de la décentralisation de l'administration cantonale.

Pas du tout d'accord, Gérard Bosshart (LIB-PPN) a qualifié

le texte d'électorale. Craignant les effets d'une pléthore de logements vacants, avec son «cortège de faillites», il a dessiné d'autres priorités: rentabiliser les constructions entamées et, surtout, créer des emplois pour que les immeubles nouveaux ne restent pas vides.

Le Conseil communal, par la voix d'Alain Bringolf, a recommandé le rejet de la motion, un rapport allant dans ce sens devant être soumis au Conseil général cet automne, cartes à l'appui.

Pierre Bauer ne connaissant pas la teneur de ce rapport, il a préféré maintenir sa motion, qui a été acceptée par 20 voix contre 14.

Règlement sur les finances des communes

Acceptation contrainte

Le nouveau Règlement sur les finances et la comptabilité des communes, imposé par l'Etat, implique la disparition des réserves dites libres et dont faisait largement usage la comptabilité communale.

Cet exercice technique a récolté un assentiment obligé et du bout des lèvres. «Nous déplorons que l'autonomie soit de moins en moins laissée aux communes» remarquait Danièle Delémont (PS). Chez les libéraux, Patrick Haldimann souligne que cela évitera quelques écritures douteuses. Ce sera une manière différente de gérer les comptes, dit-on sur les bancs radicaux, et Jean-Jacques Jeanmaire profite

de relever la gestion prudente et avisée des autorités en particulier du conseiller communal radical!

Francis Staehli (POP-US) se dit contraint d'accepter et les écologistes ne font aucune remarque.

Réticent lui aussi, Daniel Vogel (CC) est clair. «Nous ne pouvons pas faire comme si de rien n'était mais nous pensions avoir fait nos preuves par une gestion effectivement prudente et avisée. Le Conseil communal appliquera ces dispositions et espère que le Conseil d'Etat s'en inspire pour les comptes de l'Etat». L'arrêté est accepté avec 36 oui, sans opposition.

La taxe sur les spectacles en question

Oui à l'étude

Libéraux et radicaux veulent la peau de la taxe sur les spectacles, d'où une motion demandant au Conseil communal d'étudier sa suppression. Socialistes, écologistes et POP-US étaient d'accord pour la repenser, tout en en conservant le produit, soit, bon an mal an, quelque 300.000 francs. L'exécutif a défendu bec et ongles le statu quo. Au vote, la motion est acceptée par 25 voix contre 2.

Le groupe libéral-ppn, par la voix de Pierre Golay, entend défendre les intérêts des jeunes en réclamant la suppression de la taxe sur les spectacles. «Il faut prendre la notion de culture au sens large», affirme-t-il, et dépasser le cadre des seules associations subventionnées.

Son argumentation se déploie sur deux volets: favoriser les organisateurs de spectacles en évitant de prendre d'une main ce que l'on a donné de l'autre. Et donner un coup de pouce aux exploitants de salles de cinéma, afin que ceux-ci réduisent les prix des billets pour les jeunes. Et de conclure en rangeant ladite taxe dans la catégorie des impôts sur le luxe. Intervention à laquelle le radical Wilfred Jeanneret a pleinement souscrit.

AUTRE SON DE CLOCHE

La gauche a fait entendre un autre son de cloche, tout en soutenant

la motion. Laurence Boegli (POP-US) et Charles Faivre (E+L) ont reconnu à la taxe des avantages et des inconvénients. Parmi les premiers, les quelque 300.000 francs qu'elle rapporte à la ville. Cependant, l'obligation de verser 10% de la recette peut constituer un frein. Oui donc à l'étude, mais pas question de laisser un trou béant dans les finances.

Le groupe socialiste est apparu divisé quant à la nécessité d'une étude. Pierre Bauer y était favorable, tout en refusant la suppression pure et simple, qui mettrait en danger des prestations qui lui paraissent indispensables. Il a d'ailleurs reproché aux motionnaires de ne pas avoir prévu de solution de remplacement. Selon lui, un abandon de la taxe ne verrait pas subitement un foisonnement de spectacles s'ajouter à l'offre existante, déjà fort honnête pour une ville comme La Chaux-de-Fonds.

Les socialistes refusent également d'accorder un blanc-seing aux exploitants de salles de cinéma, aucun moyen légal ne permettant de contrôler les prix qu'ils appliquent.

Quant aux associations fournissant de gros efforts et s'appuyant sur des équipes bénévoles, «il faut les subventionner si elles ne le sont pas, augmenter

leurs subventions si elles en ont déjà».

PLUTÔT SUBVENTIONNER

Daniel Vogel a remercié Pierre Bauer d'avoir exposé quasi tous les arguments qui conduisent le Conseil communal à recommander... le refus de la motion. Pour le directeur des Finances, le chiffre de 300.000 francs a une valeur intrinsèque. A fin 1992, le fonds pour la rénovation des salles de spectacles, alimenté par le produit de la taxe, se montait à 977.000 francs: «A peu de choses près ce que nous avons mis dans la rénovation des Anciens Moulins».

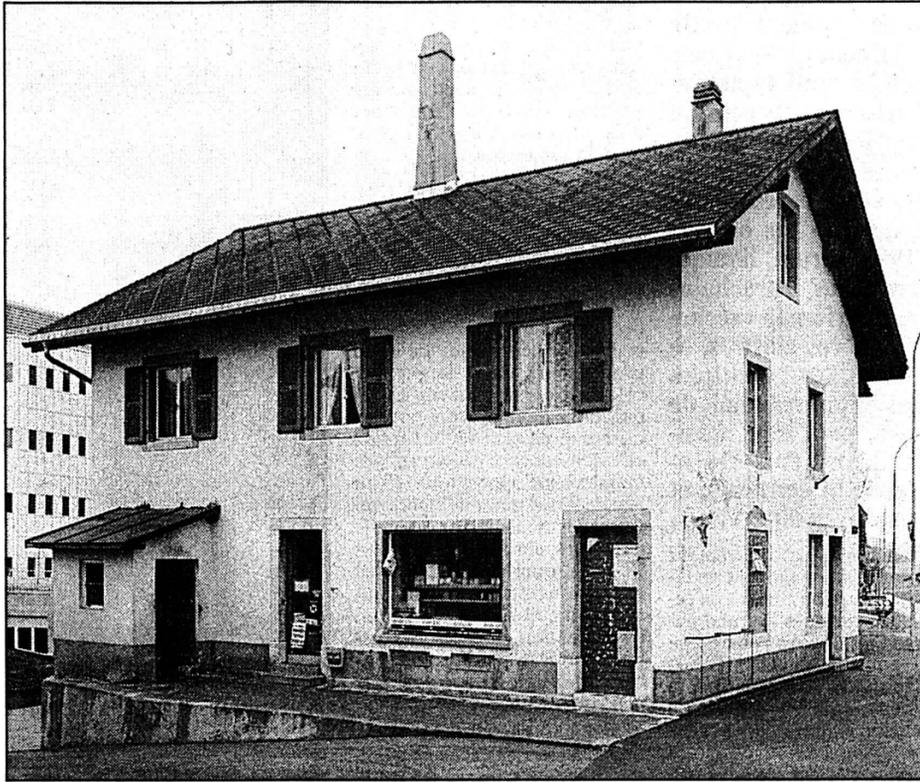
Le directeur des Affaires culturelles, Jean-Martin Monsch, a poursuivi sur le même ton: «On ne peut pas faire plus avec moins», a-t-il dit en substance. Et de rappeler que le Conseil communal préfère agir par le biais de subventions, et inciter les pourvoyeurs de spectacles à pratiquer des prix différenciés, favorables aux jeunes notamment. Mais beaucoup d'entreprises commerciales payent aussi la taxe, comme MODHAC, les cinémas, les cirques, et l'on ne souhaite pas «subventionner Rambo» en l'abolissant.

Au vote, la motion est acceptée par 25 voix contre 2, quelques socialistes s'étant abstenus.

Crédit refusé et menaces sur la fromagerie de La Sagne

De quoi faire un fromage!

Les larmes de la déception font trancher le lait dans les cuves de la fromagerie de La Sagne-Crêt. La Confédération refuse un crédit d'investissement pour la rénovation des installations, mettant en péril l'existence même de la fromagerie. Onze producteurs perdraient alors un débouché intéressant et pratique pour leur lait. La Société de fromagerie est décidée à se battre.



Rue Neuve 1, Sagne-Crêt, la fromagerie et son petit magasin

Refusant un crédit d'investissement, la Berne fédérale menace cette fabrication artisanale.

Elle fait partie du paysage et de la vie économique et sociale du village, la petite fromagerie de la rue Neuve 1, à Sagne-Crêt. En 1986, on fêta son centenaire et depuis 1962, Henri Perret, secondé de son épouse, brasse les tonnes de caillé avec ardeur et savoir-faire. Leur fils est prêt à prendre la relève pour conserver au village cette fabrication artisanale. La fromagerie se complète d'un petit magasin bien utile aux habitants du lieu qui ont déjà perdu leur Coop.

Mais les installations n'ont pas été rénovées depuis 1957. Les chaudières s'essouffent et sont insuffisantes pour absorber, en une seule fournée, la production quotidienne de lait en été. Les caves également atteignent en belle saison des températures limites.

Pour remédier à ces problèmes, la Société de fromagerie planche depuis deux ans sur un projet de rénovation, dans les

mêmes murs. Le devis atteint 630.000 francs, dont 450.000 francs pourraient être empruntés aux banques. Les sociétaires comptaient sur un crédit d'investissement cantonal et fédéral pour le solde de 180.000 francs, prêt sans intérêt mais remboursable.

Le Département cantonal de l'agriculture a subordonné son préavis favorable à la décision

de Berne qui, la semaine dernière, a dit non!

GROSSE DÉCEPTION

La déception est grosse et amère au village. «Nous avons mis deux ans à préparer ce projet et en une heure de visite, huit Messieurs de Berne ont décidé de refuser leur aide, rappelant qu'il y a 150.000 chômeurs en Suisse, etc.». Les sociétaires de la fromagerie

sont perplexes devant cette argumentation puisque la fermeture de la fromagerie créerait aussi du chômage.

Amers, les paysans constatent qu'il est plus facile d'obtenir des subventions à fonds perdus que des crédits d'investissement.

Une fusion avec la fromagerie de Sagne-Eglise a été conseillée. Mais cette fromagerie est également à saturation avec le traite-

ment de 600.000 kilos de lait par année et ses responsables ne sont pas intéressés par une fusion. «Nous comprenons leur position, disent les sociétaires de Sagne-Crêt. Ils ont aussi un bon fromager, leurs installations sont en parfait état et leur situation saine» relève Charles Barras, président de la Société de fromagerie de Sagne-Crêt.

La fromagerie des Ponts-de-Martel, toute neuve et moderne, ne pourrait également pas absorber une telle arrivée supplémentaire de lait.

La petite fromagerie de Sagne-Crêt a plein d'atouts dans ses cuves pour défendre son existence. Elle traite annuellement 1.073.000 kg de lait, soit la production de 11 paysans, et fabrique quotidiennement sept meules d'un excellent gruyère - jusqu'à neuf en été - qui sont livrées à la centrale de Coop Suisse à Kirchberg.

Les producteurs livrent ainsi deux fois par jour, à proximité de chez eux, un lait qui ne doit être ni réfrigéré, ni entreposé, nécessitant donc un minimum d'installations et de transports. Supprimer ce débouché de fabrication entraînerait aussi une diminution du contingent laitier et un manque à gagner problématique.

Mais encore, les Sagnards, amateurs de bon fromage, s'insurgent contre la volonté d'éliminer les productions artisanales de fromage en faveur de fabrications industrielles. Ces données ont peut-être échappé aux experts de Berne!

Réuni lundi soir, le comité de la Société de fromagerie ne baisse pas les bras et veut tenter de trouver d'autres financements pour que survive leur fromagerie! I.B.

Rédaction LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT
Denise de CEUNINCK

BRÈVES

Théâtre à l'école

Mythos

Les élèves de 5e primaire ont le bonheur d'applaudir, hier et aujourd'hui, à l'aula des Forges, les comédiens de la Poudrière de Neuchâtel dans leur spectacle Mythos. Cette création de la troupe de marionnettes emmène les spectateurs dans un grand voyage aux travers des mythes, des origines à la guerre de Troie. (ib)

Collisions aux Grenier

Mme G. G., domiciliée en ville, circulait en voiture rue du Grenier en direction de la rue du Manège, hier à 9 h 25. A l'intersection de cette dernière, elle est entrée en collision avec la voiture de M. C. C., de la ville, qui circulait rue du Manège en direction est. Sous l'effet du choc, le véhicule C. C. a heurté l'auto de M. M. R., de la ville également, qui circulait rue du Grenier en direction nord. Dégâts.

Sirènes d'alarme

Pas aujourd'hui

Envoûtés déjà par l'annonce du chant des sirènes, nous avons annoncé l'exercice de contrôle avec une semaine d'avance. En fait, c'est mercredi 3 février de 13 h 30 à 14 h que les 6500 sirènes d'alarme installées sur le territoire national seront actionnées pour l'exercice annuel. (Imp)

Grape à Bikini Test

La foi n'y était pas

Grape est typiquement le genre de groupe en devenir dont on a peur d'être déçu. Leur récent maxi 4 titres est digne d'intérêt. Mais leur occupation insipide de la scène les relègue (pour l'instant!) dans le peloton des groupes britanniques trop vite montés en épingle par leur presse nationale. Vendredi soir, visiblement, les Grape n'y croyaient pas. Et il faudra bien encore une année avant que leur sens de la mélodie (quelques réminiscences beatlesiennes) ne s'affirme pleinement. (mam)

AGENDA

Au Club 44

L'Europe de Jean Monnet

Directeur du Centre de recherches européennes Jean Monnet, Henri Rieben sera au Club 44 jeudi 28 janvier, 20 h 30, pour parler des liens de l'Europe de Jean Monnet avec la Suisse. (ib)

Annonces alléchantes

Chômeurs, attention!

Depuis quelques mois, des annonces sont parues dans la presse, proposant aux chômeurs de les aider à retrouver du travail. Moyennant finances, bien entendu.

Il en existe de plusieurs sortes. Au Conseil général, le socialiste Serge Vuilleumier a dénoncé le cas suivant: le demandeur devait verser une somme peu importante, de l'ordre de 20 fr, sur un compte de chèques. Il recevait ensuite une circulaire lui faisant miroiter la possibilité de gagner facilement de l'argent. Comment? Pour le savoir, il fallait effectuer un nouveau verse-

ment sur le même compte, de 100 fr cette fois...

Autre exemple, des lignes téléphoniques, atteignables par le biais du fameux indicatif 156, où une bande préenregistrée débite une liste d'offres d'emploi. Les mêmes que l'on trouve dans les quotidiens... et que l'on pourrait consulter pour le prix d'un café-crème. Ce qui revient tout de même moins cher qu'un appel à un ou deux francs la minute.

Deux de ses lignes étaient domiciliées dans le canton de Neuchâtel. Marcel Cotting, du Service cantonal de l'emploi, s'est approché de leurs titulaires.

Dans une lettre, il a exigé d'eux qu'ils lui fournissent un certain nombre de renseignements sur leurs buts, leur mode de fonctionnement, inscription au registre du commerce, etc. Les «entrepreneurs» en question ont préféré mettre la clé sous le paillasson sans demander leur reste. Ce qui laisse présager de la pureté de leurs intentions.

Toutes les annonces ne cachent cependant pas des «arnaqes». Certaines proposent effectivement un travail rémunéré. Mais il convient de se méfier de celles qui prétendent faire payer un simple renseignement. (am)

Concours de ski «Jeunesse 93»

Slalom géant et concours de saut annulés

Le manque chronique de neige oblige le Ski-Club La Chaux-de-Fonds à annuler les épreuves de slalom et de saut prévues dans le cadre de son concours de ski annuel. Cette manifestation, mise sur pied avec le soutien de «L'Impartial» et de la Société de Banque Suisse, est destinée aux filles et aux garçons nés entre 1978 et 1984.

La majorité des jeunes n'ayant certainement pas encore chaussé leurs skis cet hiver, il s'est révélé impossible d'organi-

ser la rencontre, initialement prévue le 7 février au Chapeau-Râblé. Aucune date de renvoi n'a pu être trouvée, au grand regret des responsables.

FOND MAINTENU

En revanche, le concours de fond, sur 2 ou 4 km, dans le cadre de la MegaMicro, est maintenu au 28 février. Des précisions quant aux inscriptions paraîtront dans nos colonnes à mi-février. (Comm-imp)

SERVICES

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE prêt, discothèque, salle de lecture, lu 14-20 h; ma-ve 10-20 h; sa 10-16 h. Département audio-visuel, lu 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h ou sur rendez-vous.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES lu-ve 13 h 45-18 h; sa 10-12 h, 13 h 45-16 h.
- PHARMACIE D'OFFICE Centrale, L.-Robert 57, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
- URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE ☎ 23 10 17 renseignera.
- HÔPITAL ☎ 27 21 11.

AUJOURD'HUI

LA CHAUX-DE-FONDS

- DISCO César's discothèque Di-je, 21 h 30-2 h; ve + sa, 21 h 30-4 h.

Disco aux Alpes

La surprise de la patronne

C'est en lisant la Feuille officielle que Marlène Butty, patronne du café des Alpes, a appris qu'une demande d'autorisation de transformation et d'agrandissement avait été déposée pour son établissement. But de l'opération: créer une discothèque.

La demande émane d'un entrepreneur du bas du canton. Lequel s'apprête à racheter l'immeuble, dont le propriétaire est en faillite. Les actes notariés

doivent être signés cette semaine, selon le mandataire du repreneur.

Mme Butty, elle, n'est pour rien dans ce projet. Elle n'a été ni consultée ni même informée, et son bail court jusqu'en 2001. La tenancière a d'ores et déjà confié la défense de ses intérêts à un avocat de la ville.

Affaire à suivre, donc, après l'expiration du délai légal pour le dépôt des oppositions, le 20 février. (am)

PUBLI-REPORTAGE

Muller Musique SA

Avenue Léopold-Robert 50, 2301 La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/23 29 93 Grande démonstration dans notre auditorium du mardi 26 au samedi 30 janvier 1993.



De gauche à droite sur la photo: C. Leschot, J.-M. Muller, Cl. Coderey

Mélomanes et Audiophiles à vos marques!

Electroniques: SUGDEN, ISEM. Sources numériques: SUGDEN Haut-parleurs: P.E. LEON, LEEDH, CONFLUENCE

Vous seront présentés:

Heures de démonstration:
Mardi au vendredi: 16 à 22 heures. Samedi: 11 à 17 heures

Emmenez vos amis et vos CD de référence pour vous régaler et partager un agréable moment d'exception musicale.

Statistiques judiciaires 1992 du Tribunal du Locle

Un reflet de la réalité économique

Comme chaque année à pareille époque, le greffe du Tribunal du Locle établit les statistiques judiciaires recensant toutes les affaires traitées ces douze derniers mois, étant entendu que certains dossiers ouverts en 1992 seront liquidés durant ces prochains mois. Derrière la «sècheresse» de ces chiffres, se profilent les multiples tâches d'un tribunal de district, pour son président, Jean-Louis Duvanel (pour la dernière), et les employés du greffe.

Les fonctions que doit remplir un tribunal ne se limitent en effet pas à ce qu'on connaît en général le mieux dans le grand public, soit les affaires pénales qui font, pour la plupart, l'objet d'un jugement rendu soit par le Tribunal de police, soit par le Correctionnel, pour les cas plus graves. Ainsi, le nombre des dossiers, traités par ces deux instances, s'est élevé l'an dernier à 527. A quoi il faut ajouter les affaires pénales (395) relevant de l'autorité tutélaire. Mais, à titre de comparaison, relevons que le nombre des affaires civiles (939 en 1992), s'est élevé à 1115 pour 1993. Il faut aussi tenir compte des 199 cas d'autorités tutélares civiles (195 en 1992), des 45 affaires (+ 22) de cas de tribunaux de prud'hommes et des 14

actions de restriction du droit de résilier les baux. Ces dernières années, la progression des actions relevant du Code civil était de l'ordre de 25 à 30 par an. L'augmentation est nettement plus marquée (en 1992) avec plus de 176 dossiers.

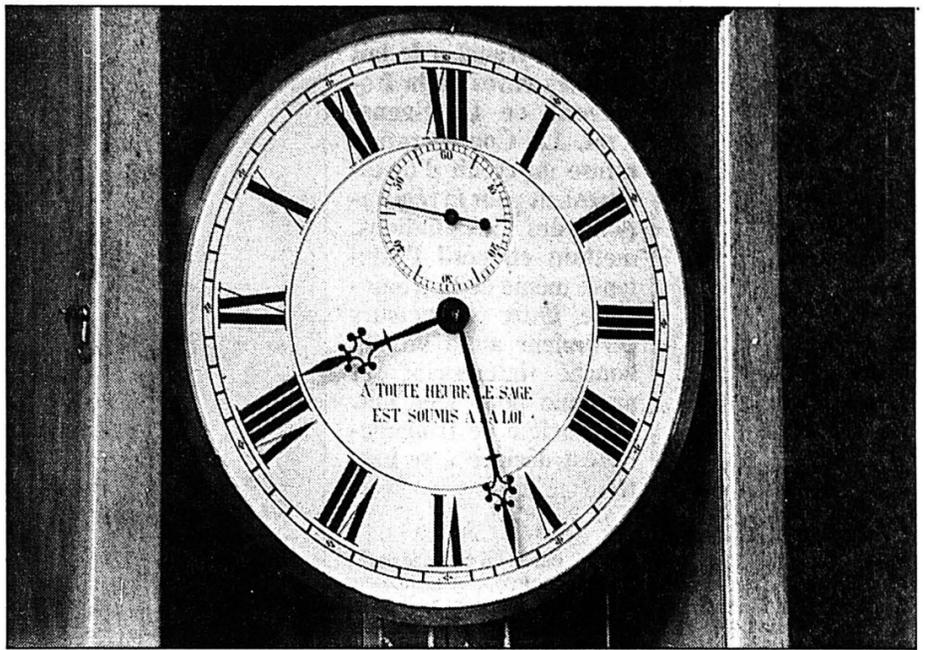
BOND DES RÉQUISITIONS DE FAILLITE

C'est, d'une part, sous le chapitre intitulé «procédure sommaire, contentieuse ou gracieuse» et, d'autre part, dans celui des «successions» qu'il faut aller rechercher les causes de cette progression. Dans le premier cas, c'est essentiellement les réquisitions de faillite qui ont fait un bond, passant de 222 à 282 et, conséquence logique, les mainlevées d'opposition (163 au lieu de 93). Autant de signes qui disent à leur manière la difficulté des temps, surtout en regardant les statistiques de 1983, avec 60 réquisitions et même moins l'année suivante! Autre élément en augmentation, dans les «successions», avec le nombre de certificats d'hérité délivrés par le juge, qui a passé de 42 à 73.

Stabilité, en revanche, en ce qui concerne les enchères publiques (deux à trois) et les tentatives de conciliation de divorce (une cinquantaine). A noter qu'avec l'accroissement des affaires, le total arrondi des émoluments encaissés a lui aussi augmenté. Passant de 89.000 à 107.000 francs.

ASTREINTES AU TRAVAIL POUR LES JEUNES

Peu de différence également pour les dossiers traités par les



«A toute heure le sage est soumis à la loi»

Précepte inscrit sur le cadran de la pendule, à l'entrée du tribunal.

(Impar-Perrin)

autorités tutélares civiles, si ce n'est (et là non plus ce n'est guère étonnant) que les actions alimentaires ont triplé. Passant de 7 (en 1992) à 22. Beaucoup plus d'actions en revanche, 43 contre 23, en 1991, enregistrées par les tribunaux de prud'hommes durant l'année.

Dans le domaine des affaires pénales, sur un total de 527 dossiers, 382 ont été liquidés par un jugement du tribunal de police,

13 par le tribunal correctionnel, 35 l'ont été sans jugement et 97 seront traités par le nouveau président, M. Roulet. Quant à son prédécesseur, J.-Louis Duvanel, il a procédé à 11 levées de corps. Globalement, le nombre d'affaires relevant des autorités tutélares pénales, enregistré en 1992, fut plus faible (moins 23) que l'année précédente. A noter l'heureuse et nette diminution, 6 contre 30 en 1991, des infractions contre le patrimoine, mais

l'augmentation en revanche, pour cette jeune génération, des infractions à la Loi fédérale sur les stupéfiants (12 contre 3) alors que celles sur la circulation routière sont nettement moindres. Pour cette catégorie d'âge, le tribunal a infligé 27 amendes avec sursis, quatre peines de détention avec sursis également et 10 astreintes au travail. Un bon moyen, sans doute, de couper l'envie à ces jeunes de recommencer à faire des bêtises. (jcp)

Rédaction
du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVES

Comité de bienfaisance
«Le Locle»

Collecte annuelle

Le Comité de bienfaisance «Le Locle» vient de lancer sa collecte annuelle. Sa présidente, Mme M.-B. Matile, rappelle que ce comité soulage, dans la mesure de ses moyens, les personnes en difficulté, sans distinction politique, religieuse ou de nationalité, en accordant une aide et, ceci, dans le district du Locle. (Imp)

Patinoire du Communal
Picolos loclois en verve

Le samedi 16 janvier dernier, journée du fair-play, s'est déroulé à la patinoire du Communal le tournoi des Picolos, organisé par le HC Le Locle. Les conditions météo étant très favorables, cette manifestation s'est taillé un joli succès. Les petits hockeyeurs ont remporté la palme, devant les équipes de Neuchâtel, Ajoie, La Chaux-de-Fonds et Franches-Montagnes. Sur l'ensemble des matches, ce sont 54 buts (16 pour les Loclois) qui ont été marqués. (paf)

AGENDA

Les Ponts-de-Martel
Séance du Club
des loisirs

Réunion, jeudi 28 janvier des membres du Club des loisirs du 3e âge des Ponts-de-Martel. Au programme, un montage de diapositives en fondu-enchaîné signé par Eric Anders. Celui-ci a promené son appareil de photo dans la région en ramenant de magnifiques vues du Creux-du-Van et des Gorges de l'Areuse notamment. La séance débutera à 14 h 30, à la Maison de paroisse, avec un culte une demi-heure plus tôt. (Imp)

Vente de mimosas
Pour le 30 janvier

La vente anticipée des brins de mimosa a déjà débuté. La vente publique, 45e du nom, aura lieu ce samedi 30 janvier, sur la place du Marché du Locle, dès 8 h 30. Comme de coutume nombre d'élèves de l'Ecole primaire s'y associeront bénévolement. Rappelons que cette action organisée par des comités locaux, l'est pour le compte de la Croix-Rouge et de la Chaîne du Bonheur en faveur des enfants défavorisés. (Imp)

Le Locle: spectacle du collège des Girardet

Des perce-neige en hiver!



Les mois personnalisés

Dans les histoires, tout est possible. Même de cueillir des perce-neige en plein hiver! (Favre)

Impossible de ramasser des perce-neige en hiver, même par les temps qui courent. Impossible, dites-vous? Cette affirmation est sans aucun doute exacte dans la stricte réalité, mais dans les histoires, tout est possible! Ce miracle, les enfants de la classe de deuxième année primaire du collège des Girardet au Locle ont pu le réaliser dans leur spectacle. Il l'ont présenté hier à leurs camarades et à leurs parents et, samedi dernier, aux membres du Cercle de l'Union.

«Elodie et les douze mois», conte des pays de l'Est, a évidemment été adapté pour la circonstance par l'enseignante, Françoise Feller. On y parle de monceaux de neige, de froid et d'une petite fille, obligée de ramener à la maison des... perce-neige.

Sûre à cette saison de ne point les trouver, elle s'enfonce dans la forêt épaisse et sombre, à la recherche d'un petit espoir. Elle aperçoit alors au loin une faible lueur, s'en approche et se retrouve nez à nez avec de curieux personnages.

«Ils» ne sont autres que les douze mois de l'année qui, tour à tour, se chargent d'amener les bourgeons, les vacances, les feuilles mortes... Compréhant le problème d'Elodie, ils inversent leurs rôles quelques minutes, juste le temps de lui permettre de cueillir les fleurs demandées. De retour au bercail, elle explique son aventure. C'est alors sa soeur qui prend le chemin de la forêt, pour demander cette fois-ci des fruits, qui pourraient être vendus à bon prix (en hiver surtout!).

Cependant, les mois ne mordent pas à l'hameçon. Au contraire, ils se fâchent tout rouge et déclenchent une terrible tempête. De son côté, Elodie rencontre le bonheur auprès d'un prince charmant. Ils s'installent tous les deux dans un pays où l'hiver n'existe pas. L'interprétation proposée par les gosses est bourrée de fraîcheur et simplicité. Une telle démarche entre dans le cadre du français renouvelé. Elle est l'occasion pour une classe de sortir quelque peu du programme scolaire traditionnel. (paf)

Amis des concerts d'orgue du Locle

Faire renaître Gounod

Si Chacun connaît le nom de Charles Gounod, ceux qui peuvent se vanter d'avoir souvent entendu sa musique chorale sont peu nombreux. L'ensemble vocal Michael Kobelt, invité des Amis des concerts d'orgue du Locle, a donné dimanche une exécution recueillie des «Sept paroles du Christ sur la croix».

Michael Kobelt, à la tête de l'ensemble qu'il dirige depuis 1980 à Zurich, Isabelle Anderfuhren, soprano, ont illustré d'abord, par un Kyrie, des motets, les diverses étapes de l'œuvre d'un des principaux maîtres de la poly-

phonie du XVIIIe siècle, Heinrich Schütz.

L'organiste Jakob Wittwer entreprit de ponctuer ces exécutions de partitions de Johann-J. Froberger, de la même époque. Les choristes, registres équilibrés, sopranos bien timbrés, travaillent dans la tradition, font ressortir la marche des voix, l'indépendance rythmique, la clarté tonale.

Intervenant a cappella, le chœur s'est forgé une sonorité d'ensemble qui convient parfaitement à l'œuvre de Gounod «Sept paroles du Christ sur la croix». Véritablement inspirés, les choristes ont préservé la sérénité de ces pages sublimes; ils ont maintenu l'exécution à un rare degré d'intériorité.

Les œuvres complétant le programme ont ajouté à la connaissance de Mendelssohn. Jakob Wittwer a joué à l'orgue la sonate No. 2 et, pour couronner le tout, la voix d'Isabelle Anderfuhren a ajouté la touche lumineuse à des hymnes, pour chœur, peu connus du compositeur.

D. de C.

● Le prochain rendez-vous des Amis des concerts d'orgue du Locle est fixé au 21 février. Au programme: musique française pour orgue et flûte.

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 27 JANVIER
AU 2 FÉVRIER

- AMIS DES CHIENS LE LOCLE. Société réunissant les chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînement tous les samedis. Rendez-vous à 14 h à la Combe-Girard (ancien camping). Renseignements: 26.65.48 (heures des repas).
- CAS GROUPE DES AÎNÉS. Stamm le lundi à 18 h au Sphinx.
- CAS GROUPE FÉMININ ROCHE-CLAIRE. Lundi 1er février, comité à 18 h 30, assemblée à 19 h 30 au Cercle de l'Union. Gardiennage à Roche-Claire des 30 et 31 janvier. A. Draper.
- CAS SECTION SOMMARTEL. Vendredi 29.7. Assemblée mensuelle, à 20 h, au restaurant de La Jaluse. Samedi 30, ski de randonnée. Mardi 2, gymnastique, dès 18 h, à la halle du Communal. Gardiennage: P.-A. Pavillon et P. Arnoux.
- CHEUR D'HOMMES ÉCHO DE L'UNION. Lundi 1er février, à 20 h, Maison de paroisse, rue des Envers.

- CLUB DES LOISIRS. Jeudi 28 février, à 14 h 30, salle du Musée des Beaux-Arts, «Un souffle d'Islande», film de Samuel Monachon, Les Cullayes.
- CONTEMPORAINES 1924. Jeudi 4 février, 14 h, Cercle de l'Union: réunion importante.
- CONTEMPORAINES 1950 + 1951, LE LOCLE. Rendez-vous au Cercle de l'Union, M.-A. Calame 16, vendredi 29 janvier à 20 heures pour la première réunion amicale. Venez nombreuses!
- FMU LA MONTAGNARDE. Samedi 30 et dimanche 31, Rencontre romande d'hiver à St-Imier. Renseignements et inscriptions au numéro de tél. 038 53.62.45.
- SOCIÉTÉ CANINE. Entraînements: le samedi dès 14 h au chalet sur les Monts. Le mercredi dès 19 h, rendez-vous à la gare du Crêt-du-Locle. Renseignements: (039) 23.45.21. Toutes races de chiens acceptées avec ou sans pedigree.
- SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX LE LOCLE. Renseignements: tél. 31.13.16

ou 31.80.03 ou 31.41.65. Gardien du chenil: L. Grandjean, tél. 31.18.93.

SERVICES

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.
- PHARMACIE D'OFFICE Poste, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera.
- PERMANENCE MÉDICALE ☎ 31 10 17, ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44.
- PERMANENCE DENTAIRE ☎ 31 10 17.
- HÔPITAL ☎ 34 11 44.

AUJOURD'HUI

LE LOCLE

- SPECTACLE «Les chasseurs en exil» La Grange 20 h 30.

DIVERS



**CHAMPIONNATS
JURASSIENS
1993**

**Souscripteurs
de ski**

Les Championnats jurassiens de ski de fond organisés les 16 et 17 janvier derniers n'ayant pas pu se dérouler au Locle comme prévu à cause du manque

de neige, le Ski-Club Le Locle tient à remercier les commerçants qui ont soutenu cette manifestation. (Les annonceurs du programme ne figurent pas ici comme celui-ci a été largement distribué au public. Nous leur témoignons néanmoins notre sincère reconnaissance).

SKI DE PLATINE: Fr. 500.- et plus
Restaurant de La Croisette, Le Locle; Société de Banque Suisse, La Chaux-de-Fonds.

SKI D'OR: Fr. 200.- à Fr. 499.-
Bijouterie Bonnet, La Chaux-de-Fonds; Robert Laminage S.A., Le Locle; Steiner Jean-Jacques, viticulteur-encaveur, Dully; Boucherie Ammann Philippe, Le Locle; Café des Sports, Le Locle; Commune de La Chaux-du-Milieu; Garage du Rallye, agence Opel, Le Locle; Garage du Crêt, agence Toyota, Le Locle; Prior et Guyaz S.A., La Chaux-de-Fonds; Restaurant de La Jaluse, Le Locle; Sibra S.A., La Chaux-de-Fonds; Vaucher Sports, Le Locle.

SKI D'ARGENT: Fr. 100.- à Fr. 199.-
La Bâoise Assurances, La Chaux-de-Fonds; Touring Club Suisse, La Chaux-de-Fonds; Carrosserie Oes, Le Locle; Carrosserie Favre, Le Locle; Garage Cuenot, Le Locle; Restaurant Grand-Sommartel, Le Locle; Jeanneret S.A., Le Locle; Laiterie Aubert, Le Locle; Menuiserie Cupillard, Le Locle; Restaurant des Chasseurs, Le Locle; Bar Le Rubis, Le Locle; Banque Raiffeisen, Le Locle; Charpié Jean-Daniel, moto-auto-école, Le Locle; Coiffure Femina, Le Locle; Coiffure Salvatore, Le Locle; La Comète et Hertig Vins S.A., La Chaux-de-Fonds; Le Crêt Dépannage 24 h sur 24, Le Locle; Marguet Sandrine, auto-école, Le Locle; Fiduciaire Jacot, Le Locle; Vermot Dominique, entreprise de bûcheronnage, Le Locle.

SKI DE BRONZE: Fr. 20.- à Fr. 99.-
Confiserie Amstalden, Le Locle; Boucherie Jeanneret, Le Locle; Blanchisserie «Le Muguet», La Chaux-de-Fonds; Girard Claude-Alain, peintre en bâtiments, Le Locle; Pharmacie Mariotti, Le Locle; Personeni Roger, Le Locle; Simon-Vermot Claude, Les Ponts-de-Martel; Winterthur Assurances, Le Locle; Botteron Francis, tapissier-décorateur, Le Locle; Bessat Charly, La Chaux-de-Fonds; Novoptic S.A., Le Locle.

DONATEURS:
Coutellerie Vermot, Le Locle; Confection Frutiger, Le Locle; Carrosserie Voba, Le Locle; Sandoz Daniel, La Chaux-du-Milieu; Gravhor, Hirt Denis, Le Locle; Imprimerie Gasser, Le Locle; Pic Photo Création, Le Locle; Influence, la mode sportive, Rolle; Menuiserie Dubois Raymond, Petits-Martel; Boucherie Perregaux, Le Locle; Banque Cantonale Neuchâteloise, La Chaux-de-Fonds; Schumacher Jean-Claude, Neuchâtel; Garage Pandolfo & Cie, Le Locle; Schumacher Vog-Optic, Le Locle; Fleurs-Boutique, Les Ponts-de-Martel; Quincaillerie E. Benoît, Les Ponts-de-Martel; Boucherie O. Benoît, Les Ponts-de-Martel; Flückiger-Electricité, Les Ponts-de-Martel; Chez Théo, fruits-légumes, Les Ponts-de-Martel; Restaurant de La Poste, Le Locle; Restaurant des Recrettes, Les Brenets; Hôtel Les Diablotins, Les Diablerets; Physic-Club, Le Locle; La Placette, La Chaux-de-Fonds; Journal L'Impartial, La Chaux-de-Fonds.

A VENDRE

- Audi 80 16V, 90
- Audi 90 Quattro 86/90
- Audi 100 CS Quattro, 85
- BMW 750i, 89
- BMW M3 Alpina B6 3.5, 89
- BMW M3, 87/88/89/90
- BMW 325e, 86
- Mercedes 190 2.3 16V, 86
- Mercedes 190 2.5 16V, 89
- Nissan Sunny GTi R 29, 93
- Nissan Terrano 3.0L V6, 90
- Nissan 200 SX Turbo, 90
- Porsche Carrera 2 90
- Porsche Carrera 285 PS T Look
- Porsche Carrera 3.2L, 84
- Porsche 911 SC, 3.0L, 79/82
- Ford Sierra Cosworth, 90/91
- Lancia Delta Intégrale, 90
- Toyota 4 Runner 2.4 I, 89
- Range Rover Vogue 3.9 SEI, 89
- Suzuki Vitara Cabrio, 89
- VW Golf G 60 90/91 14-1178

AUTOMOBILES OLIVOTTI
Rte de Courgenay
2900 Porrentruy
066/66 51 55-56



Soldes

Nous vous offrons un rabais exceptionnel

33%

Valable pendant toute la période des soldes / marchandise à emporter.

Meubles Segalo

- sur différents modèles de
- salons
- parois
- chambres à coucher
- lits / armoires
- petits mobiliers
- tapis d'Orient
- lampes

Romanel s/Lausanne Du lundi au vendredi: 9-18.30 6-26.1.93 Vendredi: ouvert jusqu'à 20h. Samedi: 9-17h.	Bulle/Fribourg 4-23.1.93 Du lundi au vendredi: 9-18.30 Samedi: 9-17h.
Montagny s/Yverdon Du lundi au vendredi: 9-18.30 6-26.1.93 Samedi: 9-17h.	Villars-s-Glâne/Fribourg 4-23.1.93 Du lundi au vendredi: 9-18.30 Vendredi: ouvert jusqu'à 20h. Samedi: 9-17h.
Marin/Neuchâtel 11-30.1.93 Du lundi au vendredi: 9-18.30 Samedi: 9-17h.	La Ch.-d.-F./Eplatures 11-30.1.93 Lundi: 13.30-18.30/ Mardi au vendredi: 9-18.30 Samedi: 9-17h.
	Monthey 6-23.1.93 Du lundi au vendredi: 9-18.30 Samedi: 9-17h.
	Vevey 6-26.1.93 Du mardi au vendredi: 9-18.30 Lundi: 13.30-18.30. Samedi: 9-17h.

Durant les mois de janvier et février, à l'achat d'une paire de lunettes à verres progressifs ou double foyer, votre opticien CLIN D'OEIL vous offre...
... votre deuxième paire de lunettes de lecture adaptée à votre vue! (5 modèles à choix)

CLIN D'OEIL
LES OPTICIENS CHAMPIONS!

LE LOCLE - Grand-Rue 26 - Tél. 039 / 31 36 48
LA CHAUX-DE-FONDS - R. de la Balance 2 - Tél. 039 / 28 08 38 • PESEUX - Grand-Rue 41 - Tél. 038 / 31 12 61

DIVERS

REIKI
L'Energie vitale universelle qui harmonise
Cours 1er degré: 5 - 7 mars 1993
Soirée d'information gratuite: jeudi 4 février 1993 à 18 h 30 à l'Hôtel des Trois-Rois, rue du Temple 29, Le Locle
Silvana Boucard, Maître REIKI
Member of the REIKI-Alliance
3095 Spiegel b. Bern
☎ 031/971 64 75

FRANÇOISE Madame - Monsieur un bon
Médium 23 ans d'expérience, vue à la télévision, cartes, boule, aide efficace, affection, protection, solitude.
Tél. 039 23 03 21.
22-885/4x4 ☎ 021/25 60 30

IMMOBILIER

Au Locle, rue de France 14
appartement 4 pièces cuisine, salle de bains. Loyer mensuel Fr. 650.- + charges. Libre dès début février 1993;
grand studio (env. 45 m²) rez-de-chaussée. Loyer mensuel Fr. 450.- + charges. Libre de suite.
☎ 038/24 42 55 (int. 117), heures de bureau. 28-502676

A louer, Le Locle, rue Girardet 11
APPARTEMENT DE 2 1/2 PIÈCES
env. Fr. 500.-/mois charges comprises. Libre courant février.
☎ 039/37.12.12. 157-801003

OFFICECOP
LE SPÉCIALISTE DU PAPIER
POUR VOTRE COPIEUR: FORMATS A3 ET A4, TROIS GRAMMAGES, EN BLANC, EN COULEURS, VIVES OU PASTEL, AVEC OU SANS CHLORE, RECYCLÉ OU NON, ÉTIQUETTES AUTOCOLLANTES, TRANSPARENTS POUR RÉTROPROJECTEURS, PAPIER CALQUE, FILMS ADHÉSIFS.
VOTRE FOURNISSEUR OFFICECOP
OFFICECOP
UN DÉPARTEMENT DU JOURNAL L'IMPARTIAL SA
RUE NEUVE 14 - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
TÉL. 039 / 210 330 - FAX 039 / 210 361

L'Impartial RUE NEUVE 14 LA CHAUX-DE-FONDS TEL. 039/210 330 FAX 039/210 361 **PUBLIJET**
Coupon-réponse
 Veuillez nous expédier gratuitement et sans engagement le nouvel aperçu synoptique de l'assortiment complet OFFICECOP.
Raison sociale _____
Personne responsable _____
Rue, no _____
NPA, localité _____
Téléphone _____

ÉCOLE DE SOINS INFIRMIERS DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA
ADMISSIONS 1993
En 1993: 2 programmes de formation seront offerts à l'ESIJ. Quel que soit votre âge (+ de 18 ans), si vous souhaitez apprendre un métier riche en contacts et en découvertes, devenez
INFIRMIER(ÈRE)
Formation de base en 3 ans de niveau diplôme.
Début des cours: octobre 1993.
Délai d'inscription: 15 mars 1993.
INFIRMIER(ÈRE)-ASSISTANT(E)
Formation de base en 2 ans de niveau certificat.
Début des cours: novembre 1993.
Délai d'inscription: 30 avril 1993.
Toutes les personnes intéressées par l'une ou l'autre de ces formations sont invitées à participer à une
SÉANCE D'INFORMATION
le mercredi 3 février 1993, à 16 h 30, à l'ESIJ
Pour tous renseignements, conseils et demandes de dossiers, n'hésitez pas à appeler le 066 223193.
ADRESSE: ÉCOLE DE SOINS INFIRMIERS
Faubourg des Capucins 2, 2800 Delémont
14-10-260/4x4

Publicité intensive, Publicité par annonces

DIVERS

C'est encore Noël chez
COIFFURE SOLARIUM MARITIME
GIRARDET 68 LE LOCLE 039/31 13 55
Durant le mois de février, **Martine et Patricia** offrent une peluche à chaque coupe «enfant» «Jusqu'à épuisement du stock»
157-80095

OFFRES D'EMPLOI

Qureshi Vidéo-Centre
VIDEO-TV-HIFI-VIDEO-CLUB
Place du Marché - 2400 Le Locle
Magasin au Locle, cherche
une vendeuse
à temps partiel (50%)
Entrée en fonction: dès le 1er février.
Prendre rendez-vous par téléphone au 039/31 84 36 ou se présenter.
157-14416

Maîche: le poignant témoignage de Damien Fleury

Casque bleu en ex-Yougoslavie

Du centre aéré de Damprichard, dont il fut le directeur, à l'enfer de Sarajevo, le Maîchois Damien Fleury change radicalement de décor et d'ambiance...

Lorsqu'en septembre dernier, le commandant du camp d'Achern (Allemagne), où il était incorporé, demande des candidats pour servir en ex-Yougoslavie sous la bannière de l'ONU, Damien se porte spontanément volontaire. «C'était l'occasion de faire quelque chose d'intéressant et je suis parti avec l'espoir d'être utile à quelque chose», observe Damien qui, précisant sa conception et sa philosophie de la chose militaire, souligne que «l'ONU ce n'est pas les bérêts verts!»

Damien rejoint, le 1er octobre dernier, la base de la FORPRO-NU 2, à Zagreb pour une mission sensible, consistant à escorter les convois de ravitaillement de nombreux camps des Nations Unies éparpillés dans l'ensemble du territoire de l'ex-Yougoslavie.

Armés de fusils d'assaut, lui et

ses camarades doivent donc amener à bon port les rations des Casques bleus. «Nous n'avons pas le droit de sortir des itinéraires reconnus», avertit Damien.

En dépit de ces précautions d'usage, les Casques bleus doivent montrer patte blanche pour franchir les barrages tenus par les miliciens serbes. «Ils font traîner les choses. L'attente peut durer de deux heures à vingt quatre heures. Les Serbes savent que nous ne transportons que des vivres, mais ils veulent fouiller les convois».

PIERRES ET SOURIRES

De 18 h à 6 h du matin, plus question de passer car les mines ont remplacé les miliciens. Jusqu'ici, les convois escortés par Damien n'ont pas été attaqués.

Cela n'empêche pas que «des gens franchement hostiles nous lancent des cailloux sur les pare-brises», signale cependant Damien. «On a eu droit aussi à quelques sourires», nuance-t-il. Ceux de réfugiés qui, grâce à leur présence et aux bons offices de la Croix-Rouge, ont pu passer dans une zone «hors combat».

Paradoxalement, la présence



Sur la route de Sarajevo

Damien Fleury, à droite.

(Privée)

de l'ONU est ressentie généralement avec davantage d'hostilité côté croate que dans le camp serbe. «Les Croates ne nous aiment pas, nous reprochant de ne pas leur apporter d'aide plus franche. Par contre, les Serbes, qui occupent une position dominante en ayant conquis des territoires et finalement en ayant gagné, ne se soucient pas outre mesure de notre présence», explique Damien.

SARAJEVO ET VUKOVAR

Damien a déjà emprunté à trois reprises la route qui mène à Sarajevo. La capitale bosniaque est abordée par des chemins détournés et périphériques, pour des raisons de sécurité évidente.

C'est «la mission dangereuse», commente Damien. Le jeune soldat maîchois a donc l'occasion de mesurer toute la tragédie et l'étendue des dégâts

en arrivant à Sarajevo par une «position surplombante». «C'est un champ de ruines. On se demande comment les Bosniaques peuvent se défendre. Ils n'ont que des batteries de mortiers et deux chars planqués dans un souterrain par crainte de se les faire détruire. Sans les Français qui tiennent l'aéroport, les Serbes auraient pris depuis longtemps Sarajevo».

Damien a traversé également Vukovar, la ville martyre fuit par 90% de sa population. Dans cette ville littéralement hachée menu par les Serbes, il y a vu cette scène presque surréaliste: «Des gens qui buvaient tranquillement un café dans le dernier petit bar».

«ÇA DÉGÈNÈRE

Damien, en permission actuellement, repartira à Zagreb le 15 février, mais ne se déclare pas très optimiste quant à la tournure du conflit. «On sent que ça dégène».

La population bosniaque meurt de faim et de froid mais Damien a vu aussi encore récemment des miliciens serbes habillés de «treillis tout neuf».

Pr. A.

Rédaction du HAUT-DOUBS

Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Eric DOTAL
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY

BRÈVES

Ski de fond du val de Morneau L'UDAF réagit

L'Union départementale des associations familiales, à laquelle est affiliée l'association de base du val de Morneau se mobilise et dénonce «la glissade vers un ski de fond à deux tarifs et donc à deux vitesses». L'UDAF évoque par là, la distinction des tarifs de la vignette, différents selon que l'on skie sur une zone dite de «qualité plus» ou «nationale». 240 FF dans le premier cas pour la vignette saisonnière, 170 FF dans le second. (pr.a)

Haut-Doubs Poudrée provocatrice

Une poudrée provocatrice! La neige tombée en doses homéopathiques à l'insolence de narguer les gestionnaires de sites nordiques et autres remontées. Elle est là pour mettre l'eau à la bouche, mais en quantité insuffisante pour faire glisser les spatules. Une pellicule si fine et ridicule qu'elle n'apporte que des inconforts en formant des plaques verglacées sur la route... (pr.a)

Charquemont: réaménagement de la place centrale

565.000 FF pour un carrefour

La circulation sur la place centrale de Charquemont va être modifiée avec un seul axe de transit contournant le monument aux morts par la gauche, en venant de Damprichard.

Le Conseil a inscrit 565.000 FF d'investissement pour ce programme comprenant naturellement des aménagements annexes. Trois soucis ont présidé à l'examen de ce changement qui ne deviendra effectif toutefois qu'à l'issue d'une période d'essai.

En premier lieu, Robert Besot, maire, entend «recréer un effet de place en neutralisant à la circulation toute la zone comprise entre le stop actuel et la rue conduisant aux garages municipaux». Le deuxième objectif est de garantir «une meilleure sécurité aux piétons» et aux écoliers en particulier. A cet effet, une bande réservée au stationnement des cars de transport sco-

laire sera aménagée entre le monument et le stop, de sorte que les enfants soient libérés dans ce périmètre de sécurité, affranchi de toute circulation. A la demande des parents d'élèves, un autre emplacement réservé au même usage serait réalisé entre le monument et l'angle de la salle des anciens.

Enfin, le maire de Charquemont, rappelant son souhait initial de redonner à cette place son caractère convivial à des fins de rassemblement populaire, souligne l'intérêt d'une telle réorganisation pour le déroulement des célébrations du 8 mai, 14 juillet ou encore du 11 novembre.

ORGANISER LE STATIONNEMENT

La double circulation devant être canalisée donc entre le monument et le café de la liberté, se pose un problème de place pour le croisement des véhicules de tous gabarits. Il sera résolu en

gagnant un mètre sur les abords du monument aux morts. En outre, le conseil profitera de la mise en œuvre de ce projet pour «obtenir une meilleure discipline des riverains et usagers en matière de stationnement». Ainsi, une trentaine de places de parking seront matérialisées de part et d'autre de la rue, devant l'Hôtel Voisard et face au Crédit Agricole.

En outre, l'aménagement du décrochement entre la maison de presse Julian et le Café de la Liberté permettra d'offrir six à sept places supplémentaires ainsi que trois autres à proximité de la nouvelle bijouterie Courtet. Il est important de souligner que la concertation la plus large, entre riverains, associations, commerçants, élus et même M. le curé, a précédé le choix de la décision de la municipalité. Dans une seconde tranche, le fleurissement et l'agrément de la zone piétonne seront examinés. (pr.a)

Collision mortelle à Valdahon

Une jeune femme de 30 ans s'est tuée, hier, à l'entrée du Valdahon, après avoir perdu le contrôle de sa voiture qui a heurté de plein fouet un camion circulant en sens inverse.

Depuis son domicile de More dans la périphérie bisontine, Fatima Boissenin se rendait comme chaque matin à son travail de standardiste aux établissements Amiotte-Suchet d'Avoudrey. A la sortie du quatre voies, juste avant d'arriver au Valdahon, sa Ford Orion s'est brusquement déportée sur la gauche dans une légère courbe de la route. Le véhicule a percuté très violemment un

tracteur de camion conduit par Dominique Arnoux, de Gilley, qui se dirigeait vers Besançon.

A l'arrivée des secours, qui ont eu les pires difficultés pour sortir la victime des tôles de sa voiture, la jeune femme était décédée.

Un autre accident mortel pratiquement identique s'était produit au même endroit en décembre 90. C'est un ouvrier de France-Ebauche qui se rendait lui aussi à son travail qui avait alors trouvé la mort en percutant un camion. Les gendarmes de Bouclans, de service cette nuit-là, ont procédé aux constatations d'usage. (p.sch)

TAPIS VERT

Tirage du mardi 26 janvier

Roi de pique
Huit de cœur

Sept de carreau
Valet de trèfle

IMMOBILIER

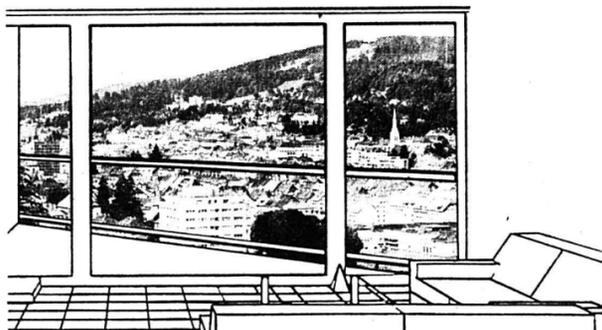
Depuis votre séjour, voici la vue plongeante que vous aurez sur la ville de La Chaux-de-Fonds, au soleil de l'après-midi.

Pour en savoir plus, demandez notre notice pour la réalisation de votre future

villa - rue Charles l'Eplattenier

Exemple villa A 2
Coût 1993 -

Fr. 395.000.-



Renseignements

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

Réalisation
NCL

N.C.L. ARCHITECTURE URBANISME S.A.

Invitation à une démonstration de nettoyeur à vapeur

Un pas de plus vers l'avenir

Nettoyage à la vapeur intensive, avec de l'eau pure et sans détergent

Novamatic Plus DR 80
• Pression de la vapeur: 2,9 bars
• Contenance: 1,9 litre
• Sac de transport
• Affichage électronique de la puissance
• Réglage de la vapeur sur la poignée
• Accessoires: grande et petite brosses de nettoyage, brosses rondes, raclette pour vitres, buses pour vapeur, chiffon
Accessoire spécial: fer à repasser, 750 W

Novamatic Plus DR 100
• Pression de la vapeur: 3,8 bars, 1500 W
• Température jusqu'à 138° C
• Contenance: 3,0 litres
• Réglage électronique du débit de vapeur
• Accessoires: fer à repasser de 750 W avec semelle en acier chromé
• Raclette pour vitres, brosse triangulaire, deux brosses rondes, brosse rectangulaire, buse pour vapeur, bouteille de remplissage
67.-/m. A-S inclus

Solis Vapo Leader
• Pression de la vapeur: 3,0 bars, 1500 W
• Température jusqu'à 130° C
• Contenance: 1,5 litre
• Réglage automatique de la température

Nettoyeur à vapeur Steamatic ST 100
• Pression de la vapeur: 0,4 bar, 1500 W
• Accessoires: buse de nettoyage pour vitres, buse combinée, buse-brosse pour jointures, chiffon
• Câble: 4,5 m



499.-

67.-M.

299.-

890.-

• En permanence, modèles d'exposition avantageux
• Réparation de toutes les marques, quel que soit le lieu d'achat
• Paiement contre facture

FUST

APPAREILS ELECTROMENAGERS

CUISINES SALLES DE BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO

La Chaux-de-Fonds Jumbo 039 25 68 65
Bienne, rue Centrale 36 032 22 85 25
Neuchâtel, rue des Terreaux 7 038 25 51 51
Marn, Marin-Centre 038 33 48 48
Réparation rap de toutes marques 021 311 13 01
Service de commande par téléphone 021 312 33 37
05-2569-110 4x4

Quel appareil correspond le mieux à vos besoins? Nos conseillers se feront un plaisir de vous présenter les différents modèles et leurs différences.

Venue de l'Office fédéral de la statistique (OFS) à Neuchâtel

Accueil à la puissance cinq

Le transfert de l'Office fédéral de la statistique (OFS) de Berne à Neuchâtel a motivé les autorités neuchâteloises à mettre sur pied une structure d'accueil. Cinq groupes de travail ont été regroupés dans un comité ad hoc, pour permettre une implantation réussie et ont été présentés, hier, à la presse, par le conseiller d'Etat Jean Cavadini, en même temps que les perspectives ainsi ouvertes pour les milieux universitaires.

L'implantation de l'OFS au Crêt-Taconnet ne représente pas seulement l'accueil de ses 300 employés, mais aussi son intégration dans les contextes universitaire et économique neuchâtelois, a estimé Carlo Malaguerri, directeur de l'OFS. Une intégration à facettes multiples que les autorités neuchâteloises tiennent absolument à favoriser par la mise sur pied d'une structure d'accueil... à la puissance cinq.

Au niveau universitaire d'abord, tâche à laquelle s'attel-

lera le groupe «Université-OFS», emmené par le recteur Denis Maillat. Pour ce dernier, l'occasion est vraiment extraordinaire de développer des synergies communes et de contribuer à l'avènement d'un centre d'excellence des statistiques appliquées aux sciences humaines à Neuchâtel. La réalisation de mandats, la mise sur pied de cours universitaires spéciaux de statistique ainsi que la vulgarisation et la diffusion des données produites par l'office fédéral sont autant de voies de collaboration.

Un deuxième groupe, présidé par le conseiller communal neuchâtelois Didier Burkhalter, mènera la réflexion sur la prise en compte de la venue de l'OFS dans la politique du logement de la ville comme dans celle des transports ou de l'urbanisation du quartier, dans lequel s'implantera l'OFS. Un plan spécial est d'ailleurs à l'étude.

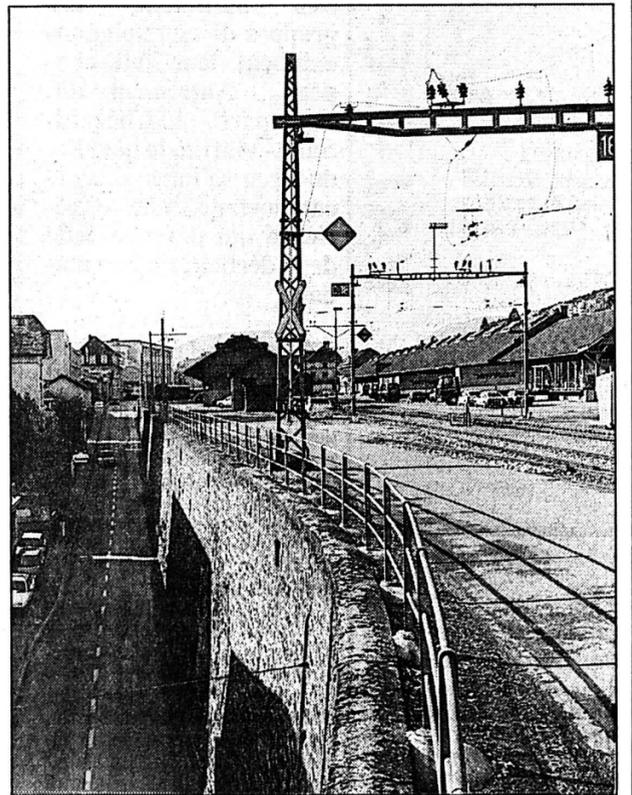
L'élément humain n'a pas été oublié. Un troisième groupe «Informations générales» se chargera de faire l'inventaire de l'offre neuchâteloise en matière d'éducation, de culture, de santé et de sports. Ceci pour permettre une meilleure intégration des 300 employés qui travailleront au Crêt-Taconnet - 70% d'Allemands, 20% de Romands et 10% d'italophones - et de leurs

familles, soit quelque 1000 personnes.

Outre un quatrième groupe, chargé de l'intégration de l'OFS dans la structure des réseaux informatiques et de télécommunications neuchâteloises, un cinquième groupe sera chargé des relations avec l'économie neuchâteloise, c'est-à-dire des éventuels mandats qui pourraient lui être confiés. Jean Cavadini les pressent déjà dans les domaines de l'impression des quantités de documents qui seront produits par l'OFS ainsi que dans l'informatique et les sondages.

Les travaux de construction du futur bâtiment de l'OFS, estimés à 130 millions de francs, devraient commencer l'an prochain. Actuellement implanté dans dix sites différents à Berne, l'OFS devrait être complètement regroupé et opérationnel dans ses nouveaux locaux en 1998. Un déménagement qui est aussi perçu par le directeur de l'OFS comme une formidable occasion de renouveau pour la statistique suisse et de mise à niveau avec la statistique européenne. Même si, après la «catastrophe» du 6 décembre, il faudra ici redoubler d'efforts, reconnaît le directeur: «Nous essayons d'arriver à un accord, afin de poursuivre notre programme de collaboration européen».

C. P.



L'Office fédéral de la statistique Son implantation au Crêt-Taconnet, à Neuchâtel, permettra un formidable renouveau pour la statistique suisse. (Impar-Galley)

Rédaction de NEUCHÂTEL
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI.

Anouk ORTLIEB
Tél: 038/41 35 15

Annette THORENS
Tél: 038/51 19 07

BRÈVE

Tribunal de Boudry Collision de trains en jugement

Daniel Hirsch, président du Tribunal de police de Boudry, a commencé son audience hier, à la gare de Bevaix, afin de mieux maîtriser les explications du chef de gare, de l'agent de mouvement et du surveillant (qui opérait à Lausanne). Tous trois sont prévenus d'entrave au service des chemins de fer par négligence: le 15 août 1991, ils ont laissé partir de Bevaix, direction Neuchâtel, une locomotive, alors que le «direct» pour Lausanne quittait Boudry... Des travaux condamnaient une des deux voies. La collision frontale a blessé 34 personnes et coûté deux millions! Le jugement sera rendu cet après-midi. (ao)

AGENDA

Neuchâtel

Tremblez petits enfants!

Il y aura du frisson dans l'air, cet après-midi, à Neuchâtel. «La lanterne magique», ciné-club pour les enfants, débute son cycle «les films qui font peur»: l'art de faire trembler, en noir-blanc et muet. Suivi d'un court-métrage rigolo pour remettre en place les idées de nos mômes. Séances à 14 et 16 h, au Cinéma des Arcades; inscriptions au (038) 25.05.05. (ao)

L'évolution à travers les nyctibiidés

Retracer l'évolution à partir des molécules? C'est ce que se propose de faire le Dr Jean Mariaux, de l'Institut de zoologie de l'Université de Neuchâtel, ce mercredi à 20 h 15 à l'auditorium du Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel, dans le cadre des conférences de la Société neuchâteloise des sciences naturelles. Avec, comme fil conducteur, l'exemple pratique du séquençage du cytochrome B de divers oiseaux apparentés aux engoulevents (caprimulgiformes). (comm)

Leçon inaugurale

Mme Jennifer Cheshire, professeur d'anglais, sera installée officiellement le vendredi 12 février prochain à 17 h 15, à l'aula de l'Université, avenue du 1er Mars 26. Le sujet de la leçon inaugurale sera «Les langues anglaises dans le monde d'aujourd'hui». (comm)

Alerte à la bombe à Neuchâtel

1000 personnes évacuées

Les deux bâtiments du Gymnase cantonal de Neuchâtel ainsi que le Conservatoire cantonal ont dû être évacués, hier, en début d'après-midi, à la suite d'une fausse alerte à la bombe.

Peu avant 14 h, le 117 était prévenu par un appel anonyme. La direction des établissements concernés, rapidement avertie, prenait aussitôt la décision de procéder à l'évacuation des bâtiments. Entre élèves, professeurs et personnel administratif, ce sont plus de mille personnes qui ont ainsi dû quitter prestement les locaux. «L'évacuation s'est faite dans le plus

grand calme et en l'espace de quelques minutes seulement», a relevé Jean-Jacques Clémence, directeur du gymnase. Les forces de l'ordre, qui ont procédé à la fouille des bâtiments, n'ont rien découvert de suspect.

Ce n'est pas la première fois que le gymnase est la cible de ce genre de très mauvaise plaisanterie, même si la dernière alerte du genre remonte à près d'un lustre, a précisé le directeur.

Du côté des forces de l'ordre, on relève que tout sera mis en œuvre pour découvrir l'identité de la personne à l'origine de cette sinistre farce. (cp)

Jeunes catéchumènes réunis à Boudry

Droits de l'homme en pratique

Une cinquantaine de jeunes catéchumènes, issus des paroisses de Bevaix, Boudry, Cortaillod et La Béroche, participeront samedi à une «journée des droits de l'homme». Ce sera l'occasion de se poser des questions sur l'autre, d'autant plus fondamentales que les situations s'avèrent critiques...

Une quinzaine de jeunes en formation de responsabilité (qui souhaitent ensuite animer des groupes de jeunes), à peine plus âgés, entoureront ces catéchumènes. Une dizaine d'adultes - des professionnels (re)connus, bénévoles - animeront les «ateliers».

Ces ateliers mettront en relation les droits de l'homme (chaque jeune en a reçu une version vulgarisée) avec ceux de personnes «particulières»: les prisonniers, avec Frère Léo, aumônier des prisons; les enfants, les adolescents, avec Isabelle Baechler, aumônerie cantonale de

jeunesse; les invalides, avec Muriel Schmid, aumônerie des handicapés et Véronique Huguenin, handicapée, formée en responsabilité; les chômeurs, avec Antoinette Moeckli, centre POINT. Les réfugiés, avec Anne Robert, assistante sociale du Centre social protestant; les pauvres, avec un représentant d'ATD-Quart Monde; les malades du sida, avec un délégué du Groupe Sida.

Les participants seront accueillis à 14 h, au Temple de Boudry. Ils se répartiront dans un des trois ateliers choisis pour l'après-midi. Repas en commun après le compte-rendu (de 18 h 15 à 19 h). Tous les jeunes sont invités à participer. AO

● Inscription auprès des organisateurs Isabelle Baechler, aumônerie cantonale de jeunesse (038/25 56 47) et Olivier Bauer, animation réformée de jeunesse (038/24 21 65) ou sur place, samedi, à 14h, au Temple de Boudry.

Neuchâtel: une boucle des TN pour les Acacias

Du neuf sur la «9»

Une meilleure desserte des Acacias par les transports publics? D'ici au mois de mai, ce sera une réalité. Pour une enveloppe globale de 350.000 francs, les travaux d'aménagement de la nouvelle boucle de la ligne «9» commencent ces jours.

Dès le 23 mai, date de l'introduction du nouvel horaire des TN, les bus de la ligne «9» feront la boucle par la rue Denis de Rougemont, au nord du nouveau quartier des Acacias, avec à la clef, trois nouveaux arrêts équipés d'abris-bus modernes

ainsi que le réaménagement de l'actuel arrêt des Acacias.

Les travaux se dérouleront en deux phases et répondent à une volonté politique d'accompagner le développement de ce nouveau quartier, a expliqué hier le directeur des Travaux publics, Didier Burkhalter, secondé par l'ingénieur communal Marcel Courcier.

Du 1er au 5 février, on procédera d'abord au défrichage sur le côté nord de la route de Chaumont jusqu'à l'intersection avec la rue D. de Rougemont. Une soixantaine d'arbres seront abattus pour permettre un élar-

gissement de 1,5 m de la chaussée. La route sera interdite à toute circulation et des déviations par la rue de Rougemont et par Pleines-Roches. Dans une deuxième phase on réaménagera le carrefour Acacias - Route de Pierre-à-Bot. Dès le 23 mai et du lundi au vendredi, les TN offriront ainsi quelque 78 départs de la place Pury pour les Acacias, dont 67 feront l'entier de la boucle.

Le samedi, sur les 72 courses prévues, 55 passeront par la rue D. de Rougemont tandis que le dimanche, sur les 40 prévues, seules 13 le feront. La fréquence qui sera d'un départ toutes les 20 minutes, sera augmentée à un bus chaque 10 minutes entre 6 h 30 et 8 h 30 ainsi qu'entre 12 h et 18 h 40 pendant la semaine. Pour Henry Peter Gaze, directeur des TN, la balle est maintenant dans le camp des utilisateurs: «nous attendons beaucoup de ces améliorations qui ont été réalisées sur la demande des associations du quartier». (cp)

Deux renards et un chat malades à Gampelen

Rage: la guerre reprend!

La prochaine campagne de vaccination antirabique destinée aux renards touchera à nouveau tout le canton de Neuchâtel. Une mesure décidée en fin de semaine passée par le Service vétérinaire fédéral, d'entente avec l'Office central de la rage. Trois cas de rage à Gampelen motivent ce retour en arrière.

La situation s'est améliorée du côté français. Les cas de rage sont en nette régression dans le département du Doubs. Les campagnes systématiques que nos voisins se sont décidés à entreprendre ont porté leurs fruits. Par contre et on ne s'explique pas comment, trois cas de rage ont été découverts à Gampelen: deux renards et plus récemment (fin décembre) un chat, porteurs de la maladie. Le délai d'incubation ne permet guère de lier ces cas à celui de Thielle-Wavre, qui date de fin 91... Peu probable aussi qu'un renard enragé ait passé Chasseral depuis le valon de St-Imier...

Pour le vétérinaire cantonal, Léon DuPasquier, il est en-

nuyé de se faire ainsi «agresser dans le dos», de découvrir des cas de rage dans des régions réputées exemptes et en arrière des zones de vaccination. Il espère que la mesure décidée par le Service vétérinaire fédéral ne durera qu'une saison et qu'à l'automne, la vaccination ne portera plus que sur trois des six districts (La Chaux-de-Fonds, le Val-de-Ruz et Neuchâtel) et qu'elle pourra être abandonnée en 1994...

LES 13 ET 14 MAI

En attendant, la prochaine vaccination se déroulera sur tout le canton, les 13 et 14 mai prochains, même si un seul cas de rage - en janvier aux Brenets - a marqué l'année 1992. Une information sera donnée la semaine précédente, afin de sensibiliser la population et d'éviter tout accident.

Les autorités jouent la prudence depuis que des enfants (à deux reprises) ont ingurgité les appâts destinés aux renards.

AO

AUJOURD'HUI

NEUCHÂTEL

● MUSIQUE
B.D.M.
Plateau libre
22 h.

SERVICES

● PHARMACIE D'OFFICE
Bugnon, rue des Epancheurs, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

AVIS URGENT

GALERIE DITESHEIM
Neuchâtel

Prolongation
ERIK DESMAZIERES
jusqu'au 14 février 1993

Val-de-Ruz: un thermocompostier s'est installé à Chézard-Saint-Martin

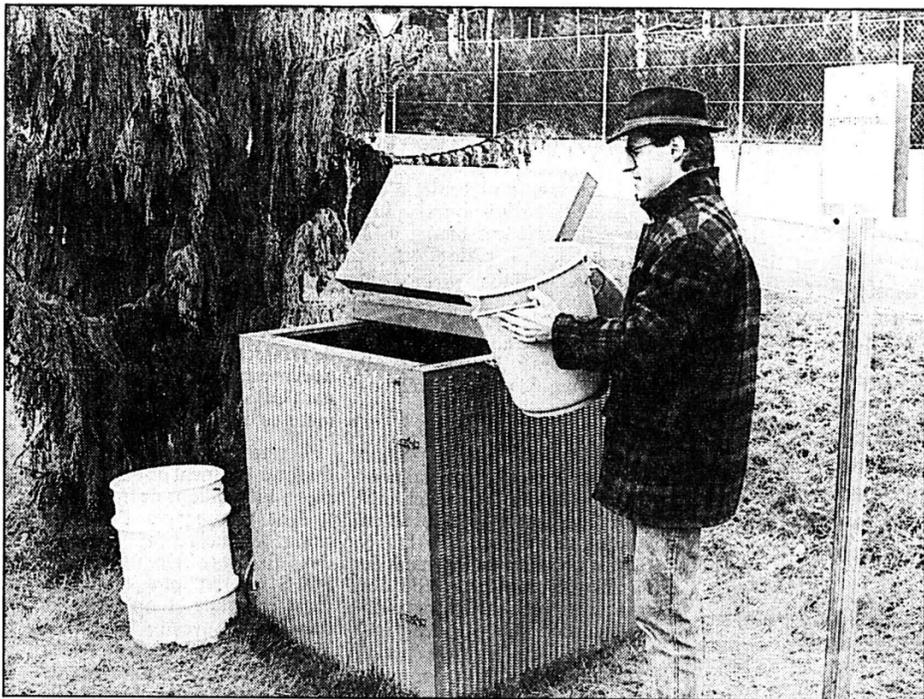
Les bactéries batifolent

Actuellement, les bactéries batifolent, des grappes de champignons exhibent leur joli joli chat-peau... Autrement dit, c'est parti. A Chézard-Saint-Martin, le quartier du Sceu se lance dans le compostage, une expérience qui devance celle de la déchetterie communale.

«C'est simple: chacun s'organise pour amener ses déchets». Depuis le mois de novembre, un thermocompostier se dissimule derrière le petit bosquet de la place publique qui domine le nouveau quartier du Sceu, dans les hauts de Chézard-Saint-Martin. Le container est posé sur l'herbette, tout simplement. On l'ouvre, on y déverse ses déchets et on referme.

Lorsque la commune décide d'installer une déchetterie près de la centrale de chauffe - le crédit de 120.000 francs a été approuvé fin avril dernier - elle n'envisage pas d'organiser un système de compostage au niveau communal, laissant clairement entendre qu'elle répondra aux éventuelles demandes des habitants.

Jean-Luc Juvet saute alors sur l'occasion. Rien de tel pour diminuer le volume des poubelles. Un réflexe automatique. Sur-



Chézard-Saint-Martin

Une pancarte explicative (à droite), ainsi qu'un récipient plein de sciure (à gauche), sont venus compléter le site de compostage. (Schneider)

tout quand on a goûté aux joies de la taxe sur les sacs à poubelle, à 1 franc 50 la pièce.

Après un séjour au Japon, la famille Juvet s'installe dans le canton de Zoug, à Unterägeri, une commune qui, une année avant d'introduire la fameuse

taxe, inaugurerait une belle déchetterie doublée d'un site de compostage. «Quand on est arrivé ici, il y a deux ans, on était tout dépité», se souvient M. Juvet. Pas de Bancomat au Val-de-Ruz, pas de déchetterie. Le paysage a changé depuis...

Fidèle à ses promesses, la commune exauce ses vœux. Elle achète quatre petits thermocompostiers d'un volume de 550 litres chacun, au prix de 898 fr pièce et en installe un premier dans le quartier du Sceu.

Le bouche à oreille fonc-

tionne plus ou moins bien, les habitants s'organisent, le container se remplit peu à peu. Les basses températures des mois de décembre et janvier ont quasiment bloqué le processus de décomposition... au profit de la congélation. Mais, l'hiver estival qui a suivi a tout arrangé.

Vous ne le saviez pas? Pourtant, la semaine passée, la commune a encore installé une pancarte pour signaler la présence du thermocompostier, une pancarte qui indique son «menu», soit comme toujours: pelures de fruits, de légumes, restes de repas, coquilles d'œuf, os, fleurs fanées, feuilles et marcs de café ou de thé, pour le dessert. Dans la foulée, elle a mis à disposition un peu de sciure, au cas où le compost deviendrait trop humide.

«Il y a longtemps que cela aurait dû être fait», regrette Jean-Bernard Stuedler, président de commune. Comme l'envoi d'un tous-ménages dans le quartier, histoire d'inviter les habitants à jouer le jeu. En fait, ce n'est que partie remise: «Je ne voulais pas faire de tous-ménages avant l'ouverture prochaine de la déchetterie», explique M. Stuedler. L'ouverture officielle, s'entend, laquelle, en raison d'un retard dans la livraison des derniers containers, a dû être reportée à fin février ou début mars. Bien que quatre containers (papier, fer blanc, huile et piles) attendent déjà d'être remplis. S. E.

BRÈVE

Tunnel sous La Vue-des-Alpes
Nouveau programme

Au vu de l'avancement des travaux de la J20, le pavillon d'information (Route de Fontainemelon 19, Les Hauts-Geneveys) modifie son programme: l'exposition est désormais visible au public tous les premiers mercredis de chaque mois, de 17 à 18 h 30. Un nouveau film, réalisé par André Parratte, retrace l'actualité du chantier de la J20. Des visites commentées du pavillon et des travaux sont organisées sur rendez-vous. S'inscrire par téléphone au Service des ponts et chaussées (038) 22.35.59 ou au pavillon (038) 53.30.83. (comm)

AGENDA

Les Verrières

Repas-spectacle

Un repas-spectacle aura lieu le samedi 30 janvier, dès 19 heures 30, à la Grande salle des Verrières. Comme l'année dernière, le groupe Caf'conc', du Pâquier, sera de la partie avec «Prénoms de noms!». En vingt-quatre chansons, les chanteurs raconteront l'histoire d'autant de personnages. Une soirée organisée par le pasteur Pétremand, les parents et les catéchumènes. (mdc)

Fleurier

Loto gratuit

Le Centre œcuménique de rencontre et d'animation (CORA), à Fleurier organise, mercredi 3 février à 14 heures au home médicalisé des Sugits, son traditionnel match au loto en faveur des aînés de la localité. Avec une particularité: la participation est gratuite. (mdc)

Les Hauts-Geneveys

La ballade diatonique brûle les planches

La Société de développement des Hauts-Geneveys entend poursuivre son programme, en organisant une soirée cabaret-théâtre. Ainsi, samedi 30 janvier, à 20 h 15, à la salle de gymnastique, elle invite les jeunes comédiens du groupe Théâtre de Val-de-Ruz Jeunesse à présenter leur dernière création, leur «Ballade diatonique en do mineur». A voir absolument, tant le spectacle est drôle et plein de fantaisie. Vers 22 h 30, les «Décibels» conduiront le bal. (ha)

Société cynologique du Val-de-Ruz

«Duke» attend son maître

La société cynologique du Val-de-Ruz «Les Amis du chien» a tenu récemment son assemblée générale, à Valangin, sous la présidence de Daniel Bochud. Pour son 20e anniversaire, la société avait pris la décision d'offrir un chien-guide à un malvoyant. Cette action a obtenu un réel succès financier et, aujourd'hui, «Duke» attend son maître.

Par ailleurs, selon les différents rapports des responsables, il apparaîtrait que dans toutes les disciplines, un travail intense a été réalisé par les moniteurs, ce qui a été apprécié par les nombreux cynologues présents à

l'assemblée. Depuis 10 ans, Fred Bolle, responsable du chalet, a lui aussi fourni un énorme travail pour la société. Il a dès lors été nommé membre d'honneur du club. Les époux Eva et Paul Rattali, fidèles sociétaires depuis 20 ans, ont demandé une retraite, ce qui a été accepté avec de chaleureux applaudissements. Henri Sunier leur succédera comme responsable de la commission technique et Jean-Pierre Sunier en tant que cantinier.

Enfin, le rapport du caissier Guy Fontaine a révélé que la situation financière du club est saine. (ha)

Radicaux du Val-de-Travers et Grand Conseil

Députés candidats

Les trois députés du Parti radical du district du Val-de-Travers seront candidats pour les élections cantonales de la mi-avril. Henri Helfer, de Fleurier, Jacques Girod, de Couvet, et Gilles Pavillon, de Travers, briguent en effet un nouveau mandat.

Après avoir hésité à se représenter, Henri Helfer confirme sa candidature. Les problèmes des établissements scolaires du Val-de-Travers l'ont interpellé. «Les informations reçues dans le cadre du Grand Conseil et de notre groupe étaient tellement différentes de celles transmises par les directions des écoles que je ne savais plus très bien où j'en étais». Pour ces raisons, le Fleurisan ne pensait pas briguer un second mandat.

Jacques Girod, député depuis 1984, souhaite également rempiler. «Je me représente pour rendre service à mon parti, la chose publique m'intéresse et je préfère adresser per-

sonnellement mes doléances». En outre, M. Girod estime qu'il faut du temps pour maîtriser les dossiers cantonaux et les procédures. «Quatre ans sont nécessaires pour être rodé et on devient efficace à la seconde législature». Et après...?

Gilles Pavillon, qui sera assermenté lors de la prochaine session du Grand Conseil, remplacera Roger Perrenoud, décédé. «Du moment que j'ai accepté de reprendre le siège, je vais me représenter. Il s'agit d'une question de cohérence. J'ai des intérêts, des idées et, surtout, je peux apprendre des choses». Non élu en 1988, le Traversin, dans la mesure où il peut être utile au canton, est toujours disponible pour le Grand Conseil. «Si ma disponibilité n'est pas utilisée, je la mettrai au service de quelque chose d'autre, l'humanitaire par exemple».

Quant à la liste complète des candidats de la section vallonnière du Parti radical, elle n'est pas encore établie. (mdc)

Les élèves de l'Ecole technique réagissent

Commencer et terminer à Couvet

Les élèves de l'Ecole technique cantonale de Couvet (ETCC) sont inquiets et réagissent. Si le projet de réorientation de l'établissement passe la rampe du Grand Conseil, la semaine prochaine, ils devront se rendre, dès août, à Neuchâtel, à La Chaux-de-Fonds ou au Locle pour terminer leur formation.

Dans une lettre parvenue à notre rédaction, les élèves de l'ETCC soulignent que le devenir de leur établissement est au centre de leurs préoccupations. Ils se demandent «dans quelle mesure le canton dédommagera les familles pour les dépenses supplémentaires», transport et hébergement, directement liées au changement de statut de l'ETCC.

Interrogé à ce sujet, Jean Cavadini, chef du Département de l'instruction publique pour

quelques mois encore, est clair. Aucune mesure particulière, exceptionnelle et privilégiée n'est prévue pour les élèves du Val-de-Travers. Quand bien même on le voudrait, la base légale manque.

Le conseiller d'Etat rappelle l'existence d'un système social qui permet de venir en aide à ceux qui en ont besoin.

Les élèves de l'ETCC argumentent également sur le plan pédagogique. «Il est certain qu'un changement d'établissement et d'hébergement entraîne une période d'adaptation. Elle sera forcément un handicap supplémentaire pour l'obtention du diplôme de fin d'études. (...) Peut-être est-il préférable d'envisager une réorientation progressive de l'école», afin de ne pas léser les élèves en cours de formation. En bref, les élèves souhaiteraient terminer à Cou-

vet la formation qu'ils y ont commencée.

Comme ce sera le cas - pour autant que le peuple refuse le référendum - avec les gymnasiens à Fleurier.

«Cela n'est pas prévu pour l'Ecole technique, explique Jean Cavadini. Des mesures d'accompagnement seront prises pour l'insertion des élèves dans une autre filière. Mais, je n'exclus pas que l'on puisse examiner une autre possibilité s'il y a la capacité de terminer sur place, dans les structures nouvelles, la formation qui est commencée. Je ne peux pas m'engager sur ce point, étant donné que je ne serai plus là pour le suivre».

Les choses seront plus claires dès que le Grand Conseil aura pris sa décision. Suivra-t-il l'avis de la commission qui a établi le rapport (12 voix pour et une abstention)? (mdc)

Môtiers: la prison pour un cambrioleur

Trahi par ses chaussures

Projetant un cambriolage, J. M.-M. se laisse enfermer, pendant la pause de midi, dans un commerce covasson. Surpris par une vendeuse, il prend la fuite sans rien emporter. Le jeune homme nie, mais ses chaussures le trahissent. Lundi, le Tribunal de police du Val-de-Travers l'a condamné, par défaut, à 60 jours de prison ferme.

Le stratagème est connu. Mais J. M.-M. ignorait qu'une employée devait reprendre son poste à 12 h 30. Découvert en plein «travail», le monte-en-l'air a le temps de fuir en abandonnant son butin. Pendant la petite demi-heure passée dans le local de vente, M.-M. tente d'ouvrir la caisse enregistreuse avec une tenaille. Il se soulage ensuite en déféquant et urinant dans une harasse...

l'auteur des faits. Mais la police relève des traces de chaussures. «D'autres que moi portent ce type de souliers», rétorque-t-il lors d'un interrogatoire. L'identité judiciaire entre alors en jeu. Passé à la loupe des Sherlock Holmes de service, les chaussures avouèrent. Elles comportent 19 caractéristiques propres, dont 14 dues à la façon de marcher du prévenu.

Comme J. M.-M. n'a jamais prétendu avoir prêté ses goudasses, le tribunal l'a reconnu coupable de vol et dommage à la propriété. Le verdict tombe comme un couperet. Le jeune homme purgera 2 mois de prison et s'acquittera de 650 francs de frais. (mdc)

● Composition du tribunal: Bernard Schneider, président; Anne-Lise Bourquin, substitut greffière.

VAL-DE-RUZ

- SERVICE DE GARDE PHARMACIE en cas d'urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24.
- HÔPITAL ET MATERNITÉ Landeyeux: ☎ 53 34 44.
- AMBULANCE ☎ 117.

VAL-DE-TRAVERS

- AMBULANCE ☎ 117.

COUVET

- HÔPITAL maternité et urgences: ☎ 63 25 25.

AUJOURD'HUI

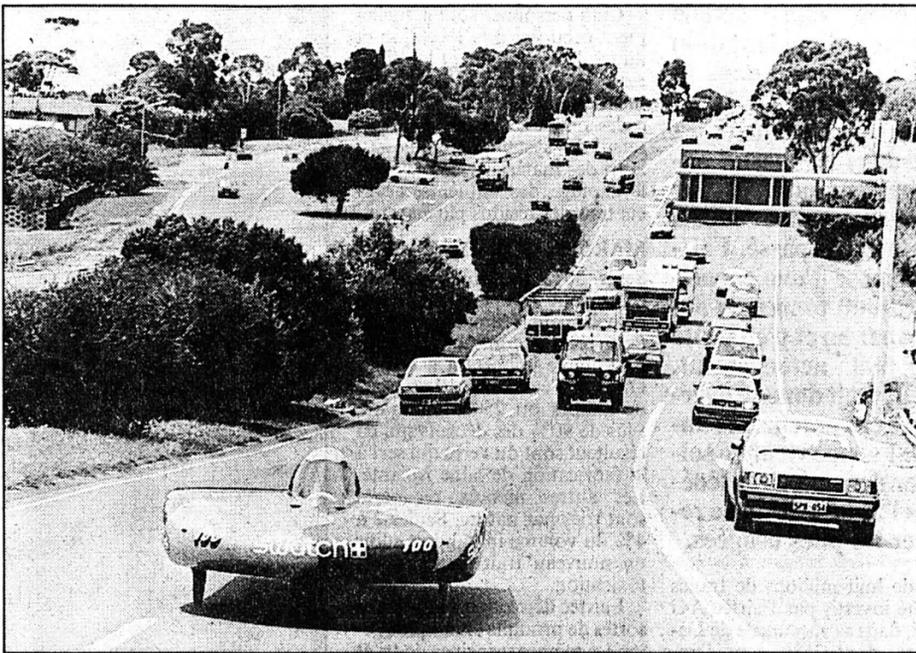
COUVET

- CINÉ-CLUB «Welcome in Vienna» Cinéma Colisée 20 h 15.

Bienne: l'Ecole d'ingénieurs défendra son titre au World Solar Challenge 93

David a les dents longues

L'Ecole d'ingénieurs de Bienne (EIB) défendra, en novembre prochain à travers toute l'Australie, son titre mondial des véhicules solaires. Un titre acquis en 1990 et salué par tous les observateurs comme la victoire de David sur Goliath. Or David a les dents longues, et les moyens de ses ambitions, ainsi que le soulignent hier les concepteurs de «Spirit of Biel-Bienne III».



Bienne

Avec «Spirit of Biel-Bienne III», qui sera terminé dans quatre mois environ, l'Ecole d'ingénieurs biennoise défendra le titre mondial gagné avec le numéro II de la série. (Photo privée)

Comparer l'EIB avec le vainqueur de Goliath n'a rien de péjoratif, tout au contraire. Car les ingénieurs biennois l'ont prouvé à l'envi en 1990, la taille, lorsqu'elle est financière, ne fait pas tout. Bien loin de là même: bien qu'ayant consacré 16 millions de francs à ce projet, Honda, par exemple, avait été clairement battu, il y a trois ans, par une équipe helvétique dont le budget 93 s'élève à 3 millions de francs seulement.

UN CERTIFICAT

Avec «Spirit of Biel-Bienne II», l'EIB avait d'ailleurs surpassé non seulement les grandes marques automobiles engagées, mais également des universités renommées de tous les continents. «La technologie et le haut niveau de la formation en Suisse ont ainsi été mis en exergue, ce qui ne manque pas d'importance, à l'heure où l'on discute les reconnaissances internationales des diplômes», souligne-t-on à l'EIB, en ajoutant que cette victoire équivalait également à

un véritable certificat, pour la Suisse, en tant que place industrielle de production.

Sans compter que de tels projets apportent de l'eau au moulin du savoir et de l'enseignement. Les étudiants de l'EIB sont d'ailleurs associés étroitement au développement du nouveau véhicule, puisqu'ils auront réalisé une bonne vingtaine de travaux de diplômes spécifiques à ce projet.

PERFORMANCES AMÉLIORÉES DE 10% AU MOINS

Pour «Spirit of Biel-Bienne III», l'EIB annonce des performances améliorées de plus de 10% par rapport au numéro II. Douze

professeurs et assistants travaillent depuis plus d'un an maintenant à la conception de ce véhicule. La nouvelle carrosserie sera testée en soufflerie le mois prochain, sa conception définitive étant prévue pour mai, parallèlement à la finition du nouveau moteur. Le véhicule définitif devrait donc être prêt à fin mai. Il devrait peser un dixième de moins que son prédécesseur, soit 165 kg, et dont le coefficient de pénétration dans l'air – déjà exceptionnel en 1990 – sera encore amélioré grâce à des modifications de l'aérodynamisme.

L'équipe biennoise en route pour un nouveau titre mondial? René Jeanneret, ingénieur en chef, se montre en tous cas très

optimiste: «Si «Spirit» ne termine pas en tête, les écarts seront très serrés!».

RENDEZ-VOUS À DARWIN

Le départ du 3e World Solar Challenge sera donc donné à Darwin le 7 novembre prochain, pour une traversée de 3005 km, à travers le désert australien, jusqu'à Adélaïde. Plus de 60 équipages – une deuxième voiture suisse, réalisée par Heliox Team (des privés de Bottmingen) sera pour la première fois en course – se mesureront dans cette épreuve visant à mettre en évidence le degré de développement des véhicules fonctionnant à l'énergie solaire.

Au niveau du financement,

relevons que Swatch est le sponsor principal de Spirit (1,2 million de francs), qui est soutenu également par les pouvoirs publics – l'OFIAMT, l'Office fédéral de l'énergie et le canton de Berne participent chacun pour un bon demi-million – par l'Union technique suisse (500.000 francs), la fabrique fédérale d'avions d'Emmen, Deutsche Aerospace et la ville de Bienne bien entendu, qui verse 53.000 francs, soit 1 franc par habitant. (de)

Pas un but en soi

L'Ecole d'ingénieurs de Bienne n'en est pas à ses débuts, en matière de véhicules mus par une autre énergie que le pétrole. En 73 déjà, le Technicum avait collaboré étroitement à une étude de consommation des véhicules électriques. Neuf ans plus tard, l'école développait, sur mandat de Volkswagen, une voiture hybride. Et forte de son expérience dans la construction de commandes électriques, l'EIB a entrepris en 85 le développement systématique de véhicules solaires, avec le succès que l'on sait. Un développement qui n'est cependant pas considéré comme une fin en soi par l'école, souligne son directeur, Fredy Sidler: «Il sert surtout de concept pour une voiture à propulsion alternative à usage quotidien. Quatre de ces prototypes ont déjà été réalisés en collaboration avec Bucher Leichtbau AG, de Fällanden (ZH).»

De surcroît, l'EIB est sous contrat de collaboration avec Swatch S.A., pour l'élaboration de la Swatchmobile. (de)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLEER

BRÈVES

Jeunesse + Sport Et voilà le MTB!

Le succès grandissant du MTB (Mountain Bike, vélo de montagne pour les défenseurs de la langue française) a incité l'Ecole fédérale de sport de Macolin (EFSM) à lui ouvrir les portes de Jeunesse + Sport, faisant de ce sport une orientation de la branche «cyclisme». Par le biais des moniteurs formés à son école, J+S espère que les jeunes cyclistes des sentiers alpins adopteront, vis-à-vis de l'environnement, le comportement qui s'impose. (comm)

Ramontage plus cher

D'entente avec le surveillant fédéral des prix, le Gouvernement bernois vient de fixer le taux horaire du ramontage à 75,50 francs, soit 10 francs de plus dès le 1er février prochain. Les ramoneurs renoncent par contre à la compensation intégrale du renchérissement. Ce tarif avait été révisé au début 91, mais les ramoneurs n'ont cessé de faire remarquer qu'il n'était pas rentable. De plus, une nouvelle réglementation, dès le début 94, permettra de ne plus faire nettoyer qu'une seule fois pas an les chauffages centraux à mazout utilisés dans les habitations, ce qui vaudra une économie substantielle à leurs propriétaires.

AGENDA

Sornetan

«Prière et action»

Dans l'optique du dimanche de l'Eglise que vivront les paroisses de la région en février, sous le thème «prière et action», le prochain «Vendredi du Centre» de Sornetan permettra de découvrir, le 29 janvier à 20 h 15, la confession orthodoxe. Invité de la soirée: Georges Popa, prêtre orthodoxe en Roumanie. Entrée libre. (comm)

Moutier

Concert rock

Le Groupement culture rock de Moutier propose un concert qu'il qualifie d'exceptionnel, donné par deux ensembles helvétiques: «Industry», un trio de Winterthour, et «The Failures», un quatuor soleurois qui donne dans un savant mélange de rap, hardcore et funk. Ce concert aura lieu à la halle de la Poste, vendredi à 21 h. (de)

Saint-Imier

Une actualité musicale très exotique

L'actualité musicale est décidément très exotique à Saint-Imier, où se produira demain le Chœur du Conservatoire de Moron, à Buenos Aires. Un concert de Musique Espérance.

Musique Espérance est un organisme international créé par des musiciens et des mélomanes, dont les plus importantes filiales se trouvent en France, en Belgique, en Suisse, aux Etats-Unis, en Argentine et en Bolivie.

L'objectif de cet organisme: travailler, par la musique, à la défense des droits de l'homme, à la paix, à la promotion des jeunes, à la reconnaissance des cultures régionales, à l'alphabetisation musicale dans les communautés les plus pauvres du tiers monde et du quart monde, à la création d'un pont entre pays développés et pays en voie de développement, tout en transcendant le paternalisme des uns et le parasitisme des autres.

Une activité développée en dehors de toute dépendance gouvernementale, politique ou religieuse. (comm)

● Jeudi 28 janvier, Collégiale; entrée libre, collecte d'autant plus recommandée que le bénéfice sera consacré à l'achat d'instruments pour le Conservatoire argentin de Moron.

Saint-Imier: revue des autorités municipales

Qui fait quoi?

En ce début d'année, la commune de Saint-Imier rappelle les attributions de chaque conseiller municipal. Rappelons que l'exécutif imérien a enregistré le 1er janvier l'entrée officielle de Jean-Rodolphe Küng, désigné à la succession du démissionnaire Eddy Rossel.

Voici la répartition des départements:

- John Buchs (suppléant: René Lautenschlager): administration générale, personnel, finances, valeurs officielles, police et circulation routière, déclarations d'impôts.
- Gérard Dessaulles (Robert Nikles): écoles, jardins d'enfants, bourses, tourisme, économie familiale, orientation professionnelle.
- Jean-Rodolphe Küng (Gérard Dessaulles): urbanisme, environnement, abattoirs, salubrité publique, économie.
- Denis Gerber (Francis Miserez): services techniques (électricité, eau, gaz), salle de spectacles.
- René Lautenschlager (John Buchs): œuvres sociales, affaires tutélaires, office du travail, AV-S/Al, chômage, office du logement.
- Francis Miserez (Denis Gerber): travaux publics, entretien des bâtiments, protection civile, service de défense contre le feu.
- Robert Nikles (Jean-Rodolphe Küng): musée et bibliothèque, affaires militaires, exploitations des installations sportives, police des habitants et des étrangers.

Le maire est bien sûr John Buchs, son adjoint Robert Nikles, tandis que Jean-Baptiste Renevey assume le secrétariat des autorités municipales, sa remplaçante étant Corinne Rohrer.

REPRÉSENTATIONS

Moins connues de la population, les diverses représentations qu'assument les conseillers municipaux (avant d'en donner la liste, soulignons qu'il ne faut pas s'attacher simplement au nombre de représentations pour juger du travail accompli, sachant que la fréquence des séances est très variable d'une commission à l'autre):

Denis Gerber: Cridor, Diatel S.A., Diapason S.A., salle de spectacles, Ecole de musique. Robert Nikles: Cridor, patinoire d'Erguël, funiculaire, syndicat FERESOSI, commission d'étude musée/espace expositions, Fondation Reine Berthe. Francis Miserez: Le Progrès S.A., Le Foyer S.A., FERESOSI, RESOSIVICO, CRIT. Jean-Rodolphe Küng: eaux usées, Centre-Jura. Gérard Dessaulles: funiculaire, Syndicat d'initiative d'Erguël, Pro Saint-Imier, Syndicat de l'hôpital, Ecole d'infirmières, orientation professionnelle, Ecole professionnelle commerciale de Tramelan, Fondation Reine Berthe, Commission des promotions. René Lautenschlager: Diatel S.A., La Pelouse, Colonie d'habitation pour personnes âgées, comité de l'hôpital, Hébron, FJB, Commission du logement, coordina-

tion Matei, DSHV, Service social tuberculose, Commission camping, office des locations, SPITEX. John Buchs: comité de l'hôpital, Commission de construction home-hôpital, Fondation Reine-Berthe, organisation du 1er-Août.

Par ailleurs, à l'exception du maire, tout le Conseil municipal est représenté à la Commission administrative des services techniques, tandis que Silvio Dalla Piazza, Francis Loetscher et Michel Thomi sont représentants pour l'Ecole d'ingénieurs, René Aellig au Foyer des jeunes, Raymond Sunier au CRCB, Germain Juillet à l'Association Ferdinand Gonseth, Francis Loetscher à Mon Repos, et André Luginbühl au SESE. (de-comm)

SERVICES

SAINT-IMIER

- MÉDECIN DE SERVICE
☎ 077/37 33 37, 24 h sur 24 h.
- PHARMACIE DE SERVICE
☎ 111.
- HÔPITAL ET AMBULANCE
☎ 42 11 22.

TRAMELAN

- MÉDECINS
Dr Graden ☎ 97 51 51.
Dr Meyer ☎ 97 40 28.
Dr Geering ☎ 97 45 97.
- PHARMACIES
H. Schneeberger ☎ 97 42 48.
J. von der Weid, ☎ 97 40 30.
- PATINOIRE
Ouv. je 9 h-10 h 15 (1/2 patinoire public).

Saint-Imier

Des élèves se mouillent

Comme chaque année à pareille époque, l'Ecole primaire est chargée de mettre en vente le mimosas de la Croix-Rouge suisse, ce que feront les élèves ce vendredi 29 janvier, de 8 h 30 à 12 h, sur les deux places de la localité. Les écoliers se rendront également à domicile, pour proposer à la population ces rameaux du bonheur. Rappelons que le bénéfice de cette vente servira à aider des jeunes en difficulté, dans notre pays. La population est bien évidemment priée de réserver bon accueil à ces jeunes vendeurs.

Par ailleurs, et pour répondre à l'appel lancé par Terre des Hommes, des classes de la même école vont préparer des colis de nourriture, destinés à la population de Bosnie-Herzégovine. (comm-de)

NAISSANCE

J'étais très pressé mais j'ai su patienter, maintenant je peux me présenter

TIMOTHÉE Quentin

né le 25 janvier 1993
à la Maternité de l'Hôpital de Saint-Imier
Chantal et Yves
AFFOLTER - RISLER
2610 Saint-Imier

Delémont: Fairtec recycle les déchets

Bientôt les piles usagées?

Précédée d'une étude d'impact, l'implantation de Fairtec S.A. dans la zone industrielle à Delémont (rue St-Henri) s'est faite dans les locaux anciennement occupés par Travitec. Active depuis le printemps passé, Fairtec dispose d'une capacité de 4000 tonnes de déchets par an et n'en traite que 500 actuellement. Elle devrait donc se développer ces prochaines années. Fairtec vient de solliciter des autorités fédérales l'autorisation de recycler les piles usagées.

Cinq personnes sont actuellement occupées à la réception et au tri. Elles surveillent les différentes installations de traitement qui agissent selon des procédés simples, même s'ils impliquent des systèmes compliqués: le tri des matériaux, le broyage, le captage des effluents, l'évacuation des résidus par nature.

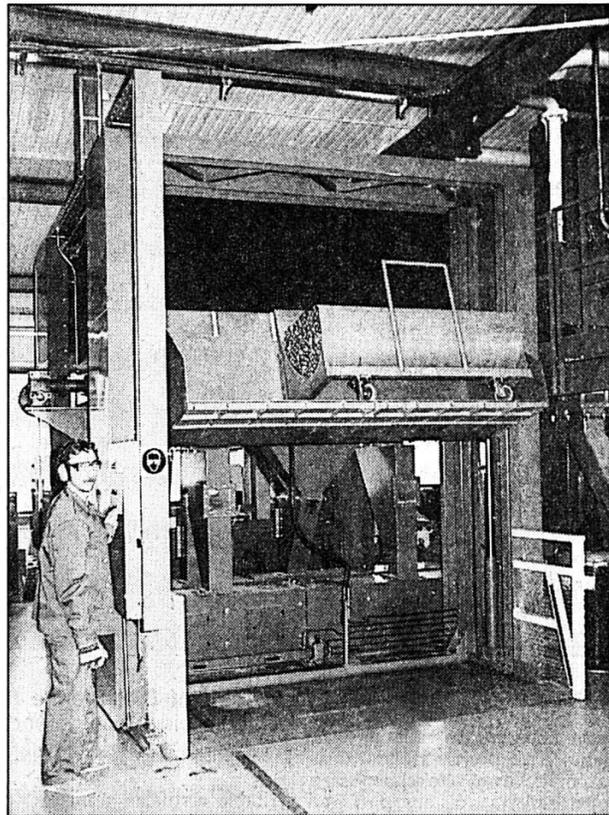
MARCHÉ CONSIDÉRABLE

Seuls 30% des tubes fluorescents sont récupérés en Suisse actuellement. L'amélioration du taux récolte doit donc fournir un volume important à traiter. On peut l'évaluer à 10 millions de lampes ou 2500 tonnes/an. Plus de 90% des déchets qui en résultent sont du verre qui sert à la fabrication de laine isolante. Les autres métaux récupérés sont triés par nature. Seules 2 à 4% du volume initial doit subir un nouveau traitement de détoxication.

Fairtec détoxique aussi toutes sortes de produits chimiques, selon les mêmes principes de tri et de récolte séparée des effluents. Elle soumet de même divers produits de stockage de l'armée à ces procédés. Elle reçoit aussi les déchets de plusieurs entreprises jurassiennes et s'efforce de se faire connaître dans toute la Suisse.

DÉVELOPPEMENT

Les deux entreprises qui traitent les piles usagées dans notre pays n'arrivent de loin pas à éliminer les stocks importants, d'autant plus que la consommation annuelle dépasse 4000 tonnes. Fairtec entend donc agir dans ce



Delémont

L'entreprise Fairtec vient de solliciter des autorités fédérales l'autorisation de recycler les piles usagées.

(Photo privée)

secteur, d'où sa demande d'autorisation présentée récemment à la Confédération. Fair-

tec s'appuie sur un procédé développé par ses ingénieurs. Les installations qu'elle prévoit

d'ériger à Delémont (1,5 million d'investissement) auront une capacité de 1000 tonnes/an soit 25% des piles usagées de Suisse.

Bien entendu, les installations de Fairtec sont l'objet d'entretiens effectués dans des conditions de sécurité optimale. Elles sont aussi soumises à un contrôle fréquent par l'administration cantonale qui mesure notamment la teneur des émanations de l'usine. Des installations informatiques munies de systèmes d'alarme doivent prévenir toute panne et tout accident.

ET LES BOUES?

Enfin, Fairtec fait partie de la société simple qui entend entreposer dans les galeries des Fours à chaux à Saint-Ursanne les boues - 10 à 20.000 tonnes/an - provenant du traitement de déchets industriels et urbains. Elle caresse le projet de conditionner ces boues au préalable - aussi bien le stock actuellement entreposé que les 80 tonnes que le Centre cantonal avait souhaité exporter - afin d'en extraire tout risque de pollution. Au moment où le Centre cantonal de traitement des déchets spéciaux éprouve de la peine d'exporter ses boues aux Etats-Unis (autorisation fédérale refusée en novembre dernier), en confier le traitement et l'entreposage à Fairtec pourrait constituer une heureuse solution de remplacement, vu les avantages financiers qui pourraient en découler pour les deux partenaires.

V. G.

Rédaction du JURA

Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Bélier de Montfaucon Recours à Berne

Me François Boillat, avocat du jeune homme de Montfaucon maintenu au secret depuis 20 jours, sous la prévention d'usage d'explosifs, a déposé un recours auprès du Département fédéral de justice et police, parce qu'il n'a pas encore pu rencontrer son client. Bien que conforme au Code de procédure, cela est contraire à la Convention européenne des droits de l'homme, souligne l'avocat jurassien. (vg)

Delémont

Soutien aux logements bis

Dans une motion déposée au Conseil de ville, le popiste Rémy Meury demande que la capitale jurassienne poursuive sa politique en matière de logements. On se souvient que le peuple delémontain avait accepté en 1990 un crédit cadre de cinq millions pour l'acquisition de terrains et d'immeubles. Le motionnaire constate que les problèmes de logements n'ont pas été résolus en deux ans et demi. Aussi demande-t-il que la municipalité poursuive son effort dans ce domaine en proposant un nouveau crédit cadre. (mgo)

Télé-réseau à Delémont Pas de concurrence de la presse

Antennes collectives S. A. (ACTV) Delémont a obtenu une concession de l'Office des communications. Dès avril prochain, les abonnés des télé-réseaux de Delémont et Moutier pourront voir sur leurs écrans des renseignements généraux ou une rencontre sportive en différé. Il n'y aura pas d'informations d'actualité. Selon ACTV, la presse ne sera pas concurrencée. Cette affirmation doit être nuancée, puisque ce télétexte local diffusera de la publicité. (vg)

AGENDA

Cercle d'archéologie Assemblée annuelle

Le Cercle d'archéologie de la Société jurassienne d'émulation tiendra ses assises annuelles le 13 février à Bassecourt. Mme Passard et M. Urlacher, archéologues de Franche-Comté et du Doubs français, y donneront une conférence consacrée aux «600 tombes de la nécropole mérovingienne de la Grande Oye à Doubs, près de Pontarlier et au peuple du Jura au Haut Moyen Age». (comm-vg)

Affaire Hêche: RJ et autorités politiques

La corde se tend

Le Gouvernement ayant fait savoir qu'il chargerait son administration de faire exécuter la peine de 22 mois de réclusion infligée à Pascal Hêche, reconnu coupable de la destruction de la Fontaine de la justice à Berne, les mouvements autonomistes ont rencontré le Bureau du Parlement. La discussion a montré qu'il n'est pas possible de juger à nouveau Pascal Hêche, comme le demandent les autonomistes. En revanche, l'idée d'octroyer la grâce, compétence du Parle-

ment, a été soulevée. Elle oppose deux conceptions juridiques divergentes. Selon l'une, seul le Grand Conseil bernois peut gracier, un tribunal bernois ayant condamné.

Selon l'autre, le Tribunal fédéral ayant admis que le canton du Jura soit l'autorité d'exécution de la peine de Pascal Hêche, le Jura, donc le parlement jurassien, est aussi habilité à prononcer la grâce.

Dans ces conditions, on ne peut exclure qu'une demande de

grâce soit présentée lors de la prochaine séance du Parlement jurassien, le 10 février. Une telle démarche, si elle peut aboutir, peut aussi échouer devant le parlement, ce qui mettrait une nouvelle fois en évidence les divergences existant entre les mouvements autonomistes et les autorités jurassiennes.

Le risque de faire une telle démonstration sera-t-il pris? On pourra répondre à cette question au soir du 10 février. (vg)

Commission fédérale des monuments

Un Jurassien nommé

Même si elle n'est qu'un organisme consultatif du Département fédéral de l'intérieur, la Commission fédérale des monuments historiques déploie une activité très importante dans le domaine de la conservation du patrimoine construit et des œuvres d'art en général. Elle joue aussi un rôle essentiel dans l'attribution des subventions fédérales en faveur de monuments

historiques. Parmi les membres désignés par le Conseil fédéral pour la législature 1993-1996 figure M. Michel Hauser, conservateur des monuments historiques du canton du Jura.

Engagé dès l'entrée en souveraineté par l'Office du patrimoine historique, M. Hauser a enrichi la bibliographie du Jura de plusieurs articles consacrés au patrimoine. Récemment, un

ouvrage qui contient une centaine de notices consacrées à des immeubles restaurés sis dans une cinquantaine de communes jurassiennes, notices rédigées par M. Hauser, a été publié par le Centre d'études et de recherches. M. Hauser a déjà présidé en 1991 l'Association suisse des conservateurs de monuments historiques. V. G.

Association agricole de Porrentruy

Importante assemblée

La coopérative de l'Association agricole de Porrentruy, en sursis concordataire depuis quatre mois et aux prises avec une situation financière catastrophique, tiendra son assemblée générale annuelle vendredi soir au Restaurant de la Cigogne à Miécourt. A l'ordre du jour figurent les comptes de 1992, une infor-

mation concernant la vente de l'Association et la discussion d'un montant qui devrait être payé par chaque coopérateur afin de combler le découvert qui atteint plusieurs millions de fr.

Aucune information ne filtre concernant la vente de l'Association agricole. Le commissaire du sursis prétend disposer de plu-

sieurs offres d'achat qui ne sont pas connues. En revanche, celle de Centre-Ajoie, qui se monte à 5 millions, est concrète. Une rencontre entre les dirigeants de Centre-Ajoie et le commissaire Me Dietlin a eu lieu hier soir. Aucune information n'a été publiée à l'issue de ces discussions. (vg)

Service de puériculture aux Bois

Remise en question?

A la demande du Conseil communal, le Service social des Franches-Montagnes avait mis à disposition une permanence de deux heures mensuelles aux Bois pour que les parents aient plus facilement accès au Service de puériculture. Or, ces prestations pourraient être remise en question si le taux de fréquentation ne s'améliore pas.

Ces consultations s'adressent aux mamans et à leurs enfants jusqu'à quatre ans. On en recense actuellement 73 dans la commune. L'an dernier, la puéricultrice, Mlle Klein, a effectué 35 consultations, dont plusieurs pour les mêmes enfants, pendant 11 permanences. Manifestement, les parents boudent ce service pourtant totalement gratuit. Comment expliquer cette situation, sinon par l'offre abondante de pédiatres à La Chaux-de-Fonds toute proche, et peut-être par une certaine lacune dans l'information?

Dans sa tâche de prévention, la puéricultrice est à même de contrôler le développement de l'enfant, de dépister des anomalies, d'aiguiller les cas chez le médecin si nécessaire, et surtout de rassurer et conseiller les mères autant sur elles-mêmes qu'au sujet de leur nourrisson. La maternité s'accompagne souvent de doutes, d'inquiétudes et de découragement qu'il est salutaire de partager avec une personne compréhensive et compétente. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'activité de Mlle Klein.

Chacun peut faire appel à ses services lors des permanences de Saignelégier, du Noirmont, des Breuleux ou des Bois, sans rendez-vous préalable. Elle se rend aussi volontiers à domicile, sur simple sollicitation téléphonique au secrétariat du Service social des FM au Noirmont. Ses prestations sont entièrement prises en charge par le service, et donc gratuites pour mamans et bébés.

Les consultations aux Bois ont lieu chaque premier mardi du mois, de 14 h à 16 h, à la salle du médecin, au rez-de-chaussée de l'école primaire. La prochaine permanence est donc fixée au 2 février.

NOMINATIONS

Si la fréquentation ne devait pas s'accroître, le Conseil communal devra décider d'une éventuelle suppression. Pour les habitants des Bois, cette mesure ne remettrait toutefois pas en cause la possibilité de consultations à domicile ou dans les permanences des autres villages.

Lors de ses premières délibérations de l'année, le Conseil communal dans sa nouvelle composition a désigné en son sein le vice-maire pour 1993. Il s'agit de Gérard Jeanbourquin, du Boéchet, qui entame sa deuxième législature en qualité de représentant PCSI à l'exécutif.

Les membres d'une commission pour l'étude des finances communales ont été nommés. Il s'agit de Louis Boillat, maire; Gérard Jeanbourquin, conseiller; Alain Fournier, caissier; Jean-François Humair; Xavier Cuenin; Hubert Bouille; Yves Jeanbourquin. (bt)

NAISSANCE

CLINIQUE
de la TOUR

Miguel et Valérie
GARCIA
ont la joie d'annoncer
la naissance de leur petite

WESLEY
Prescillia

le 25 janvier 1993

2724 Le Peuchapatte

132-12240

Société éditrice
et imprimeur:

L'Impartial SA
La Chaux-de-Fonds

Rédaction
et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds,
Téléphone:
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 310
Télex: 952 114
Fax:
Rédaction: 039/210 360
Administration: 039/210 361

Tirage contrôlé REMP
31.712

Régie des annonces:

Publicités

La Chaux-de-Fonds,
tél: 039/210 410
Le Locle, tél: 039/311 442

FAITS DIVERS

Corcelles

Cyclomotoriste blessé

Un cyclomotoriste de Peseux, M. J. C., circulait, hier à 9 h 45, dans le chemin sans nom, en direction de la rue de la Cure. A la hauteur de l'immeuble No 22, le cyclomotoriste a perdu la maîtrise de son véhicule et a chuté sur la chaussée. Blessé, il a été transporté par ambulance à l'Hôpital de La Providence.

Les Hauts-Geneveys

Auto sur le toit

Une automobiliste de Neuchâtel, Mlle D. R., circulait, hier à 6 h 40, de La Vue-des-Alpes à Neuchâtel. Peu après l'Hôtel Beaugard, elle a perdu la maîtrise de son véhicule qui a glissé sur la chaussée enneigée, est monté sur le talus sis au nord, puis s'est retourné sur le toit.

Valangin

Perte de maîtrise sur la neige

Hier à 8 h 45, Mlle A. V., de Cernier, circulait de Valangin à Pierre-à-Bot. A la sortie de Valangin, dans un virage à droite, elle a perdu la maîtrise de son auto, sur la chaussée partiellement enneigée. Le véhicule a alors heurté le rocher à gauche et s'est retourné sur le toit.

TÉMOINS

Neuchâtel

Mardi dernier, à 7 h 35, une voiture conduite par Mme G. C., de Boudry, circulait sur la rue des Terreaux, à Neuchâtel, voie de gauche, avec l'intention d'emprunter la rue Numa-Droz en direction de Lausanne. Au cours de cette manœuvre, son auto a heurté celle de M. F. R., de Fenin, qui circulait dans le même sens, voie de droite. Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Neuchâtel, tél. 038 24 24 24.

DÉCÈS

Fleurier

Mme Santina Rieffel, 1928

Buttes

M. René Fatton, 1918

CARNET DE DEUIL

Les Breuleux

C'est à l'Hôpital de Saignelégier qu'est décédée à l'âge de 89 ans Mme Jeanne Pelletier-Aubry. Deuxième d'une famille de sept enfants, la disparue avait perdu ses parents alors qu'elle terminait sa scolarité. C'est elle qui s'occupait de l'éducation de ses frères et sœurs.

En 1928, Jeanne Aubry avait épousé Jules Pelletier. Elle lui a donné quatre enfants. Le couple, qui a travaillé à domicile dans le secteur horloger, a exploité également une ferme au Peu-Chapatte jusqu'en 1952 puis aux Breuleux jusqu'à l'heure de la retraite. En 1988, les époux Pelletier avaient fêté leurs noces de diamant. Jusqu'à l'aggravation de son état de santé, Mme Pelletier s'occupait de son ménage et de son jardin. La défunte laissera le souvenir d'une personne enjouée, au caractère agréable, estimée de chacun. (y)

Tramelan

C'est aujourd'hui mercredi que l'on conduira à sa dernière demeure M. Walter Bögli qui est décédé dans sa 60e année. Domicilié à la rue de la Promenade 21, le défunt s'en est allé après une longue maladie. M. Walter Bögli était très connu dans les milieux sportifs pour avoir durant de nombreuses années pratiqué le football. Personne tranquille, il exerça le métier de dessinateur dans l'industrie horlogère en premier lieu puis dans l'industrie de la mécanique. Le défunt, jouissant de l'estime générale, laissera un excellent souvenir au sein de son entourage et un grand vide dans sa famille. (vu)

SERVICES

SAIGNELÉGIER

- PHARMACIE DES FRANCHES-MONTAGNES
☎ 51 12 03.
- HÔPITAL maternité: ☎ 51 13 01.
- AMBULANCE
☎ 51 22 44.
- MÉDECINS
Dr Barmettler, ☎ 51 12 84.
Dr Meyrat, ☎ 51 22 33.

LE NOIRMONT

- MÉDECINS
Dr Baumeler, ☎ 53 11 65.
Dr Bosson, ☎ 53 15 15.

LES BREULEUX

- MÉDECIN
Dr Tettamanti, ☎ 54 17 54.

COURTELARY

- MÉDECINS
Dr Chopov, ☎ 44 11 42.
Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10.

CORGÉMONT

- MÉDECINS
Dr Ennio Salomoni, ☎ 97 17 66.
Dr de Watteville, ☎ 97 11 67.

SONCEBOZ

- MÉDECIN
Dr Ivano Salomoni, ☎ 97 24 24.



Repose en paix

La famille a le chagrin de faire part du décès de

**Monsieur
Pierre-Alain
DUPASQUIER**

enlevé à sa tendre affection, à Genève, dans sa 51e année.

La cérémonie a eu lieu à La Chaux-de-Fonds, mardi 26 janvier, dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

VIE POLITIQUE

Pour la défense des lignes ferroviaires

Mobilisons-nous!

Un Groupe de réflexion nommé par le conseiller fédéral Ogi vient de proposer différentes mesures visant à diminuer le déficit des CFF. La plus spectaculaire consiste à supprimer les lignes ferroviaires déficitaires.

Les technocrates ayant raisonnablement en termes technocratiques (rationalisation, rentabilité, etc.), il appartient maintenant aux politiciens de raisonner en termes politiques (solidarité, défense des régions défavorisées, etc.). Le mouvement «Droit de parole» tient à faire entendre sa voix pour défendre les intérêts du canton de Neuchâtel en général et ceux de la ville du Locle en particulier.

Alors que les nuisances (pollution de l'air, dépérissement des forêts, bruit, etc.) dues au trafic individuel augmentent en volume et en gravité, il est indécemment de proposer des mesures susceptibles de réduire l'offre des transports publics. Il est par ailleurs méprisant d'envisager le

démantèlement des lignes ferroviaires dans une région qui n'est pas encore raccordée au réseau autoroutier suisse.

Droit de parole demande instamment aux autorités du Locle et du canton de Neuchâtel de faire connaître leur mécontentement à la direction des CFF et au Conseil fédéral. Estimant qu'il vaut mieux prévenir que guérir, il propose la constitution d'un comité de défense des lignes ferroviaires dans le canton de Neuchâtel.

Reprenant une récente déclaration d'un de ses élus au Conseil général, Droit de parole affirme: «Les trains, parlons-en moins et prenons-les davantage!»

De l'attitude de chacun dépendra la sauvegarde ou l'abandon de la desserte ferroviaire du Locle. Mobilisons-nous avant qu'il ne soit trop tard!

Droit de parole
Le Locle



Je vais rejoindre ceux que j'ai aimés,
et j'attends ceux que j'aime.

Madame et Monsieur André Graber-Jeandrevin,
leurs enfants Séverine et Céline;

Monsieur et Madame Michel Jeandrevin-Flükiger,
leurs enfants Jelena et Valérie, à Wintersingen;

Les descendants de feu Alcide Bessire-Probst;

Les descendants de feu Alfred Jeandrevin-Flükiger,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

**Madame
Nelly JEANDREVIN**
née BESSIRE

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection lundi, dans sa 73e année, après une longue maladie, supportée avec un grand courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 25 janvier 1993.
Croix-Fédérale 36

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire jeudi 28 janvier à 11 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille:
Mme et M. André Graber-Jeandrevin
29, rue de la Serre.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART. LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

LE SALON IDEAL COIFFURE
rue de la Serre 10

sera fermé du mercredi
27 janvier au lundi 1er février
pour cause de deuil.

Profondément touchée par le réconfort reçu lors du deuil qui l'a frappée et dans l'impossibilité de répondre personnellement à vous tous qui avez partagé son immense chagrin, soit par votre appel téléphonique, votre témoignage, votre présence, vos fleurs ou votre don, la famille de

MADAME NICOLE BUHLER

tient à remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, l'ont entourée, aimée et respectée durant cette longue épreuve pendant laquelle elle n'a jamais perdu son sourire éblouissant et chaleureux.

Nous garderons pour toujours au fond de notre cœur une image aussi belle qu'elle le fut.



Oui, c'est en Dieu que mon âme se confie; de Lui vient mon salut.
Oui, c'est Lui qui est mon rocher et mon salut; ma haute retraite:
Je ne chancellerai guère.
Psaume 62, 2-3

Le Curé et Madame Pierre Schwab-Gygi, à Saint-Imier et leurs filles:

Mademoiselle Christine Schwab,
à La Chaux-de-Fonds,

Catherine, Martine et Corinne, à Saint-Imier,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

**Monsieur
Roger SCHWAB**

leur très cher et regretté papa, beau-père, grand-père, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 83e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 21 janvier 1993.

Selon le désir du défunt, le culte d'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Domicile de la famille: Rue des Roses 6
2610 Saint-Imier.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

SAINT-IMIER

Repose en paix

Monsieur et Madame
Ernest et Gertrud Lehmann-Sollberger, leurs enfants:

Monique à Genève,
Denise à Gland,
Catherine à Wallisellen,
Eric à Corgémont;

Madame Pierrette Lehmann-Racine;

Monsieur et Madame
Pierre et Catherine Lehmann-Storni, leurs enfants
Stéphane et Cindy,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin d'annoncer le décès de

**Madame
Flora THOMMEN**

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, tante, cousine et amie enlevée à leur tendre affection dans sa 88e année, le 16 janvier 1993.

SAINT-IMIER, le 26 janvier 1993.

Selon le désir de la défunte son corps a été légué à la médecine.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

LA MAISON PFENNIGER & Cie S.A.

a le pénible devoir de faire part du décès de

**Madame
Suzanne PFENNIGER**

fondatrice de l'entreprise et ayant contribué à sa bonne marche durant de très nombreuses années.

**FAVRE ET PERRET S.A.
FABRIQUE DE BOÎTES**

a le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur
Robert GACHET**

leur collaborateur.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

132-12244

Dans notre profond chagrin nous avons ressenti avec émotion combien étaient grandes l'estime et l'affection portées à notre chère disparue

**MADAME
ADRIENNE RAMSEYER-FABBRI**

Votre présence, votre don, votre envoi de fleurs, votre message, nous ont aidés à supporter avec courage cette douloureuse épreuve.

Nous vous prions de trouver ici l'expression de notre gratitude et notre reconnaissance. Notre gratitude et un merci particulier au Dr Rubin, aux médecins et au personnel soignant de l'Hôpital de Saint-Imier et à Mme Baumann, pasteur, pour ses paroles de réconfort.

LES ENFANTS ET LA FAMILLE

PESEUX ET PÉRY, janvier 1993.

Soldes autorisés VD/VS: jusqu'au 26.1.93 GE: jusqu'au 2.2.93
NE: jusqu'au 30.1.93 FR: jusqu'au 23.1.93

Le sprint final!



998.-
698.-
Vous économisez 300.-

SHARP

La plus petite micro HI-FI du monde!
CD-Q10. Amplificateur 45 watts DIN • Tuner-synthétiseur PLL OUC/OM • 20 présélections • Minuterie avec fonction pré-sommeil • Platine à cassette • Dolby B • Autoreverse • Lecteur CD • Mémoire pour 20 titres • Enceinte acoustique • Télécommande. Art. 190968.

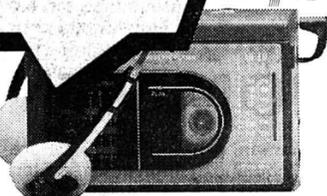
PHILIPS

AZ-8404. CD Sound machine • Mémoire pour 20 titres • Générateur Turbo Bass • 80 watts • OUC stéréo/OM/OL/OC • Egaliseur • Double platine à cassette • Deck B Autoreverse • Lecteur CD • Télécommande. Art. 184820.



1/2 prix
37.50

SANYO



MGR-78 • Ft. Y. Baladeur avec radio OUC/OM • Mécanisme à 4 touches avec arrêt automatique, avance et retour rapides • Egaliseur à 3 bandes • Alimentation à piles • Prise pour adaptateur secteur 3V • Casque et clip de ceinture inclus. Art. 171546.

Au lieu de Fr. 75.-
seul. Fr. 37.50

Plus de 3000 modèles d'exposition et pièces uniques vendus avec des rabais de 20-60% sont marqués d'un point jaune dans nos 70 succursales!



Panasonic

NV-J 47. Magnétoscope VHS • 4 têtes vidéo • Minuterie pour 8 programmes/30 jours • VPS • Enregistrement/lecture 4/8 heures • Syntoniseur hyperbande • Mémoire pour 99 programmes • Possibilité de lecture NTSC • Post-sonorisation • Télécommande avec lecteur de codes à barres intégré. Art. 187494.

Pal/Secam: Art. 187501.

Au lieu de Fr. 1395.- seul. Fr. 1095.-

1195.-
895.-
Vous économisez 300.-

Vous économisez 300.-

SONY



1990.-
1390.-
Vous économisez 600.-

KV-C 2561. Ecran couleur Hi-Black Trinitron «Fine Pitch» de 63 cm • Syntoniseur hyperbande pour 60 programmes • Affichage de l'émetteur programmable • Réception stéréo et bicanal • 2 x 15 watts • Télétexte Top/Fast avec mémoire pour 4 pages • 2 prises Scart. Art. 186347.

Pal/Secam: Art. 186355.

Au lieu de Fr. 2190.-
seul. Fr. 1590.-

La Chaux-de-Fonds (Av. Léopold-Robert 53), Neuchâtel (Rue du Seyon/Moulins 4, P Seyon). **RADIO TV STEINER**: 70 magasins dans toute la Suisse. Le numéro gratuit pour le conseil à domicile gratuit: 155 15 70.

RADIO TV STEINER

5-11023

L'annonce, reflet vivant du marché

DIVERS

Association des écoles privées du canton de Neuchâtel et environs

Pierre-à-Mazel 11 - 2000 Neuchâtel

21 écoles privées à votre service!

- Documentation gratuite -

28-509823/4x4

OFFRES D'EMPLOI

Nous cherchons pour entrée immédiate ou pour date à convenir un(e)

dessinateur(trice) en bâtiment

Activités variées et intéressantes.

Envoyer vos offres de service au: bureau d'architecture Michel Badertscher SA, rue Industrielle 15, 2740 Moutier. 160-16123/4x4

Restaurant du Théâtre

PIZZERIA

Avenue Léopold-Robert 23 - 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 88 88

RÉOUVERTURE

Nous sommes à la recherche d'un(e)

GÉRANT(E)

qualifié(e) pour ce restaurant important (130 places) en plein milieu de la ville.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Veillez adresser votre demande à:

DPS Hôtels & Restaurants AG

Luzernstr. 19 - 6208 Oberkirch - ☎ 045/21 01 24. 25-511385

L'Impartial

Les délais de remise des annonces, matériel compris

sont fixés comme suit:

pour l'édition du lundi:	Jeudi 12 heures
pour l'édition du mardi:	Vendredi 12 heures
pour l'édition du mercredi:	Lundi 12 heures
pour l'édition du jeudi:	Mardi 12 heures
pour l'édition du vendredi:	Mercredi 12 heures
pour l'édition du samedi:	Jeudi 12 heures

PUBLICITAS

La Chaux-de-Fonds
Place du Marché
Case postale 2054
Tél. 039/210 410
Téléfax 039/284 863

Le Locle
Rue du Pont 8
Tél. 039/311 442
Téléfax 039/315 042

Economie? Le truc pour le bien-être et la beauté. A saisir!



3.90

3.50

2 x 100 g

SIBONET
savonnettes

NIVEA
lait ou lotion
400 ml

5.80



5.70

4.60

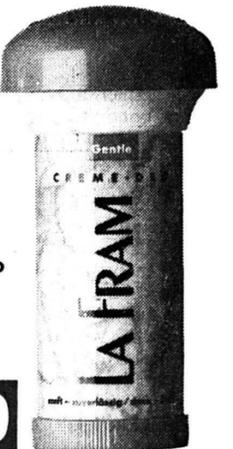
3 x 100

KLEENEX
mouchoirs

LA FRAM
crème déo
50 ml
2 sortes

5.40

4.50



147-A-9301

44-600

Il y a 50 ans, les forces allemandes capitulaient à Stalingrad

Volgograd: entre passé glorieux et futur incertain

Au milieu de la place des Héros tombés au champ d'honneur, il dresse ses branches tordues et desséchées. C'est le seul arbre de la région qui a survécu à la bataille de Stalingrad. Le seul à ne pas avoir été déshiqué par les obus. A ne pas avoir brûlé lors des bombardements aériens qui ont transformé la ville en brasier; le 23 août 1942, l'aviation allemande a effectué plus de 2000 sorties, larguant jusqu'à 4000 bombes par kilomètre carré!

Par
Patrick CHABOUDEZ

C'est dans les steppes arides du Don et de la Volga que commence, le 17 juillet 1942, la bataille de Stalingrad. Elle s'achève 200 jours plus tard, le 31 janvier 1943 avec la reddition du maréchal von Paulus, encerclé dans les décombres d'une ville qu'il n'aura jamais pu conquérir.

«Avec votre armée, vous pourriez monter à l'assaut du ciel», lui avait dit Hitler. Et dans les premières semaines de combats, la prédiction du Führer semble se réaliser. Les panzers enfoncent les défenses soviétiques; leur progression se chiffre en dizaines de kilomètres par jour. Peu à peu toutefois, les troupes allemandes sont freinées par la résistance acharnée de l'armée rouge. Une avance de dix mètres, la prise d'une maison sont autant de victoires chèrement acquises.

De Stalingrad, qui s'étire sur la rive occidentale de la Volga, il ne reste bientôt que des ruines. Dos au fleuve, les troupes soviétiques tiendront. Jamais les Allemands n'atteindront la Volga, même si parfois il ne s'en faut que d'une centaine de mètres. Inlassablement, les renforts so-



L'offensive de l'Armée rouge

La ville a été reconquise quartier par quartier

(Documents Keystone)

viétiques traverseront le fleuve, transformé en cimetière marin. Sergéï Lukach, le rédacteur en chef du quotidien «Vietcherny Volgograd» se souvient: «Dans les années soixante encore, quand le niveau de la Volga baissait, on pouvait voir des milliers de crânes et d'ossements, à moitié enfouis dans les berges du fleuve».

DEUX CENTS MONUMENTS

Aujourd'hui, près de deux cents

monuments répartis dans tout Volgograd (l'ex-Stalingrad, dé baptisée en 1961 par Nikita Krouchtchev) rappellent les hauts faits de la bataille. Le plus spectaculaire d'entre eux est le mémorial de la colline Mamaïev. Pendant 140 jours, cette petite hauteur dans le centre de la ville a été l'enjeu de combats féroces. «Il a fallu plusieurs printemps avant que l'herbe ne repousse», raconte Victor Kindarov, sa poitrine de vétérinaire bardée de médailles. «Pour cha-

que poignée de terre, il y avait au moins une dizaine d'éclats de grenade ou d'obus», dit-il. Au sommet de la colline, la statue de la «Mère patrie», haute de près de 80 mètres, domine désormais la ville avec son glaive déployé.

ACHARNEMENT

La position stratégique de Stalingrad explique en partie l'acharnement des combats. Mais, au-delà des enjeux purement militaires, Stalingrad sym-



La reddition

Le 31 janvier 43, les soldats allemands se rendent

bolisera au fil des jours l'affrontement de deux implacables volontés de puissance. Alors que tout est perdu depuis longtemps, Hitler ordonne le 24 janvier 1943 de «tenir les positions jusqu'au dernier homme et jusqu'à la dernière cartouche».

Un quart des forces allemandes engagées sur tout le front soviétique, les meilleures divisions, vont périr à Stalingrad.

«PLUS UN PAS EN ARRIÈRE»

Des archives de l'armée rouge récemment publiées montrent que les pertes soviétiques sont beaucoup plus importantes que ne le disait jusqu'alors la version officielle. Il y aurait eu au moins un million de victimes. Un patriotisme exacerbé, une endurance infinie et un réel héroïsme militaire expliquent, pour l'essentiel, la victoire soviétique. Mais aujourd'hui, des historiens et certains vétérans admettent que Staline n'a pas hésité à utiliser l'arme de la terreur contre ses propres troupes.

Ulceré par le recul de l'armée rouge lors des premiers jours de la bataille, Staline signe, le 28 juillet 1942, la directive No 227. Un document soigneusement enfoui dans les archives militaires après la guerre. «Plus un pas en arrière»: telle est la consigne. Et pour la faire appliquer, Staline ordonne la création de «bataillons de barrage», qui sont placés derrière les troupes avec pour mission, «en cas de panique et de recul désordonné, de fusiller sur place paniquards et froussards».

Lorsque l'on évoque ce point de l'histoire, Maxime Zagorouko, le recteur de l'Université de Volgograd, se fâche: «Bien sûr, qu'il y avait des détachements de barrage. Mais c'était la guerre, et il fallait bien lutter contre les lâches et les traîtres». Et s'il admet qu'il y a eu parfois des excès, il affirme qu'on ne peut pas remettre en cause aujourd'hui l'héroïsme de la nation soviétique. Une fierté pointilleuse que partage la plupart des habitants de Volgograd.

LE TOURNANT DE LA GUERRE

Au tournant de l'année 1942, la deuxième guerre mondiale bascule.

Jusqu'alors arrogants dominateurs de tous les champs de batailles, les soldats des forces de l'Axe subissent, dès l'automne, leurs premières grandes défaites. Le 3 novembre, le maréchal Montgomery inflige à Rommel, sur le site d'El Alamein, un revers historique. Le «renard du désert» est contraint de battre en retraite. Il évacue la Tripolitaine, perdant 500 chars et 45 000 prisonniers.

Le 8 novembre, les troupes américaines débarquent en Afrique du Nord française, enlevant aux troupes de Vichy l'Algérie et le Maroc.

Dans le Pacifique, les Japonais piétinent. Déjà tenue en échec au début de l'été devant Midway où sa flotte est mise à mal par les porte-avions américains, l'armée nippone doit évacuer Guadalcanal après sept mois de terribles combats, sur terre, sur mer et dans les airs.

C'est dans ce contexte qu'à Stalingrad, les Allemands subissent leur plus grave échec.

Dès la fin de l'automne, dans un climat déjà hivernal, l'offensive soviétique est lancée de part et d'autre du saillant de Stalingrad, de Voronej vers le sud-est, du sud vers le nord-ouest. De nuit, sur la Volga gelée, les Russes transportent des troupes qui, après cinq jours de combat, bousculent Italiens et Roumains. Le 23 novembre, ils encerclent la ville dans laquelle est prise au piège la VIe armée de von Paulus qui devra se rendre le 31 janvier 1943.

Immédiatement, les avant-gardes russes, reprenant à leur compte la stratégie allemande, débordent par la mer d'Azov les troupes nazies engagées vers le Caucase. Les Allemands, pour ne pas être une nouvelle fois pris au piège, doivent reculer. Les Soviétiques reconquièrent Koursk, Bielgorod, Kharkov et Rostov.

Au printemps de 1943, les forces allemandes sont repliées au-delà de leurs bases de départ du printemps de 1942.

Pour Hitler et son régime, c'est le début de la fin.

Volgograd, aujourd'hui

En 1988, Boris Izgarchev quitte son poste de directeur d'un grand combinat chimique d'Etat. Avec ses économies, il achète trois machines à coudre et engage six ouvriers. Il a décidé de prendre au mot la perestroïka de Mikhaïl Gorbatchev et de profiter de la nouvelle loi sur les coopératives. «A l'époque, un secrétaire régional du parti communiste m'a dit qu'il faudrait couper la gorge à des gens comme moi. Aujourd'hui, c'est un de mes 2000 employés.»

Des entrepreneurs comme Boris Izgarchev, Volgograd n'en compte pour le moment qu'une petite poignée. Sa résistance farouche pendant la guerre a valu à la ville d'être récompensée selon la tradition soviétique: en industries lourdes, en complexes sidérurgiques et pétro-chimiques. Economiquement avantageuse pour Volgograd pendant des années, cette profusion industrielle est aujourd'hui un héritage encombrant.

Reconstruit par les prisonniers de guerre allemands, le centre de la ville se signale par une architecture massive et sans

grâce et une multitude de monuments commémoratifs. A l'inverse de Moscou, les noms de rues n'ont pas changé à Volgograd, qui par ailleurs arbore toujours sur les toits des bâtiments administratifs les slogans de l'ère soviétique. Au-delà, sur près de 80 kilomètres le long du fleuve, Volgograd étale ses banlieues industrielles à moitié délabrées.

CRAINTES ET RÉTICENCES

Les quelque 150 entreprises d'Etat réparties dans la ville, dont une vingtaine de combinats géants, emploient l'essentiel de la population (près d'un million d'habitants). Comme partout en Russie, le passage à l'économie de marché provoque craintes et réticences. Les autorités de Volgograd veulent encore croire à la possibilité d'une transition en douceur. Et elles n'ont pas fait preuve d'un zèle particulier pour appliquer les consignes de Moscou.

Mais Volgograd, dont le potentiel industriel et technologique est plus élevé que celui des trois Etats baltes réunis, a jus-

qu'ici plutôt mieux résisté au marasme économique ambiant que d'autres régions de la Russie. A l'évidence, certaines grandes entreprises sont au bord du gouffre. C'est le cas notamment de l'usine de tracteurs, un symbole de la résistance pendant la bataille de Stalingrad: alors que des combats se déroulaient dans l'enceinte même de l'usine, les chaînes de montage continuaient de produire des chars d'assaut. Pendant les six premiers mois de 1992, le carnet de commandes est resté désespérément vide et la situation ne s'est guère améliorée depuis. Mais dans d'autres secteurs, aluminium, chimie et pétrole notamment, on affiche un optimisme mesuré.

DÉFIANCE À L'ÉGARD DE MOSCOU

Et Volgograd, affirmant de nombreux habitants, se porterait mieux si «Moscou ne s'obstinait pas à tout vouloir contrôler». Même un partisan convaincu du marché comme Boris Izgarchev est critique à l'égard des réformes menées par Boris Eltsine: «Jusqu'à présent,



Volgograd, 1983

Une ville reconstruite dans le plus pur style stalinien

elles ont surtout provoqué une croissance folle de la bureaucratie. Et on paie davantage d'impôts et de pots de vin pour engraisser ces nouveaux bureaucrates». S'il est un peu réduc-

teur, ce discours est révélateur en tout cas de la défiance accrue des provinces à l'égard de Moscou. Une capitale jugée toujours aussi centralisatrice et arrogante.

15 MILLIONS
de meubles à vendre

Vente pub. du 11.1 au 30.1.93

Meubles
Du
Vieux Sautoir

LAFIN

Les prix sont en chute libre...

MATHOD

Entre Orbe et Yverdon
Tél. 024/59 17 49
9 h. - 20 h.

AIGLE

Sortie autoroute
Zone industr.
Tél. 025/26 17 06
9 h. - 18 h. 30

ROCHES

Entre Moutier et Delémont
Sortie Moutier
Tél. 032/93 57 17
9 h. - 19 h.

CHARRAT

Route cantonale
A côté du Moulin
Tél. 028/46 10 71
9 h. - 18 h. 30

JUSQU'À
80%

MARIN

Sortie Neuchâtel. Tél. 038/33 61 55. 9 h. - 18 h. 30

COURTAMAN

A 5 min. de Fribourg
Sortie aut. Morat
Tél. 037/34 15 00
9 h. - 19 h.

CHATILLENS

Rte d'Oron-Lausanne
Tél. 021/907 71 08
9 h. - 19 h. - Samedi 17 h.

ST-SULPICE

Rte cant. Lausanne-Genève
Tél. 021/691 46 71
9 h. - 19 h.

GENÈVE

Av. de Châtelaine 91-83
Tél. 022/796 10 00
9 h. - 19 h. - Samedi 17 h.

Daniel Bellet
Capital + Confiance

196-14638

Paysagistes
Fleuristes

La main verte



JARDINS SUSPENDUS

Dominique

Entreprise de parcs et jardins hug

La Chaux-de-Fonds - Recorne 37 - ☎ 039/26 08 22



Dimanche 14 février - Jour de l'amitié

SAINT-VALENTIN
Offrez des fleurs

G. Wasser

Fleurop-Service

Serre 79 - ☎ 039/23 02 66

PIERRE-FLEURS

Rue Neuve 4
Entrée place du Marché
☎ 039/28 49 80
La Chaux-de-Fonds

Beau choix
de fleurs coupées
Plantes
Gerbes - Couronnes
(Herbe à chat)

132-12330

Publicité intensive, Publicité par annonces

OFFRES D'EMPLOI



NOUS CHERCHONS

Pour notre secrétariat régional de Neuchâtel:

un(e) assistant(e) social(e) diplômé(e)

d'une école d'études sociales reconnue, poste à 80%, entrée en fonction à convenir.

Nous demandons:

- intérêt marqué à long terme pour le travail social individuel et de groupe avec les personnes âgées;
- quelques années d'expérience;
- permis de conduire et détenteur d'une voiture.

Nous offrons:

- travail avec le soutien d'une équipe;
- cours de perfectionnement;
- conditions de travail selon normes d'une institution reconnue d'utilité publique.

Pour notre secteur vacances:

**infirmière ou infirmière-assistante
diplômée à temps partiel**

pour l'accompagnement et la responsabilité sur place de six séjours par année, dont un à Nouvel-An, avec l'aide d'un(e) ou plusieurs auxiliaires.

Nous demandons:

- disponibilité nécessaire;
- intérêt pour les personnes âgées et sens des contacts;
- capacité d'assurer de manière indépendante le bon déroulement des séjours, l'animation et les soins nécessaires au handicapés d'un des séjours;
- connaissance de la langue allemande utile.

Nous offrons:

- collaboration avec la responsable administrative du secteur;
- collaboration sur place de stagiaires-infirmiers(ères);
- possibilité de suivre des cours de perfectionnement;
- salaire forfaitaire à la journée sur la base des normes cantonales Anempa.

Entrée en fonction: le 1er avril 1993 ou à convenir.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, diplômes et certificats, jusqu'au 12 février 1993 à la DIRECTION DE PRO SENECTUTE, case postale 245, 2301 La Chaux-de-Fonds.

132-12278

AVIS OFFICIEL



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Les Facultés des lettres, des sciences économiques et sociales, des sciences, de droit ainsi que l'École supérieure d'information documentaire (anciennement Ecole de bibliothécaires de Genève) reconduisent pour la rentrée universitaire 1993-1995

**LE CERTIFICAT DE FORMATION CONTINUE
EN INFORMATION DOCUMENTAIRE
(CESID)**

Cette formation s'adresse aux titulaires d'une licence universitaire ou d'un diplôme de bibliothéconomie.

D'une durée de quatre semestres, le programme comprend des enseignements en informatique, gestion, droit, bibliothéconomie et sciences de l'information.

Il prépare, entre autres, tâches:

- de cadres dans les bibliothèques et centres de documentation
- de conception et de gestion de base de données documentaires
- d'analyse documentaire

Les personnes intéressées peuvent obtenir tout renseignement auprès du service des étudiants de l'Université, rue du Général-Dufour 24, 1211 Genève 4.

Heures de réception: lundi de 16 h à 18 h et du mardi au vendredi de 9 h 30 à 11 h 30. ☎ 022/705 76 93

Dernier délai pour les inscriptions: 15 mai 1993.

18-2154



UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Faculté des sciences

Vendredi 29 janvier 1993

à 16 h 30

au grand auditorio
de l'institut de chimie

Présentation publique de la thèse de doctorat de
M. Jean-Luc Marendaz, chimiste diplômé de l'Université de Neuchâtel.

**Cristaux liquides thermotropes du
ferrocène: étude systématique de l'in-
fluence de paramètres structuraux sur
les propriétés mésomorphes et exten-
sion aux composés polymétriques**

Le doyen: A. Robert

28-64



**Informations relatives
à l'Atelier de la Cité
internationale
des arts, à Paris**

Nous rappelons qu'un appartement avec atelier peut être mis à disposition des artistes neuchâtois (peintres, sculpteurs, musiciens, photographes, écrivains) à la Cité internationale des arts, à Paris, pour un séjour de travail variant entre 3 et 12 mois.

Les personnes qui souhaitent obtenir des informations à propos de cet atelier ou qui désirent présenter une demande en vue d'un séjour dans celui-ci peuvent prendre contact avec le Service administratif du département de l'Instruction publique, Château, 2001 Neuchâtel (tél. 038/22 39 02).

Les demandes en vue d'un séjour dès septembre 1993 doivent être déposées à l'adresse précitée jusqu'au 26 février 1993, au plus tard.

Neuchâtel, le 12 janvier 1993.

28-119

IMMOBILIER

Retraités!
sécurisez votre logement

Bénéficiez des subsides de l'aide au logement en achetant votre appartement à SAINT-IMIER.

Exemple: 3 pièces, grand balcon, 2 caves.

Mensualités dès Fr. 653.- + charges.

☎ 032/91 25 45

28-440

CHEF TECHNIQUE

dont les tâches principales seront la fabrication et le développement des machines et outils nécessaires à nos ateliers de production.

Poste ouvert à un mécanicien CFC ou ETS ayant l'habitude des responsabilités et connaissant la fine mécanique.

Age idéal: 30 à 40 ans. Bilingue F + D.

Place d'avenir avec possibilité d'accès à un échelon supérieur. Position absolument stable avec rétribution croissante.

Discrétion absolue garantie à tous les candidats qui sont priés d'envoyer leur offre manuscrite avec curriculum vitae chez:

AIGUILLA SA

Fabrique d'aiguilles de montres

2502 Bienne ■ Route de Boujean 65 ■ Tél. 032 41 24 16

410-622



Soumission

Dans le cadre de la construction d'un terrain de golf de 18 trous, accès, parking et passage inférieur, le Golf-Club Les Bois met en soumission les travaux suivants:

431.1	Bücheronnage	40 plantes
432.2	Terrassement terre végétale	10000 m ³
433.1	Construction d'étangs	8000 m ³
434.1	Construction de «tees» et «greens»	8000 m ³
434.2	Engazonnement	22 ha
435.1	Plantations forestières	600 plantes
437.2	Inst. d'arrosage automatique	5000 ml/150 arroseurs
46	Génie civil pour voie d'accès, parking	200 ml/100 places
47	Génie civil pour passage inférieur	20 ml

Devis global: 3 000 000 fr.
Travaux à exécuter en 5 mois, dès mai 1993.

Envoi des dossiers aux entreprises inscrites: le 22 février 1993.

Retour des soumissions: le 15 mars 1993.

Pour obtenir ces dossiers, les entreprises et fournisseurs sont priés de s'inscrire par écrit au Golf-Club Les Bois, case postale 26, 2336 Les Bois.

Golf-Club Les Bois
14-8126/4x4



OFFICE DES FAILLITES DU LOCLE

Enchères publiques d'un immeuble industriel au Locle

Le mercredi 24 février 1993, à 10 heures, à l'Hôtel judiciaire du Locle, salle du Tribunal, 1er étage, l'Office des faillites du Locle vendra par voie d'enchères publiques l'immeuble désigné ci-dessous dépendant de la masse en faillite de société anonyme des Fabriques de chocolat et confiserie J. Klaus, au Locle, savoir:

Cadastre du Locle
(Rue Klaus 12)

Article 8199 - RUE KLAUS , plan folio 85, bâtiments et place-jardin	de 8393 m ²
Subdivision: Fabrique	de 4583 m ²
Partie d'entrepôts	de 69 m ²
Cheminée	de 12 m ²
Partie de citerne	de 188 m ²
Place-jardin	de 3541 m ²

Les bâtiments (ancienne fabrique de chocolat Klaus) sont situés dans la zone industrielle Ouest, à proximité du centre ville et de la gare. La parcelle de terrain est entourée de routes et chemin d'accès. La fabrique a été construite en 1907 et modernisée en 1960, 1961 et 1968.

Distribution des locaux: Fabrique 39125 m², bureaux et vestiaires 3725 m² et annexes nord et ouest 1033 m².

Estimation cadastrale 1974:	Fr. 2 030 000.-
Assurance incendie, 1988, volume 40 659 m ³ :	Fr. 7 376 300.-
Estimation officielle, 1992:	Fr. 3 500 000.-

Pour une désignation plus complète, on se réfère au Registre foncier, dont un extrait est déposé à l'office soussigné, ainsi qu'au rapport de l'expert, à la disposition des intéressés.

Les conditions de vente et l'état des charges seront déposés dès le 3 février 1993, à l'Office soussigné où ils pourront être consultés.

La vente sera définitive et l'adjudication prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur. Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce, ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement.

Les intéressés sont rendus expressément attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeuble par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger, ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères, en raison d'une participation étrangère prépondérante.

L'immeuble mis en vente pourra être visité le vendredi 5 février 1993 de 14 à 15 heures, ou sur rendez-vous préalable.

Renseignements auprès de l'Office des faillites du et au Locle, ☎ 039/31 10 13.

Le Locle, le 13 janvier 1993.

OFFICE DES FAILLITES
Le préposé: R. Dubois

158-14182

Sols
parquets
tapis

La base
du confort



tapis d'Orient
moquettes
linos
literies - rideaux

Boulevard des Eplatures 21, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/26 00 04

132-12058



MEUBLES TAPIS RIDEAUX

Leitenberg

Grenier 14 La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 23 30 47

132-12218



Magasin Le Paillasson

Serre 56
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 58 23
Fax 039/23 58 91

Sols - Tapis
Parquets - Rideaux - Stores

132-12053



ENTREPRISE DE PARQUETS

Parquets neufs en tous genres.
Rénovations anciens parquets
Ponçage, imprégnations.
Tapis plastiques.

VIEUX-PATRIOTES 47-LA CHAUX-DE-FONDS

132-12099



REVÊTEMENTS DE SOLS
Moquette - Lino - Plastique

Rue du Bois-Noir 41
☎ 039/26 03 26 - Privé: 26 93 78
2300 La Chaux-de-Fonds

132-12483

IMMOBILIER

A louer tout de suite ou à convenir à l'avenue Léopold-Robert 80, La Chaux-de-Fonds

LOCAL de 92 m²

au 4e étage, 4 pièces, conviendrait comme bureau d'administration, cabinet médical, etc.

Loyer: Fr. 1000.- + Fr. 120.- de charges. Pour visiter: M. Schaerer (conciergerie), vers le soir, ☎ 039/23 93 40.

Pour renseignements et location: DEVO Société Immobilière et de Gérances SA, Seidenweg 17, 3000 Berne 9, ☎ 039/24 34 61.

5-1622

IMMOBILIER

A vendre RESTAURANT-CRÊPERIE

à La Chaux-de-Fonds, 40 places, bien situé. Faire offres sous chiffres W 132-733887 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

A louer pour date à convenir Paix 145-147 La Chaux-de-Fonds

Appartement 3 pièces

dès Fr. 850.- plus charges
Pour tous renseignements: ☎ 038/24 22 45

28-152

A LOUER

L'occasion de se faire un petit nid dans un quartier calme et entouré de verdure

NEUCHÂTEL

Appartements de 1 pièce

- ★ Ch. des Trois-Portes 17-19
- ★ Libres dès le 1er avril 1993
- ★ Loyers dès Fr. 600.- + les charges

LIVIT

LIVIT S.A. RÉGIE IMMOBILIÈRE
RUE ST-PIERRE 4
1003 LAUSANNE ☎ 021/312 28 15

22-3392

Cherchez-vous des surfaces pour vos activités?

La Chaux-de-Fonds

Bâtiment industriel et administratif
Rue du Collège 90/92

Pourquoi ne pas y installer votre

Atelier/bureau

Dernière surface disponible:

Etage	Surface utile	Loyer m ² /an	Prix de vente par m ²
2ème	198 m ²	Fr. 102.-	Fr. 1680.-

Places de parc et monte-charges.

Téléphonez aujourd'hui encore à

Notre adresse pour des locaux multi-usages



Alfred Müller SA
Av. des Champs-Montants 14b
2074 Marin, Tél. 038 3312 22

197-12684

Christine Arnothy

Vent africain

Roman

Droits réservés: éditions Bernard Grasset et Sciaky presse, à Paris

»La marée haute, je pense à la marée haute, aux courants de l'océan Indien, au cottage, à l'hôtel... Eric, est-il possible que tu aies voulu... Eric... J'ai envie de crever, toute seule comme une grande. Je suis tombée amoureuse d'une ordure.

Je l'obligeai à s'allonger auprès de moi et je lui racontai mes rapports si obscurs et si classiques avec ma mère, l'oncle Jean, mes études à l'ar-

ché, l'invitation provoquée de Roy, mon passé inventé, le chassé-croisé avec Angie, sa proposition de mariage. Ma lutte de la première année pour me faire accepter par les Américains. Le lac Tahoe, l'enquête d'Angie, la terrasse et l'accident.

Elle demanda:

- Pourquoi a-t-elle voulu t'épouser?

- Elle voulait essayer la vie à l'envers. Le bonheur à construire, et plus tard, vivre en Afrique avec moi. Je correspondais, au moment où elle a pris sa décision, à l'image qu'elle se faisait de l'homme dont elle avait besoin.

- Et après... Après ça...

- Sa mort?

- Oui... Tu es venu à Las Vegas pour trouver une...

- Une femme qui lui ressemble.

Au début, je n'ai pensé qu'au départ

des USA. Ensuite, j'ai voulu gagner du temps et prolonger mon existence.

- Et moi, dans tout cela...

- Ecoute, je sais ce que nous allons faire.

- Nous? Toi! Je ne veux être pour rien dans cette affaire.

- Tu es coincée, Annie. Je le regrette, personne ne croira que tu n'étais pas au courant ou que tu n'ais pas eu de soupçons. Tu vas me quitter à New York. J'attendrai en vain ton retour à l'hôtel, puis je m'adresserai à la police, j'annoncerai que ma femme est partie juste avec son sac à main et ses bijoux auxquels elle tient sentimentalement, j'émettrai l'hypothèse d'un accident.

- C'est quoi cette histoire de bijoux?

- Les siens d'une valeur de quatre cent mille dollars...

- Tu voyages avec quatre cent mille dollars de bijoux?

- Ils authentifient sa présence...

- Et ces bijoux, j'en fais quoi, après? dit-elle.

- Je ne vais pas t'encombrer, c'est moi qui les garde.

Je répondais, serviable, j'étais un véritable agneau, je voulais la satisfaire, l'apaiser, la calmer. Puis elle me demanda si j'avais été amoureux d'Angie.

- Non. J'étais attiré par ce qu'elle représentait.

- Comment ça?

- Le pouvoir, Je voulais me faire une place dans la Compagnie, devenir quelqu'un qu'on respecte. Je rêvais de poids moral, je voulais être le spécialiste des affaires européennes de la Compagnie Ferguson...

(A suivre)

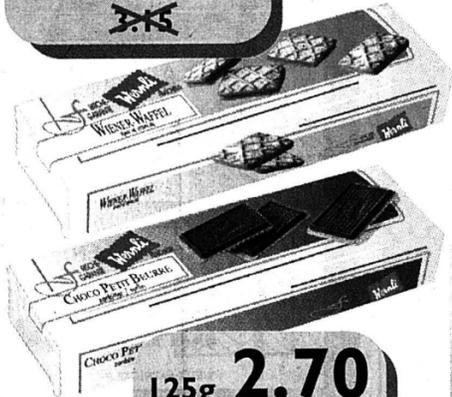
coop

Coop

en grains
250g
3.95
~~4.95~~



150g **2.65**
~~3.95~~



125g **2.70**
~~3.00~~

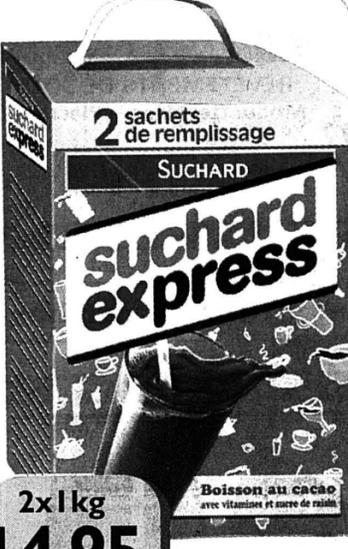


10x100g
7.90

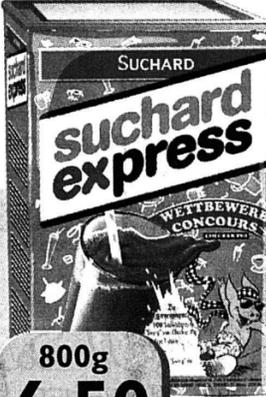
90g
1.50
~~1.85~~



4x1 litre
7.50
~~8.50~~



2x1kg
14.95
~~15.95~~



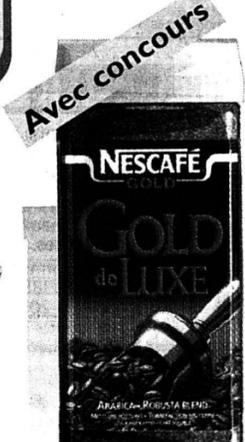
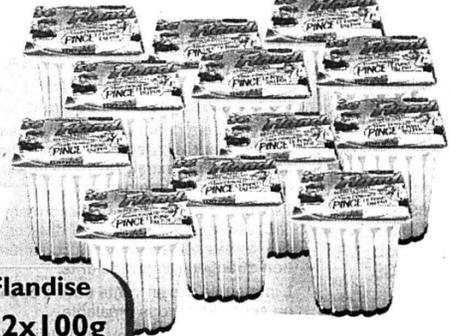
800g
6.50
~~7.50~~

Madeleines
250g
2.95
~~3.50~~



Cocos
250g
2.20
~~2.70~~

Flandise
12x100g
5.-
~~7.50~~



200g
12.30
~~13.95~~

2x125g
5.70
~~6.50~~



**Roland
Zwieback**



250g
3.30
~~4.10~~



2x75ml
5.60
~~6.00~~

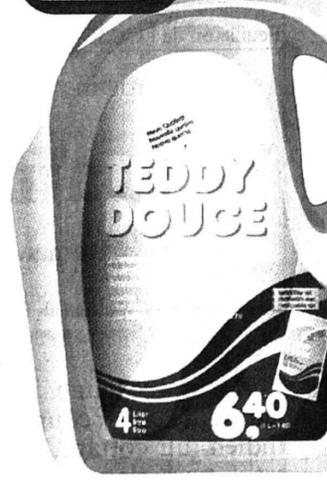


3kg
11.90
~~14.90~~



Boeuf, poisson ou volaille
410g
1.20
~~1.55~~

4 litres
5.40
~~6.40~~



5kg
14.20
~~17.90~~



Dans nos plus
grands magasins
2 paquets à choix
7.90
~~9.80~~



500ml
4.60
~~5.50~~

Graphiste: D. FERRINGTON

coop

Coop

En promotion...

COOP

COOP



6x70cl
19.50



6x1,5 litre
6.90

6x75cl
29.40



x175g
1.90



24x25cl
12.90

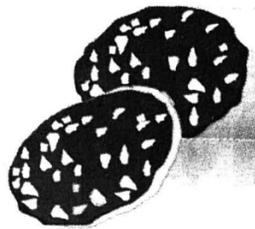


sachet de 120g
100g
6.65



le kg
16.50

2x250g
3.75



pièce de 1kg
16.-



1 litre
1.30

dans nos boucheries

Réduction sur toute la viande de boeuf.

Cuisses de poulet frais le kg ~~12.-~~

20%
8.90

Offres valables du 26 au 30 janvier 1993 dans tous les magasins Coop situés dans les cantons de Neuchâtel et du Jura, ainsi que dans le Jura Bernois.

COOP

COOP

Prix bas permanents!

Choix parmi 900 prix bas permanents

DENNER
Huile d'arachide
1 litre



Kressi - Hit
Vinaigre de table aromatisé 1 litre **1.75**

Thomy
Vinaigre de vin blanc 1 litre **1.90**

Thomy
French Dressing 7dl **2.95**

Huile de colza suisse 1 litre **3.95**

Huile de tournesol 1 litre **4.35**

Huile Sais 1 litre **5.45**

Huile de germes de maïs Nuxo 620g **6.45**

Olio Olivá Sasso 1 litre **11.90**

Sais Friture 100 3 litres **16.90**

Löwenbräu
sans alcool
5dl (+dépôt)



DENNER Bière Import (+dépôt) 5dl **-.90**

Henninger Export (+dépôt) 5dl **1.-**

EKU Export (+dépôt) 5dl **1.-**

Beck's canettes 5dl **1.20**

DENNER Bière spéciale 6 x 3,3dl **4.95**

Karlsbräu canettes 6 x 3,3dl **5.10**

Königsbacher blonde 6 x 3,3dl **5.80**

Clausthaler sans alcool 6 x 3,3dl **6.20**

Holsten 10 x 3,3dl **7.95**

Chocolat au lait
Ecomi
100g



Chocolat aux noisettes
Ecomi 100g **-.75**

Chocolat
Suchard O-rum 100g **1.45**

Chocolat Lindt
Élégance 100g **1.45**

Milka Nussini 3 x 40g **1.75**

KitKat 3 x 48g **1.95**

Kinder Schoko Bons 125g **2.35**

Choc Ovo Barre Ovomaltine
enrobée de chocolat 2 x 40g **2.75**

Bloch Ragusa 3 x 150g **2.80**

Milky Way lait
Mini 250g **3.25**

Imbattable en multipack!

SONNALPA
Huile de tournesol

En vente uniquement en quantité nécessaire à un ménage



6.95
au lieu de 9.50

Löwenbräu
24 bouteilles



19.80
au lieu de 25.80
(-.83 la bouteille)

Chocolat Rast
Lait/Noisettes assorti



5.95
au lieu de 10.-

La plupart des articles sont également disponibles chez les détaillants indépendants DENNER satellites!
Valable dès le: 27.01.93 MI-4/270193

Nous sommes toujours avantageux!

DENNER

SUPERDISCOUNT

● demandes d'emploi

Je cherche du **TRAVAIL AVEC MON BUS**. ☎ 039/23 27 27 132-506608

JEUNE FILLE 18 ANS, cherche à garder 2 enfants à votre domicile pendant toute la journée dès le 1er février. ☎ 039/23 26 87, dès 19 heures. 132-508217

JEUNE FEMME BILINGUE, italien-français, bonne présentation cherche travail dans la vente, relation publique etc. ☎ 039/28 39 36 de 11 à 14 heures. 132-508214

Jeune homme (30 ans), responsable d'un petit groupe, cherche changement de situation: **HORLOGERIE** (à former) **OU AUTRES**. Etude toutes propositions. ☎ 039/21 04 20. 132-506425

CHAUFFEUR PL, CARS + SDR, à disposition pour remplacement, dépannage ou temps complet. ☎ 038/61 27 38 132-508194

Dame cherche **HEURES DE MÉNAGE ET REPASSAGE**. ☎ 039/31 37 72 157-902131

DAME CERCHE heures de ménage, escaliers et bureaux. ☎ 039/28 52 44 132-508240

Dame cherche **TRAVAIL EN FABRIQUE OU NETTOYAGE**. ☎ 039/28 03 47 132-508241

● immobilier

A louer, rue du Locle 15, **APPARTEMENT DE 3 1/2 PIÈCES**, cuisine agencée, cave, jardin. ☎ 077/37 52 14 132-507272

A louer à Rochefort **APPARTEMENT 2 PIÈCES** avec galetas, 1 place de parc Fr. 580.- charges comprises. ☎ 038/45 13 76 132-508230

Cherche à acheter **MAISON OU APPARTEMENT**, avec sortie jardin sur la commune de La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/23 68 53, heures repas. 132-505096

A louer **CHAMBRE MEUBLÉE**, indépendante, confort. Centre La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/23 62 71 132-506145

A louer à La Chaux-de-Fonds **APPARTEMENT 2 PIÈCES**, grand balcon, Fr. 550.- charges comprises. ☎ 039/26 97 91, midi et soir. 132-508234

A louer, 1er mars 1993, rue du Manège, La Chaux-de-Fonds, **SPACIEUX APPARTEMENT 3 PIÈCES**, grand salon. Jardin d'agrément à disposition. Fr. 890.- charges comprises. Ecrire sous chiffres Q 132-734484 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

La Chaux-de-Fonds, cherche à louer **GARAGE INDIVIDUEL**, rue du Temple-Allemand 10 à 40 ou rues parallèles. ☎ 039/23 68 03, le soir. 132-507740

Loe **PLACE DE PARC** dans collectif, rue des 22 Cantons. Fr. 130.-. ☎ 039/289 258 ou 039/287 462 132-507163

A louer tout de suite, à La Chaux-de-Fonds **APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES**, quartier tranquille, cuisine agencée, coditel, Fr. 855.- charges comprises, 1er mois gratuit. ☎ 039/26 65 81 à midi. 132-508024

A louer au Locle, **APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES**, avec balcon, Fr. 655.- charges comprises, libre 1er mars. ☎ 039/31 28 46 dès 20 heures. 157-902125

A louer, La Chaux-de-Fonds, à proximité d'une école **APPARTEMENT DE 4 PIÈCES**. ☎ 039/23 26 56 (heures de bureau). 132-12083

A louer **GRAND STUDIO** avec poutres apparentes, tout confort, Fr. 440.- + charges au Locle. ☎ 077/37 28 31 157-800641

A louer, La Chaux-de-Fonds, quartier ouest, **APPARTEMENTS DE 3 ET 4 PIÈCES**. Garage à disposition. ☎ 039/23 26 55, heures de bureau. 132-12083

● cours privés

COURS D'ESPAGNOL. Professeur hispanophone possédant certificat d'aptitude pédagogique. Préparation au diplôme. Prix spéciaux: étudiants, chômeurs, AVS. ☎ 039/26 75 71 132-507155

● divers

DES PROBLÈMES ÉDUCATIFS, avec vos enfants? Parents-Information écoute et renseigne lundi 18-22 heures, mardi-mercredi 9-11 heures, jeudi 14-18 heures. ☎ 039/23 56 16 28-890

DUO anime mariages, sociétés, anniversaires, banquets, etc. ☎ 038/33 35 78 470-106

● marché de l'occasion

PEUGEOT 305 BLEU MÉTALLISÉ, 1981, 88000 km, 1500 cm³, expertisée le 18.1.1993, Fr. 3000.-. ☎ 038/45 13 76 132-508230

A vendre **MAZDA 323 4x4 16V TURBO**, spéciale 1989, 64000 km, autoroute, Argus Fr. 15000.- cédée Fr. 11900.-. ☎ 021/802 48 52 132-508235

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)
Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

AVIS OFFICIEL



DÉPARTEMENT DE JUSTICE

Changement d'adresse

Les transformations des bureaux du secrétariat du département de Justice et du casier judiciaire étant terminées, ceux-ci seront situés à nouveau, dès le 2 février prochain, au Château de Neuchâtel.

Lesdits bureaux seront fermés, pour cause de déménagement, les mardi 2 et mercredi 3 février 1993.

Département de Justice

28-119

L'annonce, reflet vivant du marché

SOLDÉS CUISINES ET BAINS

autorisés du 11 au 30 janvier 1993

Super-rabais exceptionnel Sur une foule de cuisines agencées, salles de bains et appareils électroménagers de toutes les marques! Apportez-nous vos plans, nous créerons avec vous la cuisine ou la salle de bains de vos rêves. Possibilité de commande pour montage jusqu'au printemps 1993.

Fust CUISINES BAINS

ELECTROMÉNAGER, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO

Neuchâtel, rue des Terreaux 5
Bienne, rue Centrale 36

038 25 53 70
032 23 88 77
05-2569-11/4x4

MINI-ANNONCES

● offres d'emploi

Jeune famille du Locle, **CERCHE DAME OU JEUNE FILLE** de confiance pour garder notre enfant (4 mois). Dès mars 1993. Chaque matin du lundi au vendredi à notre domicile. ☎ 039/31 27 28 157-902093

CERCHE DAME pour la surveillance d'une dame âgée, les nuits de samedi à dimanche (16 à 10 heures). Mme Chabloz. ☎ 039/31 29 33 157-902138

● nos amies les bêtes

A placer, **UN JEUNE CHIEN** croisé, petite taille, 10 mois, vacciné, tatoué. SPA ☎ 039/31 13 16 157-902136

Trouvé au Locle, **UNE JEUNE CHIENNE CROISÉE**, grande taille, noire, pattes brunes, tache blanche sur la poitrine, sans tatouage. SPA ☎ 039/31 13 16 157-902137

Suisse romande

8.00 Svizra rumantscha
8.45 Journal canadien
9.05 Top models
9.25 Heidi (série)
10.15 Oh! les filles
10.45 Le temps de vivre, le temps d'aimer (série)
11.00 Le cercle de feu (série)
11.25 Vive les animaux
11.50 K 2000 (série)
12.45 TJ-midi
13.10 Le droit d'aimer (feuilleton)
13.35 L'inspecteur Derrick (série)
14.35 SOS polluards (série)
15.00 Glucose
16.00 Fils de tubes
16.30 Top express
16.55 Pif et Hercule
17.10 Mister Mask (série)
17.45 La petite maison dans la prairie (série)
18.30 Top models (série)
18.50 Téléduo
19.05 Journal romand
19.30 TJ-soir - Météo
20.10 A bon entendeur
20.30 A la poursuite de Ristelli
Téléfilm de P. Wendkos.
22.05 Bermuda
22.35 TJ-nuit

A 22 h 45
Guerriers et captives

Film de d'Edgardo Cozarinsky (1989, v. o. sous-titré), avec Dominique Sanda, Federico Lupi, Leslie Caron. Une distribution d'actrices prestigieuses pour cette grande fresque historico-romantique qui se déroule dans l'immensité de la pampa argentine.
Photo: D. Sanda (tsr)



0.20 Fils de tubes

TV 5 Europe

6.00 Le parc des braves
6.30 Télématin
7.25 Météo TV5
7.30 Télématin
7.55 Flash canal infos
8.00 Journal canadien
8.25 Flash canal infos, météo
8.30 Le jardin des bêtes
8.45 Confidenciel femmes
8.55 Flash canal infos
9.00 Strip-tease
10.00 Parole d'école
10.30 Magellan
10.45 Science cartoon
11.00 Objectif Europe
11.30 Magazine régional européen
11.55 Flash canal infos
12.00 La chance aux chansons
12.40 Météo TV5
12.45 Journal suisse
13.15 Le parc des braves
13.40 Magazine
14.45 Géopolis
15.30 Scully rencontre
16.00 Journal TV5
16.15 Vision 5
16.30 Une pêche d'enfer
16.55 Confidenciel femmes
17.05 Comment ça va?
17.30 Gourmandises
17.50 Le jardin des bêtes
18.00 Questions pour un champion
18.25 Europodyssee
18.30 Journal TV5 et météo
18.55 Revue de presse
19.00 Le jeu des dictionnaires
19.25 Clin d'œil
19.30 TJ belge
20.00 Temps présent
21.00 Journal TF1 météo TV5
21.30 Domino, de Marcel Achard
23.00 Journal Soir 3 météo TV5
23.25 Bas les masques
0.30 En toutes lettres
1.30 La chance aux chansons

Espace 2

9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 11.05 Les temps qui courent. 11.30 Entrée public. 13.00 Rue des artistes. 13.30 Dessine-moi une histoire. 13.45 Musique d'abord. 17.05 L'avenir en jeu. 17.45 Bleu comme une orange. 18.05 En quête de disques. 19.05 JazzZ. 20.05 Plein feu. 20.30 Symphonie: Orchestre de la Suisse romande. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Espaces imaginaires: Antigone, de S. Grilli. 23.50 Novitads. 0.05 Notturmo.

Suisse alémanique

5.00 Guten Morgen. 7.00 Morgenjournal. 8.00 Espresso. 9.00 Memo. 10.00 Etcetera. 11.45 Kinderclub. 12.00 Rendez-vous. 12.30 Mittagjournal. 13.30 Rendez-vous Gast/Série. 14.00 Siesta. 16.30 Siestafon. 17.00 Welle Eins. 18.03 Regionaljournal. 18.30 Abendjournal / Echo der Zeit. 19.15 Schlagerbarometer-Hitparade. 20.00 Spasspartout. 21.00 Volksmusik grenzenlos. 22.00 Radio-Musik-Box. 24.00 Nachtclub.

Fréquence Jura

7.00 Infos RSR1. 7.15 Sur le pont Moulinet. 7.45 Jeu va savoir. 8.00 Infos FJ - Météo. 8.10 Animation. 8.35 Cette année-là. 9.15 Le zapper fou. 9.30 Histoire de mon pays. 9.45 Intro mystérieuse. 10.30 L'autre info. 11.00 Info FJ. 11.15 Reportage ou invités. 11.45 Jeu du rire. 12.15 Jura midi. 12.25 Animation. 12.30 RSR1. 17.05 Radio active. 18.00 Infos RSR1. 18.20 Animation. 18.30 Jura soir. 19.00 Des chansons... 19.30 Radio varicelle. 20.00 Les Ensoirées.

France 1

6.00 Riviera
6.25 Météo
6.30 Le destin du Docteur Calvet
7.00 Journal
7.20 Club mini
7.30 Disney club mercredi
9.00 Club Dorothée
11.50 La roue de la fortune
12.20 Le juste prix
12.55 A vrai dire
13.00 Journal - Météo
13.35 Flash (série)
14.30 Club Dorothée
17.25 Premiers baisers (série)
17.55 Hélène et les garçons (série)
18.25 Une famille en or
18.55 Coucou c'est nous
19.45 Le bébé show
20.00 Journal - Météo

A 20 h 50
Sacrée soirée

Ce soir, «Sacrée soirée» est à l'heure espagnole puisque deux des invités de Jean-Pierre Foucault, Julio Iglesias et Gloria Lasso sont d'origine ibérique. Julio Iglesias interprète deux titres de son dernier album Calor et Gloria Lasso présente Enregistrement 92, une compilation de tous ses succès.

22.35 Le point sur la table
Avec Pierre Bérégovoy et François Léotard.
23.55 Le bébé show
24.00 Journal
0.10 Passions (série)
0.30 Intrigues (série)
1.05 Sept arts à la Une
1.50 Histoires naturelles
2.50 Mémoires (série)
3.20 Côté cœur (série)
3.50 Histoire de la vie
4.45 Musique
5.05 Enquêtes à l'italienne (série)

TCR Téléciné

12.40 Ciné-jeu *
12.45 Jeunesse
14.15 Au fil des mots *
14.40 Arabian Adventures
Film de K. Connor (1979 - 96').
16.15 Montreux Jazz Festival *
Rediffusion.
16.40 Ciné-jeu *
16.45 Cinéma scoop /avant-première *
17.05 Trailer *
17.25 Compte à rebours Golden Years. (4/4).
18.50 Ciné-jeu *
18.55 Ciné-journal suisse *
19.05 Au fil des mots *
19.30 Elephant boy
19.55 TCRire *
20.00 Ciné-jeu *

A 20 h 05
La peur du scalp

Film de Stuart Gilmore (1952 - 77'). Avec Janis Carter, Reed Hadley.
Un agent fédéral et un métis vont empêcher les communautés blanche et indienne de se combattre. Mais vont-ils réussir? Un western dans la pure tradition.

21.25 Cinéma scoop /avant-première *
21.50 Ciné-jeu *
21.55 Ciné-journal suisse *
22.00 Cette semaine à Hollywood *
22.05 Une obsession indécente
Film de Lex Marinos (1986 - 101'). Avec Wendy Hugues, Gary Sweet, Richard Moir.
0.10 Film X (* en clair)

Radio Jura bernois

6.05 Secouez l'édrédon! 6.15, 7.15, 9.15 RJB info. 8.05 Matin tonique. 9.30 Le coup d'archet. 10.05 Musiques aux 4 vents. 11.00 Magazine de la CEP. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Titres de l'actualité, activités villageoises, cours des monnaies. 12.15 Journal régional. 12.45 La bonn'occasse. 15.05 Musiques aux 4 vents. 16.00 Power mix. 17.30 Titres de l'actualité régionale. 17.45 RJB-info, journal. 18.30 Rappel des titres. 19.00 Sunset Boulevard. 20.00 L'émission sans nom.

France 2

6.05 Beaumanoir (feuilleton)
6.30 Télématin
8.30 Amoureuement votre
8.55 Top models (série)
9.20 Matin bonheur
10.55 Dessinez, c'est gagné juniors
11.25 Motus
11.55 Pyramide
12.25 Que le meilleur gagne
13.00 Journal - Météo
13.50 Tatort Soldes d'hiver.
15.15 La chance aux chansons
16.15 Des chiffres et des lettres
16.45 Beaumanoir (feuilleton)
17.05 Giga
18.30 Score à battre
19.30 Que le meilleur gagne plus
20.00 Journal

A 20 h 50
Un taxi la nuit

Téléfilm de C. Th. Torrini.
Pour sauver leur fille prise en otage, un homme et une femme doivent rembourser d'urgence une dette de jeu. Cette épreuve sera l'occasion de mesurer la solidarité de leur entourage, mais leur permettra-t-elle de résoudre la crise de leur couple?



22.25 Première ligne
La fin des paysans?
23.35 Journal
23.55 Le cercle de minuit
1.00 Eurocops
1.55 Bas les masques
2.55 Emissions religieuses
3.55 Dessin animé
4.05 24 heures d'info
4.20 Pyramide
4.45 Dessin animé

La Six

6.45 Boulevard des clips
7.00 M6 Express
7.05 Contact 6 manager
7.20 Boulevard des clips
8.15 M6 kid
10.30 Captain Scarlet
11.05 Docteur Marcus Welby
12.00 Papa Schultz
12.30 La petite maison dans la prairie
13.30 Drôles de dames
14.20 Les années FM
14.50 La tête de l'emploi
15.25 Flash-back
15.40 Fréquentstar
16.35 Noubia
17.00 Multitop
17.30 Equalizer
18.25 Les rues de San Francisco
19.25 Ma sorcière bien-aimée
19.54 Six minutes - Météo
20.05 Cosby show

A 20 h 45
La guigne

Téléfilm de Michel Wyn.
Avec Aldo Maccione, Julien Cafaro, Pauline Macia, Jacques Balutin, etc.
Avec l'habileté et la distinction qui le caractérisent, Aldo Bocampe tente de confondre une jeune veuve soupçonnée d'escroquerie à l'assurance.

22.30 Condamnation sans appel
Téléfilm de D. Lowell Rich
0.05 Vénus
0.50 Noubia
1.15 Boulevard des clips
2.00 Salzbourg, festival et contrepoint
2.55 La tête de l'emploi
3.15 Fréquentstar
4.10 World Philharmonic Orchestra

CANAL ALPHA +

14.02 Reflets du Littoral Absence de lumière.
14.30 Cuisine chez C. Tattini
14.40 A bâtons rompus avec Lucien Vouillamoz.
17.00 Spécial enfants («Le Nouveau Testament»).
20.02 Journal régional
20.25 Neuchâtel: une promenade dans l'histoire
20.31 La météo
20.35 Aujourd'hui l'espoir: Vers la victoire sur la dépression nerveuse (1).

France 3

7.00 Racines
7.30 Bonjour les petits loups
Les Entrechats - Bonjour les mamans - Les petits malins - Petit ours brun - Naïteline - Alvin et les Chipmunks - Little Lulu - Casper et ses amis - Widget - Les mondes fantastiques, etc.
12.00 Le 12-13 de l'information
13.00 Bonjour les petits loups
14.20 Doña Beija (série)
14.45 Dynastie (série)
15.35 La croisière s'amuse (série)
16.25 Bonjour les petits loups
Peter Pan et les pirates - Il était une fois les Amériques - Tfou.
17.25 Fractales
17.55 Une pêche d'enfer
18.25 Questions pour un champion
18.55 Un livre, un jour
La solitude, c'était cela, de J. J. Millas.
19.00 Le 19-20 de l'information
20.05 Hugo délire
20.15 La classe
20.40 Hugo délire

A 20 h 45
La marche du siècle

L'enfance maltraitée: David l'enfant du placard.
L'enfant martyr a aujourd'hui 22 ans. Après dix années de liberté, David Bisson analyse son calvaire dans un livre qui vient de paraître chez Grasset «L'Enfant derrière la porte», travail entrepris avec le psychiatre Tony Lainé, disparu cet été, et poursuivi avec Evangéline de Schonen.



22.25 Soir 3 - Météo
22.55 Mercredi chez vous
A propos de l'amour et du Sida.

Suisse alémanique

14.00 Schulfemsehen. 15.00 Telekurs. 15.25 Time out. 16.00 Tagesschau. 16.05 Diagonal. 16.50 D'Tier vom grosse Wald (Trickfilmserie). 17.15 Abenteuer lesen - Fortsetzung folgt nicht. 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.55 Tagesschau. 18.00 Der Landarzt: Alles aus Liebe. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 20.00 Rundschau. 20.50 Donauprinzessin: Zeit der Rosen. 21.50 Zehn vor zehn. 22.20 Werbespot(t)s. 22.50 Filmszene Schweiz: Experimentalfilm und Videokunst. 23.45 Nachtbulletin.

Allemagne 1

6.00 Morgenmagazin. 9.00 ARD-ZDF Vormittagsprogramm. 13.45 Wirtschafts-Telegramm. 14.02 Kinderprogramm. 15.03 Ping Pong. 15.30 Recht so. 16.03 Talk täglich. 16.30 Die Campbells. 17.00 Tagesschau. 17.05 Sportschau-Telegramm. 17.10 Punkt 5. 17.25 Regionalprogramme. 20.00 Tagesschau. 20.15 Tod am Meer. 21.45 Brennpunkt. 22.25 Skala. 22.30 Tagesthem. 23.00 Nachschlag. 23.05 ARD-Sport extra. 23.25 Im Reich des Drachen (film). 1.00 Deine Lippen, deine Augen (film).

Allemagne 2

6.00 Morgenmagazin. 9.00 ARD-ZDF Vormittagsprogramm. 13.45 JOYro-bic. 14.00 Tips und trends. 14.30 Die Simpsons. 14.55 Pingu. 15.03 Kinderstudio. 16.09 Der Hausgeist. 16.35 Der Millionär. 17.00 Heute. 17.10 Sport. 17.15 Länderjournal. 18.00 Mit Leib und Seele. 19.00 Heute. 19.25 Der Haustyrann (film). 20.55 Abenteuer Forschung. 21.45 Heute-Journal. 22.15 Zündstoff: Drogen Inferno. 23.00 Derrick. 24.00 Wissenschaft im Kreuzverhör. 1.00 Heute. 1.05 Der Gesundheits-Kongress (film).

SW3 Allemagne 3

15.20 Das Kalb mit den fünf Füßen (film). 17.30 Sesamstrasse. 18.00 Der Trotzkopf. 18.25 Das Sandmännchen. 18.30 Was die Grossmutter noch wusste. 19.00 Hallo, wie geht's? 19.15 Abend-schau. 19.45 Lindenstrasse. 20.15 Expeditionen in magische Welten. 21.00 Nachrichten. 21.15 Lokaltel-min. 22.15 Capital City. 23.05 Deep End (film). 0.40 Non-Stop-Fernsehen.

Arte

17.00 Megamix
Magazine musical proposé par Martin Meissonnier
18.00 Histoire parallèle (178)
19.00 Rencontre
Tous les jours deux personnalités différentes appartenant toutes deux au monde de la création, de la réflexion, des arts ou des lettres et qui rien ne destinait à se rencontrer, se découvrent.
19.30 A l'ombre du soleil Inca
Documentaire de Gottfried Kirchner.
Cuzco, Machu Picchu, le musée de l'or de Lima, c'est ainsi que se nomment les points forts de tout voyage organisé à travers les pays andins, sur les traces des Incas.
20.15 Un paradis en voie de disparition
Documentaire.
20.30 8 1/2 journal

A 20 h 40
Ruggero Raimondi

Il aurait dû devenir comptable ou informaticien. A 16 ans, Ruggero Raimondi, jeune basse italienne, s'enfuit de son école, quitte son Emilie natale, la patrie de Verdi, pour trouver à Rome des plaisirs plus vifs. Il nous le raconte, amical, drôle, magnifique lorsque, soudain, il surgit dans le rôle de Philippe II, qu'il dit être son personnage favori.

21.30 Lamento d'Ariana
de Claudio Monteverdi
Avec Helga Mueller-Molinari (mezzo-soprano).
22.00 Musicarchives
Emission de Christian Labrande.
Prélude et Mort d'Isolde.
23.00 En Provence
Une vie - un village
Documentaire de Rolf Defrank et Jacqueline Pérard.
23.30 Symphonie Ray Charles
Réalisation de Jean-Paul Jaud «Rediffusion».

Suisse italienne

6.30 Textvision. 9.00 Sinfonia. 9.55 Marie Curie. 11.20 Textvision. 11.25 Max Folles. 11.40 Maguy. 12.10 Cartoni animati. 12.35 Laverne e Shirley. 13.00 TG tredici. 13.10 T.T.T. 15.10 Marina. 15.40 Piccoli crimini in grandi città. 16.40 Textvision. 16.45 Il disprezzo. 17.25 Tivutiva? 18.00 Balki e Larry, due perfetti Americani. 18.25 In bocca al lupo! 19.00 Il quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 Météo. 20.30 Arma letale (film). 22.25 TG sera. 22.40 DOC D.O.C. 23.40 This is horror. 0.05 Textvision.

Italie 1

6.50 Unomattina. 10.00 Telegiornale Uno. 10.05 TG1 economia. 10.15 Il segreto del medaglione (film). 12.00 Servizio a domicilio. 13.30 Telegiornale Uno. 14.00 Fatti, misfatti e... 14.30 Cronache italiane. 14.45 Buona fortuna. 15.00 DSE. Supertelevisión. 15.30 L'albero azzurro. 16.00 Uno ragazzi Big! 17.55 Oggi al Parlamento. 18.00 Telegiornale Uno. 18.10 Italia: istruzioni per l'uso. 18.45 Ci siamo? 20.00 Telegiornale Uno. L'organizzazione sfida l'ispettore Tibbs (film). 22.35 Caffè italiano. 23.00 Telegiornale Uno. 23.15 Mercoledì sport. 0.25 Telegiornale Uno.

tve Espagne

13.00 Euronews. 13.30 El arte del video. 14.00 No tre rias que es peor. 14.30 Te espero en Madrid. 15.00 Telediaro 1. 15.30 El show de la Una. 17.15 Para nosotros. 18.30 Clementina. 19.00 Jugando a vivir. 19.45 Pasa la vida. 21.00 Telediaro 2. 21.30 Ven al paralelo. 23.00 Queridos comicos. 24.00 Revista. 0.30 Telediaro internacional.

RTP Télévision portugaise

18.30 Rosa dos Ventos. 19.30 Chuva na areia. 19.55 A maravilhosa expedição as ilhas encantadas. 20.00 Telegiornal. 20.30 Cinzas. 21.00 Apanhados. 21.30 Repórteres.

EUROSPORT Eurosport

14.00 Patinage de vitesse. 15.00 Hockey sur glace. 17.00 Motocyclisme. 18.00 Motocyclisme sur glace. 19.00 Horseball. 20.00 Basketball. 21.30 et 0.30 Eurosport news. 22.00 Boxe. 23.30 Karaté.

